Le système moral de M. Bergson Le voyage de René Caillié à Tombouctou L'actualité du mouvement liturgique Sur un brise-glace soviétique Mots de la fin Evolution juridique de la société indigène au Congo Philosophie et mystique La papesse Jeanne Naissance d'une poésie

M. de MUNNYNCK, O. P. Jacques BOULENGER Dom Bernard CAPELLE, O. S. B. Friedrich SIEBURG Comte Louis de LICHTERVELDE Baron TIBBAUT Marcel DE CORTE Omer ENGLEBERT Jean MAXENCE

La Semaine

Pas un cœur catholique qui n'ait tressailli à la lecture des comptes rendus du Congrès Eucharistique de Dublin, Quel merveilleux triomphe! Honneur au glorieux peuple irlandais, peut-être bien le plus catholique du monde et très certainement un des plus persécutés pour leur fidélité au Christ et à son Eglise! Y a-t-il une nation qui ait payé plus cher son indéfectible attachement à la Vérité catholique, apostolique et romaine? A l'Irlande, notre profonde admiration, notre vive sympathie et nos félicitations enthousiastes pour l'incomparable éclat avec lequel elle vient de célébrer la Présence réelle dans l'Eucharistie.

Lausanne! Genève!...

Treize ans après la signature du Traité de Versailles on en est toujours, et plus que jamais, à palabrer à l'infini. Réparations et sécurité... La situation est claire et le point est facile à faire. Il y a deux ans et demi les Allemands acceptaient librement (un plan Young, qui allait régler, définitivement cette fois, le problème des réparations... On signa avec une plume en or!.. Comme ne cesse de le rappeler M. le sénateur Cyrille Van Overbergh, - qu'on ne saurait assez féliciter pour ses lumineux et courageux articles dans le Soir — on lâcha la proie pour l'ombre et on fut, une fois de plus, magistralement roulé par les Allemands.

En juin 1932, la politique allemande est arrivée à son terminus ad quem : « Nous ne paierons plus rien du tout ». Et les Etats-Unis, vers lesquels va, en fin de compte, l'essentiel des paiements allemands, persistent toujours à maintenir leurs créances sur les Etats « intermédiaires ». Si l'Allemagne ne paie plus et M. Van Overbergh vient de démontrer que la finance internationale, manœuvrée par l'Allemagne, imposera le coup d'éponge, à moins que la France... - nous allens tout droit, nous courons vers une hégémonie économique allemande. Et les candides pacifistes et démocrates de tous pays et de tout poil d'applaudir à ce qui risque de les assujettir. Voilà où nous ont conduit treize années de conférences et de parlotes.

Dans le dernier numéro de la Revue générale, M. Henri Jaspar ne craint pas d'écrire :

Manifestement, si l'on se bornait à ouvrir la Conférence de Lausanne, puisque aussi bien il est trop tard pour la remettre, puis à la clôturer très vite en décidant de renvoyer aux gouvernements la décision sur la demande de moratoire allemand, les hommes d'Etat qui dirigent les destinées de l'Europe rendraient le seul service qu'on puisse en ce moment leur demander.

J'ai bien peur qu'on n'aboutisse à l'une de ces formules décevantes, qui Jai bien peir qu'on n'aboutisse à i linie de ces formates decevantes, qui cachent l'échec sous des apparences trompeuses, où le verbalisme remplace la réalité et derrière des considérations et des conditions aussi habilement énoncées que malheureusement irréalisables, qui ne rendent que plus visible à ceux qui voient clair l'ultime défaite de la dernière bataille.

Cela, il faut l'éviter à tout prix.

Et dire que M. Henri Jaspar collabora maintes fois à fabriquer de ces formules décevantes qui... où... etc. Et toujours ces défaites nous furent proposées comme « ce qu'on avait pu faire de mieux ». Et toujours nos délégués furent applaudis, approuvés, félicités...

L'ancien premier ministre contine

Il ne s'agit point, dès lors, de régler le passé, il s'agit d'organiser l'avenir. Et ceux-là même qui accepteraient, pour en finir, d'abandonner la liquidation des réparations, oseraient-ils placer les générations futures devant le redoutable péril économique qui les menacerait si notre agresseur se trou-

le redoutable péril économique qui les menacerait si notre agresseul se trouvait désormais assuré d'une pareille avance?

Je ne puis croîre que nos dirigeants et ceux de France ou d'Angleterre acceptent pareille responsabilité.

Mais j'ai trop l'expérience des Conférences internationales pour ne pas en envisager avec effroi l'éventualité.

Et c'est pour cela, surtout, que je souhaite que la Conférence de Lausanne clôture sa session le jour même où elle l'ouvrira.

Qui eût jamais osé prédire que M. Henri Jaspar écrirait un jour cette dernière phrase?...

Quant à la sécurité et au désarmement, la situation est encore plus invraisemblable. La France attaquée, envahie et finalement victorieuse — mais à quel prix! — prend, en ce moment, figure d'adversaire de la paix, de puissance belliqueuse et impérialiste, d'obstacle à l'établissement définitif de l'ère tant attendue où tous les peuples et tous les hommes s'aimeront pour de bon.

Réduisons d'un tiers les armements, propose M. Hoover. Si l'intelligence a conservé quelque droit, comment ne pas traiter de comédie l'intervention du président des Etats-Unis? Il faut même se montrer plus sévère. Une réduction pure et simple des armements, sans contrôle sérieux et sans garanties de sécurité, ne peut que nuire à la France et avantager l'Allemagne, sans parler de l'Italie. Tant que les Etats-Unis ne prendront pas l'engagement de se précipiter au secours de tout Etat attaqué, il ne sera pas possible, pour un homme de bon sens, de prendre au sérieux leurs

interventions sensationnelles. Humbug

Ironie! Ce sont des hommes de « sôcne », des radicaux-socialistes et des socialistes, des pacifistes bon teint qui ont la garde des intérêts vitaux de la France. Auraient-ils donc raison ceux qui vous confient à l'oreille que M. Tardieu a rendu à son pays le service de le faire représenter, en ce moment, à Lausanne et à Genève, par des hommes que l'on ne peut suspecter de « nationa-Toujours est-il que voilà MM. Herriot et Paul Boncour obligés de dire non à Washington comme à Berlin. Du coup, M. Vandervelde « lâche » M. Paul Boncour comme déjà il dut lâcher Mac Donald, Snowden, sans parler de Briand, de Millerand, de... Mussolini, et de tant d'autres « socialistes » que les réalités de la vie et les responsabilités du pouvoir assagirent singuliè-

M. Paul Boncour, — écrit-il dans le *Peuple*, — ci-devant camarade Paul Boncour, cet idéaliste cocardier, ce patriote de 92 égaré dans un autre monde, dont un jour, à Genève, à l'époque où, très sincèrement d'ailleurs, il se croyait socialiste, sir Austen Chamberlain nous disait : « Oh! je suis bien plus internationaliste que M. Paul Boncour »...

Mais Vive Léon Blum, qui applaudit à l'initiative américaine! Seulement le chef socialiste français est bien forcé, lui aussi, parler de « lacunes ». Et si on le pressait, ou s'il avait à préciser sa pensée comme chef de gouvernement ou ministre de la Guerre, sans doute ne trouverait-il pas autre chose à dire que ce que la France a répondu ces jours-ci : Désarmer? Oui, et tout de suite, si on garantit efficacement ma sécurité...

Or, aux dernières nouvelles, les Allemands, qui prétendent n'avoir pas de quoi payer des réparations, seraient disposés à verser une somme forfaitaire moyennant acceptation de la parité d'armements entre l'Allemagne et la France, répartition de l'or français et révision des frontières orientales. Nous voilà loin des

« finasseries » d'un Stresemann!

Des droits spéciaux de la Belgique, pas un mot. D'un traitement particulier pour la principale victime de la Grande Guerre : rien... Ah! les lourdauds!... Et les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie, la France oublieront-elles, une fois encore, de faire octroyer à notre pays, qui a tous les droits à ce privilège, des réparations de la plus haute importance pour nous et qui n'imposeraient à l'Allemagne qu'une charge négligeable?

Quel manque de psychologie aussi que cet agacement incessant qui voudrait exaspérer la Pologne! Des navires de guerre allemands envoyés à Dantzig maintenant! Vraiment, si l'Europe accepte d'être traitée comme l'Allemagne la traite, elle mérite le fouet que

l'on est en train de fabriquer outre-Rhin...

Incidents douloureux et scandaleux, dimanche dernier, à Anvers. Certes, des énergumènes et des fous il y en aura toujours, et toute collectivité humaine un peu importante doit décompter avec un élément canaille plus ou moins nombreux. Sans doute eût-on pu réagir plus vite et plus énergiquement encore à Anvers, car l'ordre gagne à être bien défendu. Mais c'est sur autre chose que nous voudrions attirer l'attention à l'occasion du Congrès des Fraternelles. Il n'v a pas si longtemps, la presqu'unanimité des Belges aimait sincèrement la Belgique, son drapeau, son hymne national. Pour cette commune Patrie des milliers de compatriotes combattirent et moururent. Comment expliquer que, moins de quinze ans après la guerre, tant de braves gens, au fond, s'ils ne sont pas nettement antibelges, n'éprouvent plus pour tout ce qui est belge le sentiment que la guerre avait exalté pourtant? Comment se fait-il que tant de bons Flamands ont vaguement l'impression que tout ce qui porte l'étiquette belge ne sert qu'à les combattre? Sans doute de mauvais bergers et des pêcheurs en eau trouble ont égaré beaucoup d'esprits, mais on ne leur a fourni que trop d'armes et on n'a porté que trop d'eau à leur moulin. Si l'immense majorité du peuple flamand réprouve les excès ignobles de dimanche dernier, cette majorité n'en pense pas moins que les Fraternelles d'anciens combattants servent consciemment ou non une politique antiflamande. Quel tort n'a-t-on pas fait à la Belgique, depuis quatorze ans, en combattant le mouvement flamand au nom de l'unité nationale et en opposant à des revendications linguistiques pour le moins légitimes, le drapeau belge et la Brabançonne! On a jeté dans la lutte civile ce qui toujours eût dû planer au-dessus. A d'anciens combattants auxquels nous devons d'avoir conservé la liberté, à des grands blessés, à des invalides, dont les sacrifices nous ont évité la tyrannie teutonne, on a fait croire que la flamandisation de la Flandre remettrait en question le plus beau fruit de la victoire : l'indépendance reconquise. Méprise tragique, erreur fatale... Le renouveau flamand était incoercible. De lui avoir opposé sans cesse la Belgique et tout ce qui est belge n'a eu pour résultat que de compromettre ce qui est belge, aux yeux des Flamands.

Et voilà que l'équivoque règne en maîtresse. De vagues complaisances, une complicité habilement suscitée et entretenue, une pseudo prudence qui craint de s'alièner le peuple flamand, tout cela, basé sur de lamentables malentendus et sur d'invraisemblables maladresses commises par ceux-là mêmes qui se proclament nationaux et patriotes cent pour cent, entretient en pays flamand une atmosphère trouble et empestée rendant possible tous les excès.

Il ne suffit donc pas, devant les incidents anversois, de se lamenter et de jeter les hauts cris, de crier au scandale et d'appeler la répression. Il faut oser regarder la réalité en face, examiner sa conscience et battre sa coulpe. Or la réalité — le fait, et toute politique doit commencer par admettre les faits — la voici : en pays flamand il y a comme une impression généralisée qu'on ne « joue » du facteur belge, du patriotisme belge, et même des souvenirs de la guerre, que pour combattre plus ou moins ouvertement et plus ou moins consciemment la renaissance flamande. Tâchez de considérer les incidents d'Anvers sous cet éclairage et, sans doute, verrez-vous autre chose encore que des invalides outragés des anciens combattants hués, des drapeaux sifflés. S'il s'est trouvé des exaltés pour descendre à ces aberrations, si la foule n'a pas suffisamment réagi, si, comme nous l'écrit un « minoritaire » d'Anvers, « c'est devenu une attitude antiflamande de se souvenir de ceux qui ont donné leur sang pour nous », n'est-ce pas, surtout, et avant tout, parce que, pendant des années, on n'a cessé « d'employer » la Belgique officielle pour s'opposer aux progrès flamands? Flamingant = antibelge, répétait-on sans se lasser. Or, les neuf dixièmes de la Flandre sont flamin-

Il est heureux que la thèse modérée l'ait emporté au Congrès libéral et nous n'avons pas manqué de féliciter M. Devèze d'avoir fait triompher la mesure et le bon sens — une certaine mesure et un minimum de bon sens.

Mais que d'insanités y furent débitées!

M. Devèze en personne ouvrit le feu. Dans son discours d'ouverture il dénonca, citant Jules Ferry, « un certain catholicisme bien différent du catholicisme religieux, et que j'appellerai le catholicisme politique. Quent au catholicisme religieux, qui est une manifestation de la conscience d'une si grande partie de la population, il a droit à notre respect et à notre protection...»

Et M. Devèze d'ajouter « que la volonté libérale est exclusivement de mettre fin à l'action des sectaires, inspirés et conduits par une partie du clergé, dont les appétits insatiables, inquiétants même pour beaucoup de croyants sincères, tendent à faire de l'école privée une école de combat! »...

Pourquoi y a-t-il, en 1932, un parti catholique en Belgique, un catholicisme politique, comme dit M. Devèze? Uniquement parce que, persécutés dans le passé, les catholiques belges se sont unis

pour la défense de ce qu'ils ont de plus cher..

L'école privée, une école de combat! M. Devèze fit ses études à Saint-Louis. Il est donc moins excusable que quiconque de recourir à d'aussi stupides bobards. Les écoles catholiques visent à former des catholiques qui le restent toute la vie. Elle s'échouent trop sorvent, hélas! et M. Devèze en est un éclatant exemple. Mais elles ne cessent de combattre les causes de déchristianisation. Leur reprocher ce combat-là, c'est leur reprocher d'exister. Parler, en 1922, des appétits insatiables et inquiétants des sectaires catholiques, alors que l'enseignement primaire libre est loin d'être mis sur le même pied que l'enseignement officiel et que l'enseignement moyen libre ne reçoit pas un sou de subsisde, est-ce bien digne de M. Devèze, ministre d'Etat, président d'un parti qui se donne pour national et s'affirme défenseur de l'ordre?

Parler de contraindre « ces fanatiques au respect des droits de la liberté et de la conscience (sic), tels qu'ils sont consacrés dans la société moderne, au lieu de céder à la pression et de subir la loi de l'intolérance ultramontaine (resic) », n'est-ce pas singulièrement renverser les rôles? La question scolaire, chez nous, en Belgique, c'est la lutte pour le respect des consciences catholiques, la lutte pour que les petits baptisés ne perdent pas la foi de leur baptême.

On finit donc par voter, d'abord, une hérésie juridique : que l'article 17 de la Constitution réserve au seul enseignement public, accessible à tous les enfants, et par conséquent neutre, les crédits des pouvoirs publics.

Or: 1º L'école acatholique n'est pas accessible à tous les enfants, il est formellement interdit aux catholiques d'y envoyer les leurs

à cause du danger d'y perdre la foi.

2º La neutralité est une impossibilité. Que si, par impossible, elle était possible, elle serait quand même nécessairement anticatholique, puisque le catholicisme se proclame seul vrai et que la neutralité ne peut, par définition, adhérer à une yérité.

Puis on vota le retour par étapes à la politique scolaire libérale d'antan, lisez le retour au sectarisme et à l'intolérance. Pour terminer on décréta qu' « une organisation de l'enseignement public, pour répondre aux vœux impérieux de l'opinion, doit comporter les mesures nécessaires : [...] pour s'opposer avec vigueur à la continuation de la lutte scolaire nuisible à la paix des consciences ». Délicieux n'est-ce pas? On vote la guerre scolaire à échéance plus ou moins éloignée — car la suppression des subsides c'est la guerre scolaire ouverte et déclarée — et on demande des mesures pour s'opposer à cette lutte scolaire. On veut la paix des consciences et on vient de proclamer qu'on entend bien saisir la première occasion favorable pour troubler les consciences catholiques! Quelle logique, Messieurs, et quel bel art politique...

Il est vrai que ce ne sont là que des mots. Attendons le parti libéral aux actes. Personne ne souhaite plus vivement que nous de voir l'opinion d'un M. Janson se répandre dans le parti et contenir radicaux et extrémistes. Est-ce vraiment utopique de rêver d'une entente entre tous les hommes d'ordre soucieux de concorde civile et de tolérance réciproque, préoccupés de combattre les forces centrifuges qui agissent en Belgique, convaincus que la vie en commun sur notre étroit territoire donne la plus grande garantie de bonheur et de prospérité pour les populations de nos provinces?

M. Louis Verhaeghe nous à envoyé une nouvelle lettre. Nous la publierons ici, avec notre réponse, la semaine prochaine.

Soulignons, dès aujourd'hui, qu'il ne s'est pas trouvé un seul député catholique, jeudi, à la Chambre, pour oser voter contre l'article 22bis et contre l'ensemble de la loi sur l'emploi des langues dans l'enseignement, article 22bis et loi dénoncés, pourtant, depuis des mois par la Libre Belgique — et par M. Verhaeghe — comme inconciliables avec la liberté du père de famille et avec la liberté d'enseignement. Pas un seul.!... Tous les catholiques qui avaient rejeté l'article 22bis en première lecture, l'ont adopté hier. Toute la dordte la loi à l'exception de M. Coelst, député de Bruxelles, qui s'est abstenu.

Que peuvent bien penser les pauvres lecteurs de la Libre Belgique devant cette constatation : pas un député catholique n'A suivi le journal catholique le plus lu... Et cela arrive

pour la quantième fois?

Le système moral de M. Bergson

Enfin le livre si longtemps attendu et si ardemment désiré: Les Deux Sources de la Morale et de la Religion, de M. Bergson, a paru! N'a-t-on pas insinué que le bergsonisme, tel qu'il se dégage de ses ouvrages fondamentaux, ne laisse aucune place à la morale? Mais quel philosophe, après avoir proclamé la liberté de l'homme, peut se désintéresser de sa direction vers le but de la vie? M. Bergson n'avait-il pas affirmé dans sa fameuse lettre au R. P. Tonquédec que le problème de Dieu ne se pose que lorsqu'on prend contact avec l'ordre moral? On attendait donc avec une flateuse impatience cette morale qui dévait enfin achever la doctrine du célèbre philosophe, et lui assigner sa place définitive dans l'histoire de la pensée humaine.

Nous obtenons plus et moins que ce qu'on avait attendu : une morale. M. Bergson n'élabore aucune morale particulière. Il ne met sous nos yeux aucun précepte, aucun conseil de perfection. Il s'attache uniquement à l'obligation morale, telle que nous la trouvons dans notre conscience, et tâche d'en mettre en lumière la double source. D'autre part, la plus grande partie du livre est consacrée aux deux sources de la religion. Elle n'est pas moins importante que la première; mais celle-ci fixe si vivement l'attention que dans ces courtes notes nous devons négliger la seconde.

* * *

Ce premier chapitre de cent pages — M. Bergson aime les longs chapitres — présente un intérêt exceptionnel. Nous ne dirons rien du style; il est superbe; et les admirateurs de M. Bergson ne se lassent pas de le répéter. Mais ce n'est pas pour produire une œuvre littéraire que l'auteur a médité pendant vingt ans sur le problème le plus poignant que l'homme puisse se poser. Attachons-nous à ses idées sur l'obligation morale.

Tous nous en avons conscience. Nous sommes convaincus que notre liberté ne peut pas se déployer sans réserve. Le vaste champ offert à son pouvoir et à ses initiatives subit une restriction énorme. Nous pouvons vouloir et exécuter des actes que nous ne pouvons ni vouloir, ni poser. Dans l'expression c'est contradictoire; en réalité, il en est bien ainsi. Nous avons la puissance de voler et de tuer. La loi morale est là : il nous est impérieusement défendu de voler et de tuer. Cette opposition entre la puissance de la nature humaine et les directions de la morale est singulièrement mystérieuse. Est-ce une illusion? Quelques-uns l'ont prétendu en s'arrogeant le droit de « vivre leur vie ». On devine quelles catastrophes doivent en résulter. Tout le monde est parfaitement convaincu que sans morale la société humaine doit fatalement périr dans le sang et la boue. Aussi la justification de l'obligation morale est une question de vie et de mort pour l'humanité; et pour la justifier il faut en découvrir la source.

C'est là le problème qu'après tant d'autres M. Bergson s'est posé. Nous ne pouvons pas nous arrêter à toutes les bonnes et belles choses qu'il écrit à ce sujet. Attachons-nous à l'essenc même de sa doctrine.

Dès le début de son étude l'auteur affirme que la première source de la morale n'est autre qu'une impulsion sociale, fixée par la tradition. M. Bergson a fortement subi l'influence de l'école sociologique française, à la manière de Durkheim et Lévy-Brühl. Nous sentons que nous devons ous abstenir de certains actes, que nous devons en poser d'autres, alors même que nos intérêts et notre raison nous conduisent dans une direction opposée. C'est comme si un esprit supérieur régissait le nôtre. Or, audessus de l'homme nous ne trouvons que l'organisme social, dont la volonté collective s'impose à chacun d'entre nous, parce que tous nous sommes façonnés de toute manière, dans nos idées, dans nos tendances, dans nos habitudes, par les exigences de la vie sociale. Chaque fois que nous sommes contraints d'agir ainsi, même à l'encontre de nos désirs individuels, chaque fois que nous nous abstenons d'agir parce que « cela ne se fait pas », nous subissons l'impulsion impérieuse de la société. Même dans la solitude nous ne pouvons pas nous y soustraire; car le solitaire pense encore au moyen du langage acquis; et combien d'influences sociales ont été déposées dans notre langage!

La mystérieuse contrainte morale n'est donc autre chose, suivant l'école sociologique, que l'inéluctable commandement de l'esprit social. Aussi les obligations morales qu'elle nous impose varient dans le temps et l'espace; il ne nous viendra pas à l'esprit de manger notre ennemi vaincu, alors que le Polynésien qui échappe encore à la surveillance de son maître blanc pourra parfaitement voir dans l'anthropophagie un acte méritoire.

Vingt fois on a montré que cette déconcertante morale sociologique implique la négation de toute obligation morale. Personne ne conteste que notre conduite soit régie en grande partie par des habitudes et même par de simples conventions collectives; mais il est impossible d'y découvrir cet impératif inconditionné, « catégorique » comme s'exprime Kant, qui caractérise l'obligation morale. M. Bergson l'accepte cependant comme la première source, et comme la source la plus puissante, de la contrainte morale.

Hâtons-nous de dire qu'il ne s'en contente pas. Il a pleinement conscience que nous tendons à mieux qu'à la routinière « moralité régnante ». Nous concevons vaguement un idéal supérieur, qu'il serait très beau de réaliser, mais nous savons bien, par la plus humiliante expérience, que toutes nos spéculations intellectuelles sur ce terrain sont lamentablement stériles pour la vie pratique. Ce qui est beaucoup plus efficace, c'est l'exemple du héros moral. Il nous met sous les yeux la beauté que l'âme humaine peut conquérir lorsqu'elle va jusqu'au bout de ses aspirations supérieures. Nous comprenons cette noblesse; et dès lors nous nous y sentons appelés.

D'autre part, donc, nous sommes contraints par nos impulsions

sociales; de l'autre nous sommes sollicités par les grands exemples. Nous devons agir suivant les exigences de la société; nous devrions agir suivant l'idéal que les âmes les plus nobles réalisent sous nos yeux. Entre cette contrainte sociale et cette aspiration supérieure se produit une espèce d'osmose; et il en résulte l'obligation morale avec les caractères qui la signalent à la conscience humaine: à la première elle emprunte şa nécessité, à la seconde sa noblesse et sa liberté. M. Bergson estime qu'il est inutile d'aller au delà: tout ce que nous connaissons et pratiquons de « devoirs », d'actes honorables, d'obligations morales jaillit de ces deux sources confluentes dans la conscience humaine.

Le philosophe juge que la plupart des philosophes se sont singulièrement fourvoyés lorsqu'ils se sont occupés de ce problème de l'obligation morale. Celle-ci leur a paru si mystérieuse qu'ils peut pu la justifier que par un appel à un principe, transcendant à l'humanité. Au jugement de M. Bergson, c'est parfaitement inutile; l'homme est si intensément «social», et sa nature fixée en «espèce» communique si intimement avec ce qui la dépasse, le jaillissement de la Vie en évolution créatrice, qu'on ne peut aboutir qu'au fantastique et au fallacieux, si l'on cherche ailleurs les sources de l'obligation morale.

* *

Tout le monde reconnaîtra que M. Bergson a écrit des pages étincelantes de noblesse et de beauté pour justifier cette théorie de l'obligation morale. Il est certain qu'il a rendu compte d'une foule d'impulsions que nous subissons, et qui constituent la « moralité » régnante. A ce point de vue, presque tout ce qu'il a écrit doit être retenu. Il n'y manque guère que ce qu'il cherchait avec tant de persévérance et tant d'ingéniosité : l'obligation morale. Il a fait une brillante synthèse de deux doctrines bien connues : de la morale sociologique française, et du « perfectionnisme » ou « personnalisme » tel qu'on le trouve, par exemple, chez Leitniz; mais précisément dans ces deux systèmes il est impossible de trouver une justification de l'obligation morale.

Il est beau de poursuivre la perfection de sa propre personnalité; et chaque effort pour atteindre ce but est un bienfait social digne de tout honneur. On n'arrive à la personnalité morale que par la conquête des hautes valeurs, du Vrai, du Bien, du Beau, par l'harmonisation de toute la nature émotionnelle sous la suprême domination de l'intelligence et de la volonté spirituelle. Le « perfectionnisme » nous propose comme idéal la « belle âme » qui, au-dessus de l'agitation et de la lutte, s'élève spontanément vers tout ce qui peut raffermir le règne de l'Esprit sur les désordres et les violences de la matière. Cette noble doctrine suffit à déterminer tous les devoirs particuliers qui peuvent s'imposer à l'homme parfait : mais elle laisse échapper ce qui constitue la « forme » de tout devoir moral, ce qui lui donne — avec la liberté — son caractère moral : l'obligation.

Personne ne doute assurément que toute âme saine ait une puissante inclination à poursuivre cet idéal. Il éveille notre enthousiasme : et cette forte émotion est déjà un commencement d'action. M. Bergson a parfaitement raison de se méfier des considérations purement intellectuelles lorsqu'il s'agit d'ennoblir notre vie morale : nous savons bien que l'enfer est pavé de ces bonnes intentions. Il faut que l'imagination et le « cœur » s'associent à l'intelligence pour vaincre nos convoitises dangereuses, pour ébranler notre indolence, pour nous porter efficacement vers l'idéal; et rien n'est plus précieux que l'exemple du héros noral. Tout cela est vrai; tout cela est beau; mais est-ce que tout cela est obligatoire? Nous pouvons poursuivre l'idéal; il est beau de le poursuivre; nous voudrions bien le poursuivre, malgré la tyrannie de nos convoitises et les entraves de notre lâcheté. Mais la plus noble aspiration n'est

pas encore une obligation. Or, celle-ci caractérise tout l'ordre moral : nous devons faire ce qu'il impose.

Et les impulsions sociales! Incontestablement, elles nous régissent d'une manière impérieuse : on imagine à peine combien d'actes nous posons, excellents, purement conventionnels, ou parfaitement puérils, simplement parce qu'il « est reçu d'agir ainsi ». Notre mentalité est façonnée inévitablement par les influences sociales, par des traditions séculaires, d'autant plus efficaces que nous n'en sommes pas plus conscients que d'un acte automatisé par l'habitude. Nous savons d'ailleurs que la résistance aux impulsions sociales ne va pas sans inconvénient; on en est puni au moins par le ridicule de l'isolement. Mais si nous méprisons le ridicule, et si l'isolement nous assure la désirable solitude? Dans la société actuelle l'homme n'est pas ridicule parce qu'il méprise le ridicule; il n'est pas moins grand parce que la solitude lui assure une vie fructueuse. Voilà ce que valent une foule d'impulsions sociales. On s'v soustrait souvent avec avantage, et parfois avec grand avantage moral. On ne se soustrait pas à un devoir moral. On doit l'accomplir.

Envisageons d'ailleurs le problème par sa base même. L'homme est certainement un individu d'une espèce, un membre d'une société. Il existe par l'espèce et par la société, et il n'en faut pas davantage pour conclure qu'il existe et doit agir pour l'espèce et pour la société. Mais l'homme n'est pas qu'un individu; il est une personne. Ce double aspect de son unique nature nous force à nous élever à un niveau supérieur, où la « tension » entre les deux éléments, apparemment opposés, est réduite à une unité d'équilibre. C'est parce que l'homme est à la fois un individu et une personne qu'il soulève des problèmes si déconcertants, en philosophie du droit par exemple; et que les doctrines sociologiques enregistrées par l'histoire révèlent un flottement perpétuel entre l'individualisme — qu'on appellerait mieux le « personnalisme » — et l'esprit communautaire.

L'homme, dans l'exercice de ses fonctions supérieures, atteint l'universel, l'immuable, le nécessaire. Il dépasse par son intelligence tout le contingent, tout le temporaire; et son objet adéquat révèle la transcendance de sa nature vis-à-vis de toute existence déterminée. Par une intervention de sa volonté libre il peut modifier le cours des événements dans l'univers et dans la société. Par le sommet de son âme il n'appartient ni à l'univers, ni à la société. Il n'appartient qu'à l'Infini. C'est pourquoi il est une personne, un «sujet de droit ». Il peut et il doit affirmer ses droits et les droits de Dieu contre les exigences de la société et du monde entier. Comment soutenir, dès lors, que les impulsions sociales, qui ne sont qu'impulsions sociales, puissent lui créer une obligation inconditionnée?

Car telle est bien l'obligation morale! M. Bergson n'a pas beaucoup de tendresse pour Kant. Il estime que celui-ci s'est fourvoyé en posant l'impératif «catégorique ». Nous estimons qu'au moins sur ce terrain Kant a été plus clairvoyant que M. Bergson. Le devoir moral s'impose d'une manière «catégorique », absolue, sans condition. Le bien moral n'est ni l'utile, ni l'agréable, il est le bien qui doit être réalisé pour le bien. Dès lors, l'acte moral, comme moral, ne peut être imposé ni pour un intérêt personnel, ni pour un intérêt social, ni même pour une perfection personnelle à acquérir. Il réalise certainement tous ces avantages; il produit graduellement la très noble et très désirable perfection; il est éminemment utile à la personne et à la société; mais ce ne sont pas ces avantages consécutifs qui constituent sa « moralité ».

Le système moral de Kant est certainement très défectueux, Son «impératif catégorique » semble tomber des nuages; il l'accepte comme un fait qu'il est impuissant à justifier — ce qui a donné beau jeu à ceux qui le rejettent comme une gênante illusion. Par sa théorie de l'autonomie, c'est-à-dire par l'élimination de tout législateur moral, il s'est condamné à la contradiction : la personne humaine ne peut pas se créer à elle-même une obligation catégorique; et le fameux «impératif catégorique», s'il est complètement autonome, est une contradiction dans les termes. Kant, d'ailleurs, en arrive lui-même à une «hétéronomie», puisqu'il doit en appeler à la nature humaine, qui n'est qu'une abstraction, ou à l'humanité que la personnalité de chaque homme dépasse. Il ne semble jamais avoir saisi la morale du christianisme, puisque très naïvement il la considère comme de l'utilitarisme, et même comme un système hédoniste.

Nous sommes donc très loin de souscrire à ces lamentables écarts de Kant. Mais s'il n'a saisi ni l'origine de l'obligation morale ni sa finalité, il a indiscutablement mis en lumière sa nature. Le sociologisme et le perfectionnisme de M. Bergson la laissent échapper. C'est pourquoi le livre, qui a été si ardemment désiré par tous ses admirateurs, nous a été une pénible déception. Le prestige moral dont M. Bergson jouit très légitimement fait du livre et de sa doctrine un véritable danger; car une fois de plus il nous donne une « morale sans obligation ». C'est extrêmement fâcheux.

* *

Cependant, nous trouvons une consolation dans ce malheur : il sera démontré une fois de plus que la morale — la vraie, l'efficace — ne se comprend que dans la doctrine superbe que les penseurs chrétiens ont merveilleusement systématisée. Nous ne voulons nullement opposer aux défaillances de la morale bergsonienne une croyance surnaturelle. Mais la foi chrétienne nous donne une conception du monde et de la vie que nous pouvons concevoir et explorer en philosophe. Sur le terrain moral surtout elle est splendide; elle seule est cohérente; elle seule harmonise les exigences de la raison et celles du devoir.

Les injonctions morales de la conscience ne sont pas douteuses : nous devons poser certains actes, nous ne pouvons pas en poser certains autres. Il ne s'agit pas ici d'une impulsion vers ce qui nous donnerait du plaisir ou de l'honneur; il ne s'agit pas de ce qui nous est utile. Il ne s'agit d'aucun de nos intérêts. Pour qui a compris la portée de l'injonction morale, il est manifeste que tout cela est dérivé et secondaire : nous avons conscience du devoir tout court.

On peut rechercher l'origine de ce sentiment impérieux; on est très enclin à lui découvrir une source qui rend l'obligation illusoire; mais on sait bien que ces interprétations par les antécédents, ces « explications génétiques », sont toujours incomplètes : on aura quelque peine à expliquer les caractères de résistance de nos meubles en bois de chêne par la texture du gland dont l'arbre est le résultat. C'est la nature même de l'obligation morale qu'il importe d'élucider avant tout.

A tout homme réfléchi elle peut paraître déconcertante. La direction de notre activité est entre nos mains : nous disposons, comme dit l'Ecriture, « de la vie et de la mort ». Bien des actes se présentent à notre esprit qui paraissent devoir nous être profitables. Nous voudrions bien les faire, nous ne pouvons pas. Pour les poser, nous devrions renverser une barrière que nous n'avons pas le droit de violer. Il y a là une restriction de cette liberté que nous possédons par notre nature même. Quel est le pouvoir qui restreint ainsi le plein déploiement de nos énergies naturelles?

Aucune puissance de l'univers n'en a le pouvoir : par notre personnalité nous dépassons l'univers. Il est manifeste que nous ne pouvons pas nous-mêmes en être la cause : ce serait la négation de nos possibilités, la négation de nous-mêmes par nous-mêmes; et c'est là ce qui rend inconcevable l'autonomie radicale de Kant. D'ailleurs, si nous-mêmes sommes l'origine de la loi

morale, nous la dominons, et nous pourrions aussi l'abolir. Cette impérieuse restriction de notre liberté suppose un pouvoir supérieur à notre personne.

Or, au-dessus de notre personnalité la raison ne découvre que l'Infini. Par conséquent, si l'obligation morale est réelle, si elle est autre chose qu'une traditionnelle et gênante illusion, il faut qu'elle ait sa source dans l'Infini. Et remarquons-le : il ne suffit pas de poser un *idéal* infini, représenté comme une valeur à réaliser, comme l'imaginent les kantiens qui se sont attachés à la philosophie des Valeurs. Un idéal dirige l'activité; il ne l'impose pas. Il faut, pour que l'ordre moral soit obligatoire dans notre existence actuelle, que celle-ci soit régie par l'Infini existant. Il faut que Dieu existe.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous ne prétendons nullement qu'il y ait là une démonstration de l'existence de Dieu. Nous ne pouvons l'affirmer que si l'obligation morale n'est pas une illusion. Mais à supposer que notre liberté est ainsi restreinte d'une manière moralement inéluctable, elle ne peut l'être que par la Volonté infinie.

Constatons cependant que si Dieu existe, l'obligation morale n'est certainement pas illusoire; et l'existence suréminente de l'Infini peut être rigoureusement démontrée. Dieu est l'auteur de notre être et de notre activité. Nous existons par Lui : dès lors nous existons pour Lui. Or, Dieu est la plénitude de l'être, et sa volonté ne peut tendre qu'à l'être. C'est donc l'expansion, l'épanouissement de l'être que nous devons poursuivre dans toutes nos activités; parce que là se trouve la volonté de Dieu. Il y a une « constance » dans l'univers, qu'elle soit celle de la matière, de la masse ou de l'énergie; et il en résulte que l'accroissement d'être, commandé par Dieu, n'est pas d'ordre quantitatif. Le monde et l'humanité doivent croître qualitativement. L'expansion de l'être dans l'univers et le genre humain doit se réaliser par leur ascension dans la hiérarchie des êtres, par la conquête progressive des Valeurs qui les assimile de plus en plus à la Valeur suprême, absolue et unique, qui est Dieu.

Dieu est un. L'unité dans la multiplicité de l'univers est une unité d'ordre, l'harmonie de tout être dans l'action. Nous devons harmoniser les activités de notre personne et du monde par l'élimination de toute cause de trouble, qui est le mal. Dieu est le Vrai et le Bien par essence; nous accomplirons sa volonté en augmentant dans le monde les participations du Vrai et du Bien. Dieu est esprit. L'univers et l'humanité s'assimileront à Lui par la domination progressive de l'Esprit sur la matière.

C'est là l'ordre moral. Dieu veut sa réalisation dans le monde, parce qu'Il veut son propre être. Il nous a donné l'intelligence et la volonté libre pour accomplir intelligemment et librement sa volonté. Nous devons le faire parce que nous n'existons que pour lui. Et voilà l'obligation morale avec tous ses caractères déconcertants et sublimes. Elle est impérieuse, parce qu'elle est la volonté de Dieu. Elle est inconditionnée, « catégorique », parce que Dieu est absolu. Elle est la suprême grandeur de l'homme, parce qu'elle l'associe à l'action immanente de Dieu dans l'univers qui marche, sous l'impulsion de Dieu et de l'homme moral, vers son principe transcendant et sa fin divine.

* *

Kant seul a proclamé l'obligation morale dans sa nature propre. Encore la détruit-il par son inconcevable « autonomie ». Toutes les autres doctrines, hormis la chrétienne, l'utilitarisme, l'hédonisme, le personnalisme, la morale sociologique, ont fait naufrage avant d'atteindre le phare lumineux de l'obligation. M. Bergson l'a manqué comme les autres. Cet essai ingénieux contient des pages admirables

qui lui ont valu des éloges inattendus et qui constituent le grand danger du livre. Ou'on se souvienne toujours qu'une impulsion sociale et une noble aspiration vers le mieux ne sont pas encore une obligation. On ne trouve le mystérieux jaillissement du devoir que lorsqu'on monte jusqu'à Dieu.

> M. DE MUNNYNCK, O. P., Frofesseur à l'Université de Fribourg, en Suisse

voyage de René Caillié à Tombouctou⁽¹⁾

MM. André Lamandé et Jacques Nanteuil ont très bien raconté la vie de René Caillié, et pourtant ce héros n'est pas aussi connu

qu'il devrait l'être.

Son père, un bon ivrogne, boulanger au village de Mauzé en Vendée, avait été condamné sans preuves, le 2 germinal an VIII. à douze ans de bagne : la justice de ce temps-là était lourde, aussi lourde qu'injuste, car ce vol, le pauvre homme ne l'avait sûrement pas commis. Pendant qu'on instruisait son procès (et avec quelle dégoûtante négligence!) sa femme mit au monde à Mauzé, le 19 novembre 1799, son sixième enfant, un garçon nommé René.

Elle eut bien de la peine à élever son petit. Elle était venue à Rochefort pour être plus près de son homme, peut-être aussi parce que les gens de Mauzé faisaient grise mine à la femme du forçat, et elle travaillait dur. Caillié le père mourut à quarantesix ans sans avoir achevé sa peine. Elle-même mourut à son tour, trois ans et sept mois plus tard, le 7 octobre 1811. Leur fils René qui avait douze ans, fut recueilli par sa grand'mère et ramené à Mauzé. C'était un enfant sage et chétif et qui montrait du goût pour l'étude; il fallut pourtant lui faire apprendre un métier et l'on en choisit un qui ne demandait pas beaucoup de muscles : il devint cordonnier. Dans le village, on l'appelait « Robinson et «l'idéologue », car il avait été le meilleur élève du maître d'école, lisait les récits d'aventures et ne songeait qu'à voyager : il ne parlait, et le plus sérieusement du monde, que d'aller à Tombouctou!

Rien de plus facile, aujourd'hui, que d'aller à Tombouctou, et plusieurs Européens s'y étaient d'ailleurs rendus pendant le moyen âge, comme l'a montré M. de la Roncière. Mais, lorsque les Maures eurent été expulsés d'Espagne, l'accès de la ville devint impossible. A part un Français esclave, Paul Imbert l'Olonnais, qui y avait été emmené par son maître en 1591, nul chrétien n'y entra plus depuis le quinzième siècle. Au temps de René Caillié, on faisait des peintures féeriques des richesses de la cité mystérieuse, de ses palais, de ses délices; et tout cela excitait follement l'imagination du petit cordonnier. A seize ans, sa grand'mère étant morte, il décida, malgré son tuteur, malgré les gens du village, malgré tout, de partir pour l'Afrique. Si l'on songe qu'il ne savait presque rien, qu'il n'avait jamais quitté son bourg natal, si l'on songe aussi à l'époque, à la difficulté des voyages et à l'effet que pouvait produire chez les braves terriens de Mauzé l'idée que le petit Caillié s'en allait chez les nègres, on trouvera sa vocation bien saisissante. Donc, le 27 avril 1816, René Caillié partit pour le Sénégal. Il avait un passeport pour la Rochelle, soixante francs dans sa poche, une paire de souliers neufs et beaucoup d'illusions sur la vie.

Il s'engagea comme domestique d'un officier de la marine royale nommé Debessé, enseigne sur la flûte la Loire. Ce petit navire et la frégate la Méduse, la corvette l'Echo, le brick l'Argus devaient transporter des colons à Saint-Louis du Sénégal que le traité de Paris venait de rendre à la France. Le 17 avril 1816, l'escadrille mit à la voile. On sait assez comment la Méduse échoua

(1) Préface d'une édition nouvelle du journal de René Caillié, publiée par Jacques Boulenger et qui paraîtra chez Plon, à Paris.

sur le banc d'Arguin près de la côte africaine, comment son commandant, un certain M. de Chaumereys, s'enfuit avec une partie de l'équipage, comment le reste bâtit un radeau sur quoi il s'embarqua, et comment après treize jours de souffrances terribles. de tueries et d'anthropophagie, les quinze hommes qui survivaient (sur cent cinquante) furent recueillis par l'Argus

Cependant la Loire abordait à Saint-Louis avec l'enseigne Debessé et son petit domestique. Les colons y furent fort mal reçus par le gouverneur anglais qui, avant de céder la place conformément au traité, voulait assurer encore une fois à ses compatriotes les bénéfices de la traite de la gomme. Le gouverneur français se transporta à Gorée, où René Caillié entra au service de M. de Foncin, commandant le village de Dakar. Ce n'est qu'en novembre que les Anglais quittèrent Saint-Denis et que Caillié

A ce moment justement une expédition britannique se formait sous la conduite du major Peddie : elle voulait retrouver les traces de Mungo Park qui avait disparu en 1805 après avoir découvert une partie du Niger. Mais Peddie mourut en arrivant à Kakondy (probablement Kobé), sur le rio Nunez. Il fut remplacé à la tête de sa caravane par le capitaine Campbell et celui-ci se mit en route pour traverser les hautes montagnes du Fouta-Diallon. Hélas! en peu de jours il perdit une partie de son monde et de ses bêtes de somme; puis il fut retenu par le roi nègre du pays et ne put obtenir qu'au prix d'une forte rançon le droit de revenir sur ses pas. Ce retour fut désastreux : les blancs endurèrent des persécutions pénibles; Campbell, qui avait fait briser les fusils, et plusieurs de ses officiers furent tués, et ce ne furent que des débris de l'expédition qui purent regagner Sierra-Leone.

C'est l'honneur des Anglais que de ne pas vouloir accepter les échecs. A peine l'expédition Campbell revenue en déroute, ils en organisèrent une nouvelle. Caillié, qui n'avait pu être de la première, se promit d'être de la seconde : on lui avait dit que le major Gray, qui devait la commander, avait « besoin de monde » Il voulut s'embarquer sur-le-champ pour gagner la colonie anglaise : point de bateau. Ou'à ce la ne tienne, il ira par terre. Point d'argent? Il ira à pied, et le voilà parti de Saint-Louis en compagnie de deux nègres qui regagnent Dakar. Trois cents kilomètres sur un sable « brûlant, presque mouvant », où il lui faut presque courir pour suivre les deux vigoureux marcheurs qu'il escorte. « Je ne puis exprimer la fatigue que j'éprouvai sous le poids d'une chaleur accablante », dit-il et on l'imagine volontiers. Pas d'eau, rien à boire, et « pour marcher sur un terrain plus solide, nous étions forcés de ne pas quitter la plage. Mes jambes étaient couvertes d'ampoules, et je crus que je succomberais avant d'arriver à Dakar. Cependant nous atteignîmes enfin ce village. Je n'y séjournai pas et pris tout de suite passage sur un canot qui me porta à Gorée ». Là on lui remontra qu'il était encore bien loin de Sierra-Leone et que le plus dur restait à faire. Il avait dix-sept ans et demi : il se laissa convaincre; mais qu'allait-il devenir? Un brave homme du nom de Gavot, un officier, lui procura le passage gratuit sur un navire marchand qui faisait voile pour la Guadeloupe. Il se laissa embarquer.

Mais il ne resta que six mois aux Antilles, dans un petit emploi que les lettres de recommandation dont on l'avait muni lui avaient procuré. Pourquoi? Il nous le dit : il lut là-bas le voyage de Mungo Park, et toute sa passion se réveilla. Il s'embarqua à la Pointeà-Pitre sur un navire qui allait à Bordeaux, et de là gagna Mauzé. Mais il n'y resta guère : dès la fin de 1818 il était de nouveau à Saint-Louis. Toute sa fortune consistait en une somme de trois cents francs que lui avait procurés une collecte faite dans son village natal : encore l'avait-il « extrêmement diminuée par des courses inutiles », paraît-il.

A ce moment l'expédition du major Gray se trouvait arrêtée par ce même roi ou almamy du Bondou qui avait empêché celle du capitaine Campbell. Le monarque noir, en effet, avait gardé un excellent souvenir de la rançon qu'il avait tirée du prédécesseur de Gray, et il exigeait de celui-ci un si onéreux « droit de passage » que le major avait dû envoyer un émissaire à Saint-Louis pour se réapprovisionner en marchandises. C'était un métis français, nommé Adrien Partarrieu. Sur-le-champ, Caillié courut demander à Partarrieu de l'engager, mais ce dernier ne consentit à l'emmener que comme surnuméraire en quelque sorte, sans solde et à condition qu'il pourvoirait lui-même à sa subsistance. Caillié accepta avec enthousiasme et partit le 5 avril 1819 avec le métis et ses gens, fort mal équipé et approvisionné, faut-il le dire?

On lira ci-dessous (dans l'Introduction de son voyage) ce qu'il advint de cette expédition et comment la caravane du major Gray (qui paraît avoir eu un peu trop de confiance dans les sauvages : peut-être un élève de Rousseau, ce major) dut se réfugier à Bakel, sous la protection d'un poste français, après une fuite éperdue à travers le pays. Le petit Caillié avait terriblement souffert, et à Bakel il fut pris d'une fièvre si violente qu'on dut l'envoyer, par le fleuve Sénégal, jusqu'à Saint-Louis où il entra à l'hôpital.

Quoique chétif, il avait une excellente santé comme il le prouva plus tard, et heureusement pour lui. Il ne put néanmoins sortir de l'hôpital qu'après plusieurs mois. Que faire? Il n'avait pas un sou : il entra comme cuisinier aux Chantiers de Saint-Louis; puis, comme il n'arrivait pas à se rétablir tout à fait, il se décida à retourner en France pour quelque temps et s'embarqua pour

orient.

C'est là qu'il apprit comment le major Gray, après avoir tenté de continuer son voyage à l'intérieur de l'Afrique, « avait échoué dans toutes ses tentatives, non sans nuire au commerce françaisgenre de succès qui l'aura bien peu dédommagé de la perte énorme qu'il fit supporter à l'Angleterre, car son entreprise, celles de Peddie, de Campbell et de Tucken ont, dit-on, coûté ensemble dix-huit millions de francs ». On peut supposer que c'est à ce moment que Caillié commença de se dire que ce n'était pas une grande caravane de ce genre qui parviendrait au cœur de l'Afrique : il fallait partir tout à fait seul et, puisque les chrétiens seraient toujours molestés par ces populations fanatiques, il fallait se faire passer pour Arabe. Qu'on songe au prodigieux courage qu'il lui fallait pour rêver seulement à un pareil projet! Tant d'explorateurs héroïques avaient succombé déjà, les Watt, les Winterbottom, les Hornemann, les Mungo Park! Et lui il songeait à s'aventurer sans un seul compagnon au milieu de ce continent immense et inconnu, parmi ces peuplades qui haïssaient mortellement le nom même de chrétien; comment les tromperait-il, et quels dangers l'attendaient? Mais le courage ce n'était pas ce qui manquait à Caillié.

En attendant qu'il pût le prouver, il était entré, en France, au service des Sourdet, de grands négociants en vins de Bordeaux : pendant quatre ans, il vovagea pour eux aux Antilles. Mais il n'avait certainement pas perdu de vue ses projets. Il se peut, d'ailleurs, qu'il ait profité de ce temps de repos relatif pour compléter son éducation. On ne savait pas encore grand'chose sur 'intérieur de l'Afrique : Boodwich n'avait pu dépasser la Gambie et il y était mort de la fièvre, comme Bolzoni en mourut à Gato. Mungo Park avait vu le Niger avant de s'embarquer à Sansanding pour le dernier voyage au cours duquel il disparut; le major Laing et Mollien l'avaient aperçu ailleurs, et voilà tout ce qu'on savait; le reste était en blanc sur les cartes. Et c'étaient ces milliers de kilomètres de brousse ignorée que le petit Caillié révait de traverser tout seul pour gagner cette mystérieuse Tombouctou que personne ne savait seulement où placer. Peut-être l'avoua-t-il à son patron, peut-être le séduisit-il par cette puissance que donne une idée embrassée mystiquement; en tout cas il lui plut, puisque M. Sourdet lui fit l'avance d'une petite pacotille lorsqu'il repartit

pour Saint-Louis. Il y était de retour en 1824.

Cette fois son projet était bien arrêté. Il voulait aller faire son éducation de musulman et d'Arabe auprès des Maures, puis partir pour l'intérieur; ses cheveux et ses yeux très noirs, son teint brun et cuit par le soleil lui permettraient sans doute de passer pour un Maure; quant au reste, il se débrouillerait... La colonie était alors gouvernée par un homme éclairé, paraît-il (cela ne se vit point par la suite), le baron Roger : Caillié alla le trouver, lui exposa son projet et lui demanda l'appui du gouvernement royal. Roger reçut avec bonté le chétif jeune homme qui méditait cette folie et lui représenta que le négoce auquel il se livrait avec la pacotille de M. Sourdet marchait bien et « offrait des chances de fortune qu'il était imprudent de sacrifier »; pourquoi aller risquer sans fruit son avenir et peut-être sa vie? Mais Caillié se souciait bien de la fortune! Les discours du baron Roger « ne changèrent rien à ma résolution », dit-il; il déclara froidement que si le gouvernement n'accueillait pas ses offres, il voyagerait avec ses seuls moyens. Alors le gouverneur lui fit donner quelques modestes marchandises, un peu de guinée et de pacotille, et, le mardi 3 août 1824, René Caillié partit à pied, avec tout son bien dans un sac de cuir. Il avait alors un peu moins de vingt-cinq ans.

Il se rendait chez les Maures. Tout le monde en Afrique détestait

et craignait ces nomades sectaires, pillards et sans foi, dont les trois groupes, les Trarzas, les Douiche et les Braknas erraient de pâturage en pâturage depuis le Sénégal jusqu'à l'Adrar. Mais ils avaient du prestige auprès de toutes les peuplades nègres à cause de leur esprit belliqueux, de leur dévotion étroite, d'ailleurs peu profonde, et de leur fanatisme. Leur langue était connue de tous les voyageurs depuis Djenné jusque dans l'Afrique du Nord, et des jeunes gens venaient jusque du sud du Sénégal pour s'instruire chez eux à la pure loi de Mahomet qu'ils prétendaient maintenir. Caillié, qui comptait le danger pour rien, s'était seulement dit

qu'il ne pouvait avoir de meilleurs professeurs.

Nous ne raconterons pas le séjour qu'il fit chez eux, de septembre 1824 à avril 1825, puisqu'on le trouvera narré par lui-même ci-dessous. Il s'était présenté comme le fils d'un Français qui établi à Saint-Louis, avait été enthousiasmé par la lecture d'une traduction du Coran et qui avait vendu toutes ses marchandises pour venir s'établir chez les Braknas dont il avait entendu vanter la sagesse, et s'y convertir à l'islamisme. Ce qu'il eut à souffrir moralement et physiquement parmi ces durs et hypocrites dévots qui le haïssaient, on l'imagine aisément. Il était un objet de dérision pour tout le monde, et surtout pour les femmes et les enfants il n'est pas de minime tourment qu'on ne lui fit endurer. On le soupconnait en outre, car, nous dit-il, les Maures, qui croyaient que les Français habitaient dans quelques pauvres petites îles et jugeaient leur pays le plus beau du monde, étaient persuadés que nous voulions nous en emparer et se méfiaient fort des espions aussi Caillié ne pouvait-il se promener autour du camp sans mille ennuis. Joignez que, chez ces gens, les nobles ne se nourrissaient que de lait, les femmes de lait coupé d'eau où l'on mettait des boulettes de beurre, et les autres de lait et d'un peu de bouillie de mil à l'eau, qu'ils avalaient une fois par jour sans sel ni assaisonnement : le pauvre Caillié; qui recevait fort peu de tout cela, était affamé au point de tomber malade de faiblesse. Sa vie fut affreuse parmi ces musulmans dévots, avares, voleurs et méchants, un des plus odieux peuples qui aient jamais vécu.

Après six mois de séjour, il obtint à grand'peine la permission de se rendre à l'une des escales commerciales que la France avait établies sur les rives du Sénégal et où les Maures venaient vendre leur gomme. Il espérait y obtenir quelques marchandises afin de pouvoir partir avec une des caravanes marchandes que les Braknas envoyaient au cœur du pays et là, sous prétexte d'un pèlerinage à la Mecque, traverser toute l'Afrique et s'en revenir par l'Egypte. Mais il eut beau écrire au gouverneur et lui exposer sa situation ; « M. le Commandant » ne lui répondit même pas. Alors il se décida

à partir pour Saint-Louis.

* *

C'était fort dangereux : il était escorté de Maures; la moindre indiscrétion des gens qui l'avaient connu dans la colonie pouvait le compromettre. Mais que faire? Il partit... Hélas! il apprit en arrivant que le baron Roger, en qui il voyait un protecteur, était en congé : et le baron Hugon, capitaine de frégate, gouverneur par intérim, lui opposa le règlement : avait-il une mission officielle, oui ou non? Non. En ce cas à quel titre le faire « émarger »? Bref, comme on ne pouvait malgré tout le laisser mourir de faim, on lui accorda la ration du soldat pendant quinze jours. Il demandait six mille francs en marchandises de traite, six mille francs pour traverser l'Afrique! A force d'instances il obtint la promesse d'en avoir douze cents. Il ne put les accepter. Déjà ses compagnons maures avaient entendu parler de ses desseins secrets : tous ses projets étaient compromis, toutes les cruelles souffrances qu'il venait d'endurer devenaient inutiles. Il lui fallut même se cacher durant quelque temps par prudence : les indigènes voulaient le tuer. Les blancs mêmes ne lui épargnaient pas leurs sarcasmes. Il sollicita d'être transporté gratuitement jusqu'à Galam par le bateau à vapeur : on lui répondit que M. Beaufort, un autre explorateur qui, lui, avait reçu vingt mille francs, s'y trouvait malade qu'il pourrait lui être désagréable de voir venir un rival; que, s'il se résignait à renoncer à son expédition, alors on pourrait peut-être lui donner, à lui, Caillié, une partie de l'argent qui resterait inemployé. Comme il priait qu'on payât au moins sa pension dans l'humble auberge où il vivait, on lui offrit un emploi de surveillant des nègres dans une factorerie avec cinquante francs de salaire. Il refusa, mais se fit pour vivre chasseur d'oiseaux et empailleur ne fallait-il pas attendre le retour de son « protecteur »

Il revint enfin, ce baron Roger, deux mois plus tard. Caillié

courut à Saint-Louis en toute hâte : « Si j'avais pu, dit-il, j'y serais allé à la nage ». Il était plein d'espoir : il s'empressa de rédiger une nouvelle supplique et il alla jusqu'à y joindre les notes infiniment précieuses qu'il avait prises durant son séjour chez les Maures Braknas... Mieux vaut supposer que M. Roger ne les lut pas, car il refusa net la subvention. Et comme Caillié insistait, désespéré, on finit par lui promettre, ironiquement, qu'on lui donnerait une certaine somme à son retour de Tombouctou. Alors il passa

à Sierra-Leone, chez les Anglais.

Il eut là du général Charles Turner, gouverneur, le meilleur accueil. Justement le gouvernement britannique venait de promettre une magnifique récompense de quatre mille livres au premier Européen qui atteindrait la ville mystérieuse. Seulement, les Anglais entendaient bien que ce serait un des leurs qui gagnerait la gloire et la prime. D'ailleurs le major Laing n'était-il pas parti de Tripoli en mai 1825 pour accomplir cet exploit? Bref, le général Turner trouva un moyen de tout arranger : il confia au jeune Français la direction d'une fabrique d'indigo aux appointements de trois mille six cents francs par an, ce qui était certainement une très belle situation pour lui. Caillié, cette fois, accepta. Désormais, il était décidé à partir à ses frais : en faisant des économies, sa situation nouvelle devait lui permettre de se procurer un peu d'argent.

Cependant, il se lia d'amitié avec les marchands musulmans qui fréquentaient Freetown. Il leur racontait toute une histoire : Ie suis né à Alexandrie de parents arabes, j'ai été emmené en France, tout petit, par des Français de l'armée qui était allée en Egypte; depuis lors j'ai été conduit au Sénégal pour y faire les affaires commerciales de mon maître qui, satisfait de mes services, m'a affranchi. Je ne souhaite qu'une chose : retourner dans mon pays pour y retrouver ma famille et reprendre la religion de l'Islam ». Il leur récitait les passages du Coran qu'il savait par cœur; il se joignait chaque soir à eux pour faire la prière. A la fin ils finirent par le croire. En même temps il économisait; en 1827 il avait deux mille francs devant lui ; n'était-ce pas tout ce qu'il fallait pour traverser l'Afrique? Sur ce viatique, il acheta pour dix-sept cents francs de marchandises : poudre, tabac, verroteries, corail, ambre, mouchoirs de soie, ciseaux, couteaux, miroirs, girofle, trois pièces de guinée bleue et un parapluie, le tout pesant moins de cinquante kilos dans un sac indigène en cuir; il mit les trois cents francs qui lui restaient dans sa ceinture, et, sa démission donnée, le 22 mars 1827 le voilà parti.

La première difficulté était de changer de costume, car il avait dû reprendre l'habit européen. Pour cela, il s'en alla à Kakondy et revêtit le costume arabe qu'il ne devait plus quitter avant bien longtemps. Enfin, le 19 avril 1827, il se mit en route à 9 heures du matin. Il cachait dans ses poches deux boussoles sous un vieux Coran déchiré; quant à l'heure, il comptait la mesurer approximativement par l'ombre de son bâton à midi. C'étaient là tous ses

instruments de repère.

* :

Le 10 mai il arrive à Cambaya, où il demeure quelque temps pour se reposer, puis pour trouver un nouveau guide. Le 26 mai il repart, séjourne du 17 juin au 16 juillet dans la ville soudanaise de Kankan et descend de là, à travers le pays qui devait plus tard être celui du terrible Samory, jusqu'à Sambatikila, puis jusqu'à Timé. Son pied blessé le retient dans ce village. Il attrape le scorbut! Il demeure parmi ces noirs malveillants, dans une atroce détresse physique et morale, du 3 août 1827 au 9 janvier 1828. Il peut enfin repartir avec une caravane de marchands, traverse Tangrera (ou Tangrela), Kouara (Kouoro), Coloni, et le 10 mars, après bien des aventures cruelles, le voilà dans la grande ville commerçante de Djenné ou Jenné, comme il dit.

Il va maintenant descendre ce Niger que ses prédécesseurs

Il va maintenant descendre ce Niger que ses prédécesseurs avaient à peine entrevu, dans un bateau transportant des marchandises et des esclaves, où on lui fait subir toutes sortes de mauvais traitements. Il part de Djenné le 23 mars, rencontre les Touareg, aborde le 19 avril au village de Cabra, qui sert de port à Tombouctou, et pénètre enfin le lendemain avec une joie indicible, dans la ville fameuse, où il recueille les témoignages de la visite qu'y avait faite le major Laing avant d'être assassiné

près d'El Arouan, un peu au nord.

Il reste quatorze jours à Tombouctou et, le 4 mai 1828, il s'en éloigne avec une de ces caravanes de Maures qui avaient pour métier de transporter les marchandises à travers le Sahara, entre les Etats barbaresques de l'Afrique du Nord et Tombouctoud'où ensuite on les amenait à Djenné par cette route du Niger qu'avait suivie Caillié.

Le 9 mai, notre homme passe à l'endroit où Laing a été mis à mort et le soir même il pénètre à El Arouan, la ville infernale du vent d'est, dernière escale avant l'entrée au désert. Le 26 mai, à moitié mort de soif, les hommes et les chameaux parviennent aux puits de Telig (ou Telik) qu'Adams sans doute, venant du nord, avait déjà atueints. Pauvre, hai de ses compagnons fanatiques, Caillié arrive enfin, le 29 juin, après un long calvaire, au bord du Tafilet, à El Harib, d'où beaucoup de ses compagnons sont originaires et où il mène une vie cruelle. Il y séjourne, horriblement malheureux, du 29 juin au 12 juillet; puis la caravane repart pour gagner le Tafilet, escortée par des Berbères, et à Ghourland, le 23 juillet, elle se disperse.

Ce n'est pas fini, il s'en faut! Il s'agit maintenant de traverser le Maroc pour essayer de gagner Rabat où il y a un consul de France. Le voyageur entre à Fez le 12 août. Son désir d'aller vers l'ouest étonne les gens méfiants : ne se rend-il donc pas à Alexandrie? Néanmoins, le 14 le voilà à Méquinez (ou Meknès), et le 18 à Rabat. Hélas! l'« agent diplomatique » français, un Juif du pays nommé Ismaïl, ne peut rien faire pour lui : il n'a pas d'« instructions ». Le pauvre Caillié écrit au consul général à Tanger, puis au bout de quatorze jours la réponse n'étant pas encore arrivée, à bout de misère il repart. C'est le 2 septembre. Il passe à Larache et parvient à Tanger le 7, à la nuit tombarte.

Le voilà au port, mais tout n'est pas dit, bien loin de là! Il faut se faire reconnaître du consul; il faut s'évader de la vie arabe sans éveiller le moindre soupçon qui le ferait mettre à mort surle-champ. Ne trouvant pas le consulat français, Caillié se risque à se renseigner au consulat anglais : un domestique met à la porte cet indigène pouilleux, qui pourtant parle sa langue, mais un native... vous pensez! Enfin Caillié se risque à entrer au consulat français. Le consul général venait de mourir; par bonheur le viceconsul Delaporte, qui faisait l'intérim, était membre de la Société de Géographie. Il comprend du premier coup la valeur du merveilleux et retentissant exploit de Caillié; il l'accueille, finit par le cacher au consulat, écrit au commandant de la station navale française à Cadix. Le marin envoie sur-le-champ une goélette et Caillié, déguisé en matelot, peut enfin s'embarquer le 27 septembre 1828 sur la Légère après avoir bien manqué d'être arrêté au dernier moment. Dix jours plus tard, il abordait à Toulon et entrait en quarantaine au lazaret.

*

Le jour même où il avait réussi à embarquer Caillié sain et sauf, Delporte avait écrit au vice-président de la Société de Géographie, Jomard, membre de l'Institut, pour lui annoncer la retentissante nouvelle et le prier d'envoyer quelques secours au voyageur qui arrivait sans ressources. Jomard fit aussitôt adresser cinq cents francs à Caillié par la Société de Géographie. Dès le 18 octobre il fit connaître au président de l'Académie des Sciences qu'un Français venaît de traverser toute l'Afrique depuis le rio Nunez, vers le dixième degré un quart de latitude, jusqu'au détroit de Gibraltar ». Deux jours plus tard, le 20 novembre, la Société de Géographie apprit officiellement la merveilleuse nouvelle au ministre de l'Intérieur Martignac et au ministre de la Marine Hyde de Neuville. Enfin, le 23 octobre le Moniteur annonça le succès de M. Auguste Caillié ». Pourquoi Auguste et non René? Parce que M. Delaporte avait parlé de René-Auguste Caillié, on ne savait rien de lui, pas même son nom!

La Société de Géographie avait fait ce qu'elle pouvait. Mais le 28 octobre, le ministre de l'Intérieur lui répondait qu'il venait de prier le ministre de la Marine de « procurer au sieur Caillié les moyens de se rendre à Paris ». Et le 11 novembre, le ministre de la Marine écrivait à son tour qu'il avait reçu les deux lettres, celle de la Société et celle de son collègue, et qu'il avait « répondu à Son Excellence que c'est à elle qu'il appartient de procurer à cet explorateur les premiers secours qui paraissent lui être nécessaires ». Cependant le pauvre Caillié attendait... L'administration était déjà sous la Restauration ce qu'elle est aujourd'hui.

Heureusement, notre homme avait reçu quelque argent, comme nous l'avons dit. D'autre part, il pouvait espérer le prix de la Société de Géographie. Oh!il n'était pas de cent mille francs-or comme celui des Anglais! Un membre anonyme de la Société

vait fait don de mille francs pour être offerts en récompense au voyageur qui rapporterait le premier des renseignements précis sur Tombouctou; à quoi le comte Orloff avait ajouté mille autres francs, le ministre de la Marine deux mille, celui des Affaires étrangères deux mille également, et celui de l'Intérieur mille, si bien qu'au total Caillié pouvait recevoir sept mille francs, plus une médaille d'or et deux mille francs offerts par la Société ellemême. Dès l'annonce de son succès, un célèbre géographe anglais, John Barrow, avait écrit à Jomard que le major Laing était entré à Tombouctou avant le Français et que ses compatriotes détenaient le record, comme nous dirions. A quoi Jomard répondit fort justement que la Société ne disait pas le contraire, mais qu'elle prétendait que Caillié était le premier à avoir rapporté des renseignements sur la cité inconnue, ce qui était indiscutable. Le 5 décembre 1828, la Société reçut solennellement le voyageur dans une grande séance et lui décerna son prix. Un peu en retard, le ministre de la Marine (aux services duquel étaient rattachées les deux colonies) Hyde de Neuville se décida à lui faire donner trois mille francs et à le nommer chevalier de la Légion d'honneur. Martignac à son tour lui accorda trois mille francs payables en naissant de la commanda de la comman six mille francs par an; et en attendant qu'il joignît son poste, il devait recevoir en France un traitement provisoire de trois mille francs. En somme une croix, une médaille, sept mille francsor de la Société de Géographie, six mille de l'Etat, l'espoir d'en toucher trois mille autres l'année suivante et une pension, voilà ce qu'il recueillait.

Il était encore tremblant de fièvre; le scorbut mal soigné lui avait laissé des traces douloureuses : il se montre quelque part dans son voyage, sans y attacher autrement d'importance, en train de se retirer un os du palais. Pourtant il s'occupa de rédiger, d'après ses précieuses notes (qui existent encore), son journal de voyage. Jomard, qui était un des géographes les plus justement connus en ce temps, l'aida, non pas à écrire le journal, malheureusement, mais à établir l'itinéraire, les cartes et les remarques géographiques; il s'occupa aussi « de la division de l'ouvrage et de l'ensemble de la publication », c'est-à-dire qu'il dut relire le manuscrit; mais le voyage paraît bien être de la main de Caillié lui-même et c'est dommage : car s'il eût été composé avec autant de talent que de véracité, nous posséderions en lui un des ouvrages les plus attachants qui fussent probablement.

Malheureusement il n'en est rien. En effet, au lieu d'écrire tout simplement, à la bonne franquette, Caillié se croit obligé à un style officiel et cruellement endimanché. Il n'a d'ailleurs ni gaieté, ni verve, ni pittoresque : son livre est pauvre comme un journal de bord. Fort désordonné en outre : l'auteur aborde un sujet, le quitte, le reprend, le quitte encore. Bref, l'ouvrage, sec comme un coup de trique, si j'ose dire, a toute la gaucherie solennelle et glacée des ouvrages de primaires qui veulent trop bien faire. C'est pourquoi, dans cette édition, nous avons, en somme, plus résumé que cité : le talent de Caillié est si nul qu'on n'y peut perdre. Qu'on ne croie pas, pourtant, que nous nous sommes permis d'ordonner le récit si peu que ce soit : nous avons scrupuleusement suivi l'original; certes, nous avons souvent abrégé, mais l'image que nous donnons est néanmoins fidèle.

Le Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Ajrique centrale, précédé d'observations jaites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, par René Caillié, parut en 1830, à l'Imprimerie royale, en trois volumes in-8°. M. Jomard avait fait suivre le Journal de copieuses Remarques et recherches géographiques, de Vocabulaires, de l'Itinéraire, de Documents et pièces diverses, enfin d'une Explication des nombreuses planches dort l'ouvrage était accompagné d'autre part.

Caillié s'était logé pour faire ce travail dans un modeste appartement au n° 32 de la rue de Chaillot. Il y eut à souffrir diverses critiques assez cruelles... Par exemple tel journal, l'Ami de la religion et du roi, l'accusait d'avoir, par une « singulière complaisance, assez conforme d'ailleurs à l'esprit de notre siècle », embrassé la religion de chacun des pays où il avait séjourné. Ce n'était pas vrai et singulière complaisance n'était pas mal. Mais Caillié prenait fort à cœur ces sottises. John Barrow, qui ne pouvait décidément admettre qu'un Français eût réussi où des Anglais avaient échoué, publiait dans la Quaterly Review un article signé de son initiale et assez venimeux, où il mettait en doute le voyage à Tombouctou

malgré les preuves réunies par la Société de Géographie. Caillié répondit avec une émotion visible : on sent bien que son état maladif le faisait cruellement sensible à ces attaques et à d'autres, qui lui venaient de l'étranger surtout. Il l'avoue d'ailleurs dans les dernières pages de son livre.

Et le pauvre homme ne tarda pas d'avoir d'autres causes de chagrin. Epuisé, il était menacé de tuberculose : il dut s'éloigner de Paris et vivre à Bourg-la-Reine dans une pension de famille. Il y rencontra une jeune femme, dont le mariage avait été rompu : son mari était bigame! Il l'épousa. Et le nouveau roi, Louis-Philippe, l'invita à dîner. Bien. Mais, à Mauzé, où il s'en revint pour habiter avec sa femme, il ne fut pas très bien reçu : il était taciturne et froid, d'assez mauvaises façons; il n'avait pas, paraît-il, « cette fleur d'urbanité qui embellit les relations sociales ». Il acheta en 1832 pour quinze mille francs un petit domaine de cultures, entre Rochefort et Saintes, à Beurlay, et il devait lui naître là, en 1833 et 1835, une fille et un fils. Mais le 30 juin 1833 le ministre royal de la Marine (qui administrait les Colonies, comme j'ai dit) supprima mesquinement et vilainement la pension de trois mille francs que Caillié touchait à titre de résident à Bamako; le nom du directeur général des Colonies qui proposa et prit en toute connaissance de cause cette mesure assez laide mérite d'être conservé : il s'appelait M. de Saint-Hilaire. Trois lettres que Caillié écrivit, et dont les deux premières restèrent sans réponse, ne servirent qu'à faire prolonger sa pension jusqu'au rei janvier 1834, c'est-à-dire de six mois.

Alors le pauvre homme redevenu pauvre, d'ailleurs miné par la toux et les fièvres qu'il avait gagnées au service de la France et de son gouvernement ingrat, projeta de repartir, d'aller établir un comptoir sur le Niger, d'explorer le fleuve jusqu'à son embouchure et bien plus loin encore. Puis il vendit Beurlay, acheta un autre domaine plus productif, mais très triste. Il n'ignorait pas que l'on avait l'intention de lui supprimer sa pension du ministère de l'Intérieur comme on avait supprime celle du ministère de la Marine. Il ne pourrait plus vivre que bien mal avec ses deux enfants, quoiqu'il poussât lui-même la charrue : la Baderre, sa nouvelle terre, rapportait mille trois cent soixante-dix francs par an...

C'est dans cette inquiétude qu'il mourut, sans fortune, sa gloire encore discutée, sa santé ruinée, le 15 mai 1838.

JACQUES BOULENGER.

Après la Semaine liturgique de Namur

L'actualité du mouvement liturgique

« La profondeur d'un tel mouvement saisit l'âme et enflamme ses espérances. Notre société ne périra pas spirituellement tant que travailleront en elle de tels ferments.»

Ceci m'a été écrit, au lendemain de la Semaine liturgique de Namur, par une éminente personnalité du monde intellectuel religieux. Son jugement avait été celui de tous les « semainiers », il est celui de quiconque regarde et écoute sans défiance.

Le programme de la Semaine avait été conçu précisément pour mettre en lumière les idées directrices de notre mouvement et le rôle de la liturgie dans la vie religieuse du chrétien. Son austérité n'a rebuté personne, tant sa grandeur et sa beauté s'étaient dès l'abord imposées à tous.

Dès le premier jour, à la première heure, le P. Héris posait avec fermeté la pierre d'angle : il s'agit de la prière de l'Eglise. La place qui lui revient dans la vie du chrétien se mesure exactement à celle qu'y doit occuper l'Eglise. L'affaissement de la

qualité de notre prière est proportionnelle à l'oblitération en nous du sens de l'Eglise.

On le voit, on a pénétré d'emblée au cœur même de la vie du catholique : Qui est et que doit être pour son âme l'Eglise?

Le P. Sertillanges l'a dit, dans son incomparable discours de clôture sur la Mission liturgique de l'Eglise :

« On ne sait pas assez, dans le public chrétien, que l'Eglise c'est nous, nous tous, âme et corps, personnes et choses à leur usage. Nous, dis-je, et non pas je ne sais quelle administration lointaine, établissement protocolaire, hiérarchie dominante, chancellerie, que sais-je, dont l'image intérieure n'est pas loin de ressembler, en certains esprits, à cette définition d'un gavroche irrespectueux : « L'Eglise, c'est les curés. »

«L'Eglise n'est pas une administration, c'est une immense unité dont chacun de nous est une part; c'est un corps dont nous sommes les membres, dont Jésus-Christ est la tête, dont le Saint-Esprit est l'âme commune, et dont la vie liturgique, prise dans son exten-

sion totale, est l'essentiel fonctionnement.»

Si l'Eglise est cela, on comprend pourquoi la piété liturgique est nécessaire. L'on comprend aussi pourquoi et comment elle est collective. Cela ne veut pas dire seulement que l'on prie à plusieurs, au nom de plusieurs et pour plusieurs. C'est là un parler

vague et superficiel.

La collectivité liturgique est une chose bien plus belle et plus profonde : c'est la collectivité chrétienne elle-même. Le lien qui réunit ceux qui, dans le temple, célèbrent ensemble la liturgie n'est pas leur commune présence, c'est leur commun baptème, par quoi ils sont membres d'un seul corps, dont le Christ est la tête : leur vie est une, elle s'alimente à une source unique, et se distribue suivant une loi de solidarité qu'on appelle la Communion des Saints.

Comme ils le comprenaient les chrétiens qui, durant trois siècles traqués par l'Etat romain, se réunissaient où ils pouvaient pour prier! Quel profond sentiment d'appartenir par le baptême à la race élue, au sacerdoce royal, au petit troupeau héritier du royaume! Quel n'était pas leur sens aigu de leur unité dans le Christ!

Plus tard lorsque, rompant les barrières, l'expansion chrétienne eut tout envahi, cette perception de l'unité s'affaiblit et s'émoussa.

Mais aujourd'hui que le monde s'organise en marge du Christ, que les cadres de la vie publique compriment, jusqu'à vouloir l'étouffer, notre respiration religieuse, nous voici revenus peu à peu aux temps difficiles où, instinctivement, se groupait la famille des disciples du Christ.

A rester seul au milieu des sourires sceptiques, de la persécution perlée ou agressive, dans l'air lourd, capiteux, on éprouve le vertige; le doute s'empare de l'esprit, le découragement et l'indifférence gagnent le cœur. Plus que jamais nous avons besoin d'être ensemble pour prier, et de prier ensemble. Nous avons aussi besoin qu'on nous dise comment il faut prier. De plus, devenus exigeants par l'hyperesthésie intellectuelle où nous vivons, il nous faut une pri re dont l'éminente valeur nous impose sa supériorité.

A toutes ces exigences l'Eglise a depuis longtemps répondu en composant son missel, pour en faire le livre de sa prière.

* * *

En agissant ainsi, elle s'acquittait simplement d'une de ses tâches primordiales.

En vérité, les chrétiens ont si lamentablement réduit l'Eglise

à n'avoir plus dans leur vie que le rôle d'une administration spiri tuelle, qu'ils en ont presque perdu le sens de leur baptême.

Ce sacrement de la régénération est aussi celui de l'initiation : il nous incorpore à l'Eglise. Nous appartenons à l'Eglise. Mère du baptisé, celui-ci lui est confié. A elle incombe de le conduire à la vie éternelle. Elle n'avait donc pas le droit de se désintéresser du moyen par excellence d'y parvenir, la prière.

C'est en exécution de son mandat essentiel que l'Eglise nous a composé son admirable missel, authentique prière des baptisés. Et quelle prière! Toute la prière humaine. Prière de la créature devant son Dieu, avec la conscience de dépendre toute de Lui, d'attendre tout de son bon plaisir. Prière de l'enfant, levant son regard vers son Père. Prière du pécheur, du prodigue, du racheté. Prière sublime du sacrifice. Tout s'y trouve: louange, gratitude, sanglots, supplication et, par-dessus tout, désir éperdu d'exilés...

Si le chrétien est ainsi confié à l'Eglise, qu'a-t-il à faire sinon s'abandonner à un guide si divin, et ouvrir avidement l'humble volume qu'il lui a mis en mains?

Ce geste confiant, ce retour entier, filial à l'Eglise — comme on va au Christ — c'est tout le but du mouvement liturgique.

* *

Ce fut aussi celui auquel tendaient, par un rythme impressionnant de convergence, toutes les conclusions de la Semaine de Namur. Et cela sans violence, par la seule force des réalités chrétiennes élémentaires, qui conféraient aux travaux leur noblesse et je ne sais quelle vigueur propre aux choses nécessaires et simples.

Là gît peut-être l'un des secrets de l'actualité de la liturgie : dans un monde désespérément compliqué et anarchique, les âmes

aspirent au simple et à l'autorité.

Nous savons que Dieu a tout remis entre les mains de son Christ, et que le Christ a tout confié à l'Eglise. Alors, simplement, nous allons vers elle : « Mère, enseigne-nous à prier! »

† BERNARD CAPELLE, O. S. B., Abbé-coadjuteur du Mont-César.

Sur

un

brise-glace soviétique(1)

Blanc et rouge

Tandis que le brise-glace soviétique Malyguine descendait à toute vapeur la Dwina couleur de plomb vers la mer Blanche, 'le chancelier du Reich Brüning arrivait à Paris. A l'instant même où les représentants des sept puissances décidaient à Londres le maintien des crédits étrangers à court terme accordés à l'Allemagne, nous nous heurtions, près du soixante-dix-septième degré de latitude aux premières glaces qui s'étendaient sous une brume grise jusqu'à l'horizon jaunâtre. A peine M. Mac Donald était-il arrivé à Berlin que le Graj-Zeppelin apparaissait, dans une auréole de nuages dorés, au Malyguine à l'ancre devant l'île Hooker. Nous nous échouâmes sur un « caillou », au large de l'île Newton. Le choc me jeta à bas de ma couchette dans mon étroite cabine; au même instant, le Reich renflouait la Danatbank, l'escompte de la Banque d'Angleterre montait, et la température de la mer Victoria tombait à 5 degrés sous zéro. Enfin, M. Baldwin entrait dans un cabinet Mac Donald au moment où nous remontions la

⁽¹⁾ Pages extraites d'une relation de voyage qui paraîtra bientôt, sous ce titre, chez Grasset, à Paris.

Dwina, large comme la mer, pour regagner Arkhangel, notre point

de départ.

J'ai pris part en effet à l'expédition du Malyguine à la Terre François-Joseph. Mais les événements économiques et politiques qui se déroulèrent pendant cette croisière retinrent bien davantage mes pensées. Si les radiotélégraphistes du Malyguine n'avaient oublié une vis de leur récepteur à ondes courtes, ce qui rendit fort difficile la réception des nouvelles directes de l'étranger, l'expédition eût été placée sous le signe de la crise financière internationale et non point sous le signe de l'été polaire. Ce voyage fut révélateur : il y avait à bord une bonne douzaine de jeunes communistes, charmants garçons d'ailleurs, dont la bonne humeur augmentait à mesure que la raison des pays dits capitalistes semblait diminuer. Chaque fois qu'un radio russse annonçait la baisse de la livre anglaise ou quelques difficultés bancaires en Allemagne, les visages de nos compagnons rayonnaient d'une joie sincère. Je m'efforçais alors de les éviter et me réfugiais à l'avant pour voir se briser les glaces, car malgré mon amour de la discussion, je me fusse trouvé à bout d'arguments en de telles circonstances. Chargé de communistes intelligents, combatifs, et pleins de vie, ce navire contenait. invisibles et silencieux, les éléments des plus grands conflits du monde. Le souffle mortel de la banquise agissait moins sur vous que le contact journalier de ces hommes qui portaient comme une auréole toute l'idéologie de l'Union Soviétique, de cette jeunesse rouge qui se grisait à la pensée que le drapeau rouge flotte de Sarmacande à la Terre François-Joseph. Le monde polaire avec ses glaciers étincelants et ses escarpements basaltiques modifiait sa froide couleur et devenait l'Arctique Rouge.

Tourisme dans le néant

De même que les fourmis entretiennent une espèce de puceron dont elles tirent un suc précieux, de même l'Union Soviétique essaie de séduire les touristes étrangers afin de se procurer les devises qui lui permettront d'acquérir des machines, plus nécessaires encore pour elle que le pain quotidien. Avec ces devises étrangères on peut tout obtenir en Russie, même l'accès à l'Arctique; la Russie, en effet, y possède des territoires plus étendus que toute autre nation. C'était une idée singulièrement audacieuse que d'ouvrir au tourisme une région visitée jusqu'ici par les seules expéditions scientifiques, et cela au prix de grands dangers pour les navires, leurs équipages et leurs passagers. L'Union Soviétique, l est vrai, dispose des brise-glaces les meilleurs et les plus forts du monde. Embarquer sur un simple navire des touristes qui ont la prétention de revenir sains et saufs en Europe à une date déterminée, et les envoyer naviguer au-delà de la limite méridionale des glaces, cela dépasse en vérité le cadre du tourisme. Car un homme qui voyage pour son agrément ne tient pas à courir le risque de geler par 80 degrés de latitude, pour ne recouvrer sa liberté que dix mois plus tard. Un explorateur envisage aisément cette perspective, surtout s'il a pu au préalable choisir soigneusement ses compagnons. Or, on refusa absolument de me communiquer avant le départ la liste des passagers, on me fit observer que la puissance des machines du Malyguine rendait impossible un blocus dans la banquise et un hivernage en compagnie d'une société de hasard. Heureusement, car j'aurais très volontiers appris à jouer aux échecs avec le charmant général Nobile pendant la longue nuit d'hiver, ou écouté avec non moins de plaisir les œuvres de Debussy exécutées par le professeur Wiese pour couvrir le mugissement du blizzard; mais des discussions avec des marxistes combatifs sur la dialectique révolutionnaire de Hegel à Lérine ou d'interminables conversations avec les passagers américains sur les meilleures communications du monde par train rapide et la meilleure graisse à fusil m'eussent un peu lassé à la longue.

Le citoyen soviétique montre pour le progrès un amour si ardent que nous autres sceptiques nous le trouvons particulièrement dangereux ou tout au moins inquiétant. L'idée de livrer au tourisme l'archipel François-Joseph, cette terre vierge, lui donne la plus grande satisfaction; dans son exaltation, il voit déjà s'élever, au milieu des rochers tachetés de mousse du cap Flora, un hôtel dont les chambres bien aérées ne seraient louées, naturellement, qu'à de riches étrangers, moyennant une monnaie étrangère; riches, tous les étrangers ne le sont-ils pas? Le citoyen soviétique possède en effet un état d'esprit particulier que l'on peut appeler la maladie du tourisme étranger. C'est ainsi qu'il se montre froissé

si on lui fait observer qu'au nord du quatre-vingtième degré de latitude la brume domine en été, ou que les îles de l'Arctique russe sont entièrement recouvertes de glaciers. En tout cas, la question de savoir si les voyages du tourisme dans la partie de la zone arctique qui dépend de l'Union Soviétique peuvent devenir une source de profits n'est pas encore tranchée. Les beautés grandioses de l'Arctique se dévoilent seulement au voyageur qui accepte un certain risque lorsqu'il pénètre dans cette région hasardeuse, de même que le mystère de la haute montagne ne se révèle entièrement qu'à celui qui consent à gravir de périlleux sommets. Mais il sera toujours impossible de faire courir des dangers à un vapeur afin d'accroître le plaisir de ses passagers. En aucune circonstance le capitaine du *Malyguine* n'eut semblable intention; sans doute même blâmait-il, dans son for intérieur, la curiosité des étrangers qui voulaient pénétrer dans la banquise sans aucun but sérieux. Aussi, dès que la brume s'appesantissait sur nous, ce qui était fréquent, amarrait-il son beau navire à un glaçon pour attendre un temps plus favorable; quant aux passagers, après avoir pendant une heure, puisé quelque mélancolie dans le néant de cette brume blanche et désolée, ils descendaient dans leurs cabines pour s'étendre sur leurs couchettes et lire les romans humoristiques de Wodehouse. Les passagers auraient désiré naviguer dans des eaux inconnues, mais le capitaine n'entendait point échouer son bateau. Nous conclûmes un compromis. Le navire s'échoua dès le début de notre croisière en vue de l'île Newton, et nous renonçâmes à visiter la partie nord de la mer de Kara, dont les cartes sont totalement dépourvues de ces côtes de profondeur si rassurante pour les capitaines de navire.

L'Arche

On avait promis confort et sécurité aux passagers du Malyguine Si le confort laissait à désirer, on accordait une attention exagérée à la sécurité. Il fallait être prudent du reste, car les régions vraiment grandioses et émouvantes de l'Arctique ne sont point faites pour le tourisme. L'état des glaces favorisa particulièrement notre voyage. Nous ne rencontrâmes les premiers glaçons qu'au 77º de latitude nord, et nous trouvâmes le canal Britannique presque complètement libre; nous n'eûmes enfin que neuf jours de brume. Mais rien ne garantit que le canal Britannique doive être libre l'année prochaine et qu'une brume épaisse ne couvrira pas l'archipel pendant tout le mois de juillet. Un de nos compagnons de route américain a fait plus de deux cents patiences au cours de la croisière; telle n'avait pas été son intention en prenant son billet. Il a fait ses patiences avec autant de sécurité que s'il fût demeuré dans sa maison de Cleveland; de même, les discussions sur le plan quinquennal et le matérialisme historique que je soutins pendant de longues journées avec les passagers communistes se déroulèrent dans une atmosphère de quiétude complète. A ce propos, je ne veux pas manquer d'expri-mer mes remerciements au bureau de voyages d'Etat de l'U. R. S. S., pour ce supplément non compris dans le prix fort élevé du voyage.

Une vie humaine

Le champ de glace, qui du navire paraissait sinon lisse du moin uni, est en réalité entièrement crevassé et perpétuellement mobile On voit aussitôt qu'il a été formé tout récemment par la congélation des grands glaçons isolés. C'est une baie remplie de blocs si nombreux qu'ils semblent former un tout. Autour de nous les vestiges de bouleversements gigantesques s'entassent pêlemêle; d'énormes icebergs en forme de tables, des boues de glaces granuleuses, des blocs que recouvre une légère couche de neige, des plateaux verticaux, chaos vieux de plusieurs années et glaces « nouvelles » formées depuis deux heures à peine, tout cela, accumulé dans la baie par le vent d'Ouest, commence à se disloquer lentement sous l'effet de la marée montante. Ce n'est pas ma première marche sur la glace; d'ailleurs le professeur Wiese, qui est fort expérimenté, me précède, tâtant à chaque pas de sa gaffe. Nous devons fournir un effort considérable. Après vingt mètres de glace lisse sur laquelle nous marchons comme sur de l'asphalte, ce n'est qu'une suite de séracs sillonnés de crevasses que nous ne franchissons qu'en rampant. Nous gravissons un iceberg qui de tous côtés tombe à pic dans l'eau libre. Il nous faut revenir en arrière et chercher un autre passage. Mais la trace de nos pas est déjà coupée par une étroite fissure qui s'élargit à vue d'œil. Une heure s'écoule ainsi, et nous n'avançons guère, car nous nous écartons sans cesse du droit chemin. Wiese m'apprend à user des glacons flottants comme de radeaux pour traverser de larges crevasses pleines d'eau. Je le fais le cœur battant; c'est un terrible sentiment que de se balancer sur un glaçon vacillant au-dessus d'une eau profonde de nonante brasses. Tous deux en nage, nous avons ouvert les cols de nos jaque(tes de cuir, et nous jetons de nostalgiques regards vers la côte qui ne semble pas vouloir se rapprocher; derrière nous, le Malyguine paraît terriblement petit. La glace « ancienne » est couverte de nappes d'eau, mais résistante. On ne craint pas de patauger dans ces flaques dont la couleur bleu tendre prouve l'épaisseur de la glace. Par contre, l'eau libre est sombre; sa teinte grise, souvent même noire, révèle l'océan, l'abîme, la profondeur sans fond, la tombe.

On ne peut oublier cette teinte de l'eau libre dans la banquise, nième si l'on n'a perçu qu'une fois son signal d'alarme étouffé, pareil à l'avertissement d'un homme que la terreur a privé de la parole. Plus elle se montre fréquemment, et plus on a le sentiment de marcher sur l'eau. La couleur indécise de la glace « nouvelle » augmente la confusion : cette glace, également sombre, plie comme du fer-blanc; avant qu'elle ne se brise, des fissures blanches la recouvrent silencieusement comme un réseau d'artères. Le professeur Wiese vient de sauter sur de la glace « nouvelle »; elle cède, et l'eau pénètre en roucoulant dans ses hautes bottes; mais il appuie le haut de son corps sur une glace résistante et se relève facilement. Chose étrange, à partir de ce moment, toute assurance m'abandonne. Jusqu'à présent j'ai sauté les fissures en prenant un glaçon flottant pour appui. Naturellement, je dois sauter rapidement, car le glaçon est beaucoup trop léger pour supporter mon poids plus d'une fraction de seconde.

Devant moi s'étendent plusieurs mètres d'une glace nouvelle qui plie sous mes pieds; puis vient une fissure, trop large pour être franchie d'un bond, mais pas assez large pour être prudemment contournée. J'avise un glaçon arrondi qui flotte sur l'eau, je m'élance en partant du pied gauche, je pose mon pied droit sur le glaçon et je sais que jamais je n'atteindrai l'autre bord. Je file dans l'eau, et tout ce qui suit je le vois au ralenti, un ralenti mortel, qui contraste avec la rapidité de ma chute. L'eau se referme au-dessus de ma tête; puis je remonte à la surface et parviens à saisir le rebord du glaçon sur lequel se tient le professeur Wiese, et dont mes deux mains éprouvent la minceur.

Maintenant l'eau pénètre avidement mes vêtements. Mes manches, imprégnées d'eau et posées sur la glace, se mettent aussitôt à geler; le froid me donne des coups de couteau dans les bras et le cou; mes jambes, qui se raidissent peu à peu, incapables, malgré leurs lourdes bottes, de garder une position verticale, sont soulevées si violemment par la force du courant que la pointe des pieds

heurte en dessous le glaçon auquel je me cramponne.

Wiese, à genoux, me retient par un pan de ma vareuse; il faudrait qu'il fût un géant pour me retirer. Ses mains tremblent, il explore des yeux le champ de glace et chaque fois qu'il distingue au loin quelques personnes, il appelle au secours. Le ton ancieux de sa voix m'effraye : la situation est-elle vraiment si désespérée? Cependant, le rebord du glaçon auquel je m'étais agrippé se rompt, je retombe dans l'eau dont la température plus élevée assouplit aussitôt mes vêtements raidis. Mais Wiese ne m'a pas lâché, je m'appuie de nouveau au rebord du glaçon, et ce qui émerge de mes vêtements recommence à geler. Wiese appelle encore, j'entends des hommes répondre derrière moi à une certaine distance et j'ai le sentiment qu'il est trop tard. Je voudrais dire à Wiese : « Lâchez, Wiese, et merci pour la peine que vous vous êtes donnée! »

Wiese me supplie de tenir bon, je le plains sans mot dire, ce ne doit pas être chose facile que de me retenir par le col. Ce n'est pas un hercule : il est agenouillé sur la glace « nouvelle » qui plie sous notre double poids avec de petits craquements sourds. Mais cette aventure perd bientôt toute éternité : des hommes accourent; le bon Petroff, directeur des P. T. T. à Moscou, silencieux et myope, est à leur tête : plein de zèle, il franchit d'un bond la crevasse d'eau dans laquelle je suis plongé, et se tient maintenant à côté de Wiese. Je ne parle pas des nouveaux émois que nous donne encore la glace trop fragile pour porter tant d'hommes. Au bout de cinq minutes, je me retrouve, ruisselant et rendu à la vie, parmi

mes camarades que je remercie de leur aide courageuse. Mes vêtements trempés recommencent à geler, je reprends immédiatement le chemin du navire que j'atteins bientôt malgré mes genoux vacillants; je me sens sûr et résolu, car un nouvel accident ne saurait arriver à quelqu'un qui vient d'échapper à une noyade. Je rencontre à mi-chemin le premier officier qui vient du bateau et me recommande de revenir en suivant ses traces: il n'a jusqu'ici rencontré aucune difficulté. Il tâte mes membres raides et encore insensibles, me jette à deux reprises le mot vodka comme une formule magique, et me laisse continuer ma route.

Nouvelle terre

Le détroit de Markham, le canal Britannique, la mer de la Reine-Victoria, la mer de Kara, autant de noms, autant de phases de la métamorphose. Nous aurions bien voulu pénétrer aussi dans le canal d'Autriche, qui est à peu près inconnu; mais une solide banquise nous arrêta dans le détroit de Back. En revenant de la Terre du Prince-Héritier-Rodolphe, nous nous trouvâmes dans une grande nappe d'eau libre, qui baignait la côte, et nous rencontrâmes près de l'île Charles-Alexandre cinq îles inconnues. Elles nous firent la grâce, au moment même de notre passage, de secouer leur manteau de brume. A vrai dire, c'était de tout petits îlots qui surgirent sur notre route. Le cinquième n'était à proprement parler qu'un gros « caillou ». Mais c'était une nouvelle terre, nous l'avions découverte. Nous pouvions la porter sur notre carte au cravon rouge, après avoir relevé sa position exacte. Cette découverte nous donna l'envie d'en faire d'autres. Aucun navire n'avait encore pénétré dans la partie septentrionale du canal d'Autriche. Seul Nansen avait parcouru cette solitude en traîneau et en kajak. dans la célèbre traversée de la banquise qui l'amena au cap Flora. Mais le détroit de Back nous interdit de prendre cette direction. C'était le 7 août. Dans ce passage, la glace accumulée formait un embâcle chaotique aussi résistant que le mur d'un quai. Jamais au cours du voyage nous ne fûmes aussi convaincus de la nécessité de faire demi-tour. Moi comme les autres, mais bien à contrecœur, car, loin à l'est, la bande sombre d'un « ciel d'eau » annonçait que la mer libre interrompait dans le ciel la réverbération de la glace. Là-bas, on pouvait donc aller de l'avant sans rencontrer d'obstacles, et naviguer dans des eaux que nul navire n'avait encore fendues de son étrave. Un ciel d'eau, belle annonce d'une route qui à travers la froide banquise conduit à la mer sans limites. Mais pour nous, cette route ne fut qu'une tache sombre dans le ciel et la sonnerie des machines retentit pour nous avertir qu'une nouvelle phase de notre aventure arctique commençait. Le Malyguine vira lentement de bord à travers la bouillie de glace que le vent de plus en plus fort poussait contre nous, et mit le cap à l'ouest.

« Italia

Comme l'accès de la partie occidentale de l'archipel nous était fermé, nous essayâmes de pénétrer plus à l'ouest dans la région également inexplorée qui s'étend entre l'île Armitage et le quarante-septième degré de longitude est. Nous ignorions que le Graf-Zeppelin l'eût survolée et photographiée en différents points dans d'assez bonnes conditions de visibilité, car un si fier dirigeable ne pouvait songer à envoyer un résumé de ses observations à des gens d'aussi piètre importance que l'équipage et les passagers du Malyguine. Nous eussions pourtant trouvé très utile d'avoir quelques précisions au sujet de l'archipel, surtout Nobile, à l'instigation duquel on avait mis le cap à l'ouest. Lorsque le général s'était embarqué sur le brise-glace, peut-être avait-il espéré secrètement que notre expédition recueillerait des informations cer-taines sur le sort de l'*Italia*. Cet espoir, bien qu'il ne fût partagé ni par nous, ni par le professeur Wiese, chef de l'expédition, ne nous semblait pas cependant dénué de bon sens. En 1928, après le naufrage, la carcasse désemparée du dirigeable italien était partie à la dérive au nord du Spitzberg avec six hommes de son équipage; très probablement, elle fut engloutie peu de temps après. Jamais on n'en retrouva la trace. Un nuage de fumée d'origine incertaine, voilà le dernier signe qu'ils tracèrent sur le ciel. Nobile supposait fort judicieusement, selon le régime des courants marins dans ces parages, que les épaves de son ballon avaient pu être entraînées soit au sud, soit à l'est. Si elles avaient pris cette dernière direction, peut-être pourrait-on les recueillir sur la côte septentrionale de la Terre Alexandra ou sur la côte orientale des îles situées au nord de la Terre du Prince-Georges. Aucun de nous, cela va sans dire, n'avait l'illusion qu'un membre de l'équipage pût encore être retrouvé vivant. Mais ne pouvait-on découvir des preuves tan-gibles de la catastrophe? Quelque poutrelle d'aluminium tordue, quelque morceau de bois poli nous eussent convaincus de la mort de Pontremoli et de ses compagnons bien mieux que tout argument

Le général Nobile

Nous crovons aux choses inanimées plus qu'à nous-mêmes. Le fardeau qui accablait le général eût été quelque peu allégé s'il avait pu dire à la mère de Pontremoli : « J'ai trouvé un débris de l'Italia. » Seule, cette découverte pouvait donner à la mort de son fils le caractère consolant du repos. Lorsqu'elle songe à son enfant, les yeux clos, elle ne le voit pas endormi mais toujours agité, errant dans une marche qui ne le ramène pas au foyer. Un petit morceau de bois, un clou ramassés parmi les cailloux des plages de la Terre Alexandra, et il n'en serait plus ainsi pour la mère ni pour le général dont le visage garde l'empreinte de la catastrophe qu'il a vécue. J'ignore qui fut Nobile avant le 25 mai 1928, à 10 h. 30 du matin. Je sais seulement ce qu'il est aujourd'hui. Dès notre première rencontre, je ressentis pour lui la sympathie et la confiance que certains camarades m'avaient inspirée pendant la guerre. Qui ne se souvient de pareils instants? Vous receviez l'ordre d'aller pour une semaine dans une tranchée quelconque où vous partagiez une tâche quelconque avec un officier anonyme. Vous entriez la nuit dans cet abri étranger, grelottant de froid et de méfiance, et vous aperceviez le nouveau camarade à la lueur incertaine d'une bougie . Vous plongiez votre regard dans ses yeux graves, vous entendiez sa voix prononcer un salut, et vous saviez aussitôt que vous veniez de trouver un homme dont vous garderiez toujours le souvenir. J'en ai rencontré deux ou trois de cette trempe; ils ne sont plus en vie, l'un d'eux est mort sur mon manteau, mais le sentiment de camaraderie à la vie à la mort qu'ils m'ont fait éprouver ne me quittera jamais. Quand je m'entretins pour la première fcis avec le général italien, je m'adressai en quelque sorte aux camarades défunts dont les ombres semblaient se tenir derrière lui. Une probité si délicate, une si grande droiture émanaient de cet homme grave et simple que j'éprouvai à sa vue une impression de soulagement : de même, il y a quinze ans, en présence du capitaine K... Et Dieu sait qu'aucun préjugé ne me séparait de ce dernier comme du général Nobile.

Te n'ajoutais plus aucun crédit aux calomnies qui l'accusaient d'avoir dirigé son aéronef avec négligence, puis abandonné ses camarades, mais il m'apparaissait encore, sous l'influence de témoignages norvégiens, comme un homme vantard et irréfléchi, qui eût aimé à jouer le rôle de sa propre statue, s'il avait réussi à se tenir tranquille. Certaine association d'idée me le faisait ranger parmi ces maestri méridionaux qui aiment à s'envelopper dans un manteau flottant pour se détacher sur un fond lumineux. D'ailleurs, chacun à bord du Malyguine se l'était d'abord représenté ainsi. Mais nous découvrîmes peu à peu son véritable caractère qui répondait à la gravité de sa physionomie. Sa simplicité, son mépris pour les subterfuges diplomatiques étaient parfois gênants. Il avait le talent de savoir parler à des gens de toute condition sociale — aux passagers américains comme aux plus humbles chauffeurs. Il ne manquait pas d'autorité et n'hésitait jamais à exprimer son opinion. J'allais le voir de préférence dans sa petite cabine qu'il avait transformée en cabinet de travail, car Nobile, bien qu'enclin à l'action, est au fond un savant. Assis au bord de sa couchette, il me parlait des nouvelles expéditions que projetait son courage inébranlable. Sa table était couverte de mousses, de plantes, d'échantillons de roches, de morceaux de charbon; on y voyait même un oiseau conservé dans l'alcool. Il se laissait volontiers taquiner au sujet de cet oiseau et avait alors un sourire enfantin, mais toujours voilé d'amertume. Il le porta plus tard à la main d'Arkhangel à Moscou.

A bord, nous étions tous décidés à seconder les efforts du général. Assurément, le professeur Wiese se trouvait dans une situation délicate. Il aurait voulu répondre au désir de Nobile, mais comme chef d'un vovage touristique, il avait une lourde responsabilité, Il refusa donc énergiquement lorsque le général demanda à être débarqué pour une semaine sur la Terre Alexandra en compagnie du naturaliste Pinéguine, avec une tente, des vivres et des armes. En admettant que cette côte fût aujourd'hui libre de glaces (nous sûmes plus tard qu'il n'en était rien), peut-être ne le seraitelle plus demain. Il eût alors fallu attendre longtemps, jusqu'à l'été sans doute, avant de réembarquer Nobile et ses compagnons. Cela était impossible; ou bien l'expédition tout entière participerait aux recherches, ce qui prendrait moins de temps, ou bien l'on renoncerait à débarquer. C'est malheureusement ce dernier

parti que nous dûmes prendre.

Pendant la nuit, le vent changea, fraîchit et souffla violemment de l'ouest. Les glaces qu'il accumulait dans les étroites passes qui séparent les îles situées au nord de la Terre du Prince-Georges formaient une banquise si compacte qu'il ne fallait pas songer un instant à la franchir. Peut-être en faisant donner à ses machines toute leur puissance, le Malyguine eût-il réussi, au prix d'une longue patience, à se frayer un passage; mais au delà de ce barrage, la glace semblait singulièrement agitée, et à l'horizon, l'iceblink ce reflet blafard de la banquise dans le ciel, alternait avec des ciels d'eau qui révélaient la présence de bras de mer dégagés. La température baissait et des flocons de neige tourbillonnaient. Bref, nous avions la perspective d'un emprisonnement désespéré, au 81º, au milieu d'une région inconnue. Le professeur Wiese ordonna la retraite, et comme la brume était descendue sur nous, le navire fut amarré à la banquise. Les machines se turent, et l'on n'entendit plus le frôlement des blocs de glace contre la coque d'acier du navire. Les nuées qui nous enveloppaient fondaient en flocons de neige splus en plus nonchalants. Et comme toujours, lorsque le navire se trouvait amarré à la banquise, ou à l'ancre, il se forma autour de lui en l'espace d'une heure une ceinture de déchets de toutes sortes. Des épluchures de pommes de terre des escarbilles maculaient la glace, et les entrailles d'un ours tué récemment croupissaient dans une fente pleine d'eau; on distinguait fort bien l'œsophage. La brume nous environnait de toutes parts. La voix du capitaine, qui donnait un ordre, résonna avec une netteté extraordinaire. Puis ce fut le silence complet. L'air était imprégné de tristesse. Nobile se taisait; j'essayai de le taquiner au sujet de son oiseau conservé dans l'alcool, mais il ne sourit pas.

Le cochon

Le Malyguine n'était pas en mer depuis trois jours que nos compagnons bolcheviks avaient déjà formé à bord un collectif, une cellule du parti, une société sportive, des groupements pour l'étude des langues étrangères et plusieurs organisations corporatives. Trois jours plus tard, les groupements qui s'étaient constitués afin de tenir des réunions durent mettre un frein à leur activité devant l'absence d'adhérents. Le cercle fondé pour le développement de la culture physique fut dissous quand on constata quelle était à 7 heures du matin la température sur le pont d'un bateau naviguant dans l'océan Glacial, surtout pour des gens qui ont passé la moitié de la nuit à chanter et à fumer des cigarettes. Par contre, la cellule du parti résista. Nous eûmes à plusieurs reprises l'occasion de remarquer les effets bienfaisants de son activité mystérieuse, quand le laisser-aller devenait trop grand. L'organisation du parti n'était donc pas inutile. Je n'en fus pas surpris car j'avais constaté l'intelligence et l'énergie de ses membres. Le Malyguine était un navire charmant, mais les conditions de vie à son bord ne laissaient pas d'être parfois fort pénibles pour les ressortissants dégénérés d'une civilisation vouée à la mort. Les draps et les couvertures des couchettes étaient tous trop courts de trente centimètres environ, ce qui fut pour moi un sujet de longues méditations. La plus grande partie des provisions était avariée, et là contre toute méditation restait impuissante. La situation était telle à cet égard que nous étions forcés de nous étendre après le dîner sur nos couchettes pour nous tordre de douleur. Les vivres avaient été emmagasinés dans une chambre frigorifique. Chose étrange, cette chambre, traversée par des tuyaux de distribution du chauffage et continuellement emplie de vapeur, était bien l'endroit le plus chaud du navire. La glace destinée à conserver les denrées fondait très rapidement. On prenait chaque jour dans ce magasin de la viande et du beurre, sans se demander s'ils étaient encore comestibles. Quand les premières indispositions se manifestèrent, on jeta à la mer plusieurs caisses de couserve de perdreaux, et les voraces bélugas eux-mêmes les dédaignèrent. Les passagers ne touchaient plus à aucun plat, et toute la nourriture était donnée au cochon, car nous avions à bord un cochon que le cuisinier voulait apparemment ramener à Arkhangel vivant et deux fois plus gros qu'au départ. L'animal grossissait à vue d'œil, et l'on ne pouvait en dire autant des passagers. L'opium et les autres médicaments s'épuisaient, plusieurs d'entre nous souffraient de coliques sanglantes, et le cochon était menacé de succomber à une apoplexie. C'est alors que la III^e Internationale intervint. Ses représentants organisèrent à bord un meeting, firent comparaître le cuisinier en chef, le destituèrent et condamnèrent le cochon à mort. Ce jugement fut exécuté sur-lechamp. Le délinquant était si gras que nous mangeames de la graisse pendant plusieurs jours avant d'atteindre la première couche de viande.

L'arbre dépouillé

Je renvendique l'honneur d'avoir empêché le *Malyguine* de devenir une école flottante. Nous avions à bord de zélés collectivistes qui tenaient à organiser sans cesse des conférences et des réunions dans les quelques salons dont nous disposions. Donnant libre cours à mon individualisme, je réclamai la paix, et n'avant pu l'obtenir, me résignai à assister aux leçons; mais, grâce à mon talent de poser des questions abracadabrantes, ces réunions furent bientôt complètement désorganisées. Je procurai ainsi à mes compagnons d'infortune, je veux dire à ceux qui avaient comme moi payé leur passage, la place et le calme nécessaires pour faire des patiences, écrire leur journal ou se laisser aller à leurs rêveries. Les bolcheviks se retirèrent dans les profondeurs du navire, d'où la rumeur de leur activité commune montait jusqu'à nous comme un bruit de bataille assourdi. Loin de manquer d'égards ou de se montrer grossiers et importuns, ces hommes possédaient au contraire le charme particulier aux Russes, et c'est d'une façon exquise qu'ils nous associaient à leur joie lorsqu'ils avaient acquis quelque connaissance nouvelle. Leur manière de conquérir le monde par le travail heure par heure dénotait une fraîcheur qui nous faisait honte. En face d'eux, comme nous étions las, blasés, désespérés, nous autres citoyens de pays capitalistes! L'arbre de la science qui s'élevait, dépouillé, dans le paysage d'automne de nos découragements, était pour eux en pleine floraison printanière. Mais nous devions parfois nous mettre sur la défensive : car il arrivait qu'un « camarade » nous fît visiter les machines du Malyguine en nous laissant entendre que les Soviets ont inventé la machine à vapeur. Les télégraphistes qui nous transmettaient les radios, fort mal d'ailleurs, prenaient une mine triomphante et semblaient revendiquer Marconi comme un employé bolchevik du plan quinquennal. Leur besoin de mettre en valeur chaque manifestation d'un prétendu progrès, pour l'attribuer à la reconstruction socialiste, était parfois désarmant. Etait-il possible de détruire en eux ces croyances? Il eût fallu pour cela croire soimême au progrès, être fier des perfectionnements techniques que le reste du monde a réalisés pendant ces dix dernières années sans contribuer aucunement au bonheur de l'humanité. Ce qu'ils avaient en surabondance nous faisait défaut : la foi.

Quatre rhombes

Cependant le brise-glace ne fut pas contraint d'hiverner. Les passagers ne furent pas soumis à cette épreuve, dure entre toutes, et on ne peut savoir s'ils eussent montré de bonnes ou de mauvaises dispositions pour une vie commune forcée au cours d'un hiver arctique. Je me pose encore la question au sujet d'Ivan Papanine. Lui qui avait pataugé pendant des années dans le sang de la guerre civile était certainement l'homme le plus gai de cette expédition et ne perdait jamais son entrain ni son rire. Pohl le surnommait justement le Marseillais. Rien ne pouvait mieux définir ce Russe méridional, son tempérament, son bavardage, la richesse de ses gestes, son humour populaire, et son optimisme sans bornes. Mais il avait aussi l'air d'un enfant joufflu dont les yeux clairs se voilent par moment de tristesse sans qu'il en sache lui-même la cause.

Papanine, âgé de trente-huit ans, né à Odessa, avait été marin comme son père et son grand-père. Il passa pendant quatre ans dans une école populaire, puis il devint marin, et comme tel ne fit pas longtemps de grosses besognes, mais fut vite affecté aux machines; plus tard, il entra dans une fabrique de compas. Il était mécanicien à bord d'un poseur de mines quand la révolution éclata. Elle fut pour lui un événement plutôt humain que politique. Papanine et ses semblables remontaient à la lumière du jour du fond des vaisseaux de guerre, comme un prisonnier sort de sa cellule et se tourne vers le soleil. Une section de marins qui menaient des opérations contre Kornilow en Ukraine le nomma chef de l'escadron éclaireur. Ce fut son premier commandement. Avec ses larges pantalons blancs de marin, il chevauchait sur un petit cheval ébouriffé pour inspecter l'horizon plongé dans la brume automnale. Ce fut seulement lorsque des agitateurs communistes venus de Pétrograd firent l'initiation de la troupe, que Papanine se mit à réfléchir sur la Révolution; fait significatif, les orateurs de Pétrograd s'attachèrent moins à lui donner une notion précise du communisme qu'à le persuader de la trahison des socialistes « révolutionnaires ». A partir de ce moment, il sut qu'il consacrerait sa vie à la défense de la Révolution. Quant aux fins mêmes de la Révolution, il ne les comprit que plus tard.

Puis Papanine combat des détachements tartares dirigés par le commandement blanc. Après la prise de Sinféropol, il devient adjudant du commandant de la place, et plus tard il occupe le même poste auprès de détachements qui combattent contre Kalenine et les troupes allemandes. Les Allemands! Papanine me donne une tape admirative sur l'épaule, car devant les Allemands il a dû fuir avec ses soldats dans la montagne. Il est presque reconnaissant à mes compatriotes, d'une supériorité militaire qui le force à battre en retraite, pendant la période la plus belle et la plus riche en souvenirs de sa carrière guerrière, celle où il fut partisan rouge. Les partisans rouges formaient des bandes qui combattaient les troupes blanches par leurs propres moyens et de leur propre autorité, sans liaisons avec le gouvernement soviétique dont ils ne pouvaient attendre ni vivres, ni munitions. Les chants héroïques de la guerre civile consacrent de nombreuses strophes, et peut-être les plus belles, aux partisans rouges. Sans pain, sans armes, sans cartouches, ils ont lutté contre des troupes abondamment pourvues de matériel anglais et français. En Sibérie, en Turkestan, en Crimée, ils s'efforcèrent d'arrêter l'envahisseur jusqu'à ce que les troupes régulières de l'armée rouge fussent prêtes, ou du moins assez fortes pour mettre en échec

Papanine combat sur les derrières de Wrangel; il n'a pour toute arme qu'une platine de fusil de trente centimètres, fixée à un morceau de bois hâtivement taillé. Il rassemble les troupes de partisans de la Crimée et les transforme progressivement en troupes régulières. Il dirige les opérations du front sud-ouest, où Staline est chef d'état-major. Caché dans un sac de farine, il parvient à Constantinople, voyage déguisé en mendiant jusqu'à Trébizonde et rejoint ainsi le grand quartier général de l'armée rouge où Trotzky le nomme chef de la section pour la lutte contre le banditisme et la contre-révolution. Entre-temps, il organise des ateliers circulants pour la construction de trains blindés, et dirige en personne le transbordement de tous les trains blindés de l'armée rouge. Il porte alors trois rhombes à son col, insigne de commandant de division. Il devient attaché militaire auprès du Comité central exécutif de la République d'Ukraine, puis amiral de la flotte de la mer Noire; enfin, il entre au grand quartier général de l'armée rouge à Moscou : quatre rhombes au col, grade de commandant de corps d'armée. Aujourd'hui Papanine est chef de la surveillance militaire des Postes et Télégraphes, c'est-à-dire sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. Il ne cesse de suivre des cours de développement culturel, non seulement à l'Académie militaire, mais aussi dans des instituts d'économie politique et scientifique. « Car, dit-il, vous ne devez pas l'oublier, ma mère était blanchisseuse, mon père toujours sur l'eau; je n'ai pu fréquenter que très peu de temps une fort mauvaise école et plus tard je n'ai fait que me battre. »

Trois soldats

Il est trapu, voire rondelet, son intelligent visage de marin n'a rien de slave. Chez lui tout est soigné, non seulement les cheveux et les mains, mais ses vêtements comme tous ses effets. Sa faculté de gesticuler atteint au génial. Avec Mrs Patterson, qu'il salue toujours du seul terme étranger qu'il connaisse, le mot allemand *Genosse* (camarade), il a de longs entretiens dans un langage de signes si comique et si plein d'esprit inventii que les spectateurs s'esclaffent. C'est le seul communiste que j'ai entendu plaisanter les formules de la reconstruction socialiste; il s'en sert à tout propos, nomme le cuisinier qui nous sert de mauvaise cuisine l'ennemi intérieur, se déclare prêt à former une brigade de choc pour l'anéantissement du rôti de renne, et propose à un camarade en clignant de l'œil une smytschka avec la laveuse de vaisselle. (Smytschka est un terme de politique économique bolchéviste qui signifie l'union des paysans et du prolétariat organisé.)

Les liens qui l'unissent au communisme le laissent absolument libre. La carrière légendaire qu'il a faite depuis l'abdication du tsar appartient au communisme de guerre. Ce ne sont point des études théoriques, ni la haine contre l'exploitation, ni la passion qui en ont formé cet inébranlable communiste, il a tout simplement appris le rôle de défenseur de la Révolution. Comme il est fort intelligent, il a acquis dans la suite l'armature théorique du marxisme, mais elle n'a pas exercé sur lui une influence déterminante. Il a la force intérieure d'un patriote qui ne peut imaginer pour la Russie une autre forme d'État que le socialisme actuel. Les anciens souverains ont jadis fait violence à la Russie en exploitant ses masses. En somme, Papanine contient une bonne dose de cette humanité, de cette croyance à la justice que la dialectique léniniste rejette si brutalement et si expressément. Serait-ce la raison pour laquelle Papanine me paraît tellement plus humain ou, si vous voulez, plus individualiste que ses jeunes camarades? Si je le lui disais, il se précipiterait sur moi comme un lion rugissant, mais je ne puis m'empêcher de penser que ses huit ou dix années d'avance sur ses compagnons suffisent pour le rattacher à ce que 1'on nomme la vie.

Une petite nuance de son être me révèle que l'on ne forme plus de telles âmes dans les usines de l'Union Soviétique. Celle-là semble encore appartenir à l'époque du travail manuel. « Quand nous étions étendus au soleil en mâchant un brin d'herbe dans les champs de l'Ukraine où nous faisions paître nos chevaux, la vie était belle. Le soleil brillait, on s'assoupissait un peu, on oubliait la faim et on entendait chanter les moustiques. » Ainsi raconte-t-il, et je me sens aussitôt avec lui un lien intime. Le fait que la guerre ait été riche de tels instants ne parle point pour la guerre employée comme moyen d'action politique, mais plutôt contre elle. Papanine est capable de se souvenir d'un tel instant et de sentir qu'il renfermait une beauté, une valeur de vie indépendante du collectivisme, et possible, peut-être, dans les seules limites de la vie individuelle. Me comprendra-t-on si je dis que Papanine était le seul de tous les bolcheviks qui eût pu le « convertir », précisément parce qu'il était plus qu'un bolchevik? Lui au moins ne niait pas tout ce que mon sentiment de la vie avait de plus essentiel, et au moment des adieux, quand il nous pressa, Nobile et moi, sur sa large poitrine en disant : « Nobile soldat, Sieburg soldat, Papanine soldat! » il était impossible de ne pas le comprendre. Il exprimait ainsi une forme supérieure de la mâle solitude, qui n'a été étrangère à aucun de nous trois.

Cette séparation eut lieu à Arkhangel. Le Malyguine avait regagné son port d'attache. Une partie de l'expédition devait passer encore un jour à bord, les autres passagers s'étaient déjà installés avec leurs bagages dans le canot qui allait traverser la Dwina pour les déposer à la gare sur la rive opposée. Papanine se tenait au bastingage avec quelques voyageurs. Nobile, moi et quelques autres lui faisions signe de la main, tandis que la barque nous emportait au milieu du fleuve. Nous étions à la fin d'août et les nuits apportaient déjà de brèves ténèbres. Le navire était éclairé, Papanine se dressait dans son habit net et bleu, orné de l'ordre du drapeau rouge. Il salua d'un geste; un des Russes de notre barque saisit le haut-parleur et cria un mot d'adieu. La voix retentit avec force, par-dessus la nappe d'eau dont les lueurs pâlissaient dans le dernier crépuscule. Papanine répondit également à travers le porte-voix; je ne pus comprendre ses paroles, mais elles sonnèrent comme un commandement.

La Dwina s'étendait à l'infini sous un ciel de nuages déchirés et menaçants; la barque, balancée par les longues ondulations du fleuve voisin de la mer, allait vers l'autre rive. Un indicible sentiment d'abandon me saisit. Les lumières du Malyguine formaient maintenant une chaîne étincelante; on ne pouvait plus distinguer la silhouette de Papanine. Je m'en vais vers l'incertain, me disaisje, je m'en vais vers l'incertain. Toutes nos richesses intérieures

et extérieures ne nous ont point empêchés de tomber dans le désarroi et le désespoir. Quel est ce monde auquel je retourne? Pendant une seconde, il me parut souhaitable d'être un soldat, le soldat d'une bonne cause, clairement définie, facile à reconnaître, une cause indiscutable. La barque se rapprocha des lumières de la rive. La Dwina était plongée dans la brume et le sombre crépuscule. Les vapeurs qui descendaient le fleuve vers la mer Blanche poussaient des hurlement déchirants.

FRIEDRICH SIEBURG.

(Traduit de l'allemand par Pierre Klossowski.)

CHRONIQUE POLITIQUE

Mots de la fin

Nous terminons le cycle de ces chroniques au moment où la Belgique a pris devant les délégués des Puissances assemblés à Lausanne des initiatives retentissantes. La lettre du Roi au Premier ministre sur la nécessité de rompre le circuit fermé du protectionnisme, l'entente réalisée sur ce point entre la Hollande et l'Union Belgo-Luxembourgeoise, la démarche des signataires du groupe d'Oslo, le plan Francqui, les contacts établis entre notre délégation et le chancelier du Reich ont attiré l'attention sur notre pays et montré aux Belges qui se laissaient aller à en douter que le Royaume de 1830 occupe, par la force des choses, une position diplomatique de première importance. Nous nous réjouissons de ces preuves nouvelles d'une vérité déjà ancienne sur laquelle nous n'avons cessé d'insister. L'essentiel, maintenant, c'est de poursuivre l'effort si courageusement entrepris et de veiller à ce que le point de vue politique ne soit pas oublié dans la recherche ardue des compensations pour l'arrêt virtuel du paiement des réparations. S'il faut exclure, sauf en ce qui concerne la Sarre, toute modification territoriale en Occident, il reste des perspectives intéressantes du côté de la démilitarisation de certaines zones particulièrement sensibles. Ne laissons pas des experts américains venir jeter sur les réalités continentales le mirage de leurs jeux de chiffres! Nous connaissons mieux que personne le coin du monde où nous devons vivre; les couloirs d'invasion sont marqués sur le sol ensanglanté par tant de guerres; étrangers au duel francoallemand dont nous avons pâti si souvent, nous comprenons mieux que personne les conditions morales et matérielles d'une construction pacifique. En ces matières, les Belges, instruits par l'expérience de leur longue histoire, sont moins disposés que d'autres à se faire marchands d'illusions. Ils aspirent à une paix qui se tienne debout d'elle-même, dans l'équilibre et dans l'ordre. Si pour rétablir la confiance dans l'Europe en morceaux, selon l'expression si sereine de M. Daye, il apparaissait nécessaire de dire que l'ère des pactes vagues est définitivement close, qu'il faut des accords pacifiques fixés dans le temps et dans l'espace entre contractants désireux de réaliser tous une opération fructueuse, s'il fallait dire tout haut qu'un traité de paix ne doit contenir aucune humiliation permanente, qu'il doit être limité à son objet, s'il fallait parler à l'Amérique un langage nouveau tout empreint de franchise et d'amitié, peut-être est-ce en Belgique qu'on trouverait le Chef d'Etat le plus qualifié pour oser dire la vérité tout entière. La Belgique ne peut avoir la prétention de guider les événements, mais elle peut entretenir l'espérance de mettre, au service de tous, le capital d'honneur et de loyauté qui confère à la parole de son Roi une autorité si large.

Ah! non, il n'est point vrai que notre politique soit exclusivement tournée vers la sauvegarde de nos intérêts économiques! Nous devons sans cesse lutter pour l'existence et rien de ce qui se passe en Europe ne peut nous demeurer étranger. Partout où il existe un conflit capable de déchaîner le fléau de la guerre, l'intérêt belge est directement en jeu, car la Belgique demeure le pays le plus exposé du Continent. Nous devons avoir une vigilance égale sur tous les fronts et posséder cette capacité manœuvrière complète qui peut seule sauvegarder tous les grands intérêts de l'Etat. Ne laissons pas renaître sous une forme presque aussi pernicieuse que jadis l'idée que la Belgique, repliée dans un petit coin, peut se montrer indifférente devant les complications de la vie internationale; en réalité c'est sa destinée que les autres jouent chaque jour. Comment consentirait-elle encore à ne pas avoir voix au chapitre? La formule de la neutralité volontaire, si chère à M. Poullet, ne nous paraît admissible que dans la mesure où elle implique un choix continuellement exercé. La Belgique ne peut pas dire sans se condamner elle-même : « Je me lave les mains de ce qui se passe en dehors de mes étroites frontières. » Ses intérêts vitaux sont fixés sur des points très précis de la carte et en signant le Pacte rhénan elle a confirmé librement l'abandon de la formule politique d'avant-guerre qui la condamnait trop souvent à un rôle passif. Il est grand temps que notre opinion publique, justement méfiante du locarnisme, comprenne que les traités de Locarno doivent être dégagés du brouillard qui en ont estompé les contours. Le Pacte rhénan constitue la forme moderne du traité de la Barrière; il réunit sur un objet qui intéresse essentiellement la Belgique l'accord de toutes les grandes puissances occidentales; Il garantit à la fois la sécurité et l'équilibre. Nos réflexions sur la politique étrangère nous ont constamment ramené à cette constatation qui est devenue comme le leitmotiv de nos chroniques. Mais nous n'avons cessé de répéter aussi que l'action diplomatique exige du pays une volonté tenace, une ferme confiance dans ses propres destinées, un ardent esprit d'union. Le pouvoir faillirait à ses devoirs les plus urgents s'il tolérait plus longtemps les menées qui portent atteinte à notre crédit politique et qui diminuent, au moment psychologique, notre capacité manœuvrière. L'intérêt public présente une splendide unité quand on fait l'effort voulu pour l'envisager de haut.

Comte Louis de Lichtervelde.

Evolution juridique la société indigène au Congo

L'évolution juridique de la société indigène au Congo a fait l'objet d'études concluantes, qui ont été commencées au Congrès Colonial National de 1930 et qui ont été poursuivies d'une façon approfondie au sein du Comité permanent.

Elle a fixé l'attention spéciale du gouvernement, qui a tout intérêt à en favoriser le rapide développement.

Son importance saute aux yeux de tous ceux qui se préoccupent d'assurer à la Colonie un progrès harmonique et durable.

En effet, elle doit permettre aux noirs de faire servir au bienêtre familial les avantages apportés par l'activité européenne, dont le premier contact jeta le trouble dans la vie indigène; et elle doit justifier l'effort du travail, qui ne se comprend que si le produit peut leur en être assuré d'une façon plus ou moins permanente par la création d'un patrimoine stabilisé, transmissible aux enfants et à l'épouse.

Pas de civilisation sans travail et pas d'esprit de travail sans rémunération appréciable. C'est le principe chrétien, sur lequel les peuples blancs, dans une pensée d'avenir, ont bâti la société humaine, mais que méconnaissaient à la fois les peuples jaunes enfermés dans un passé stagnant et les peuples noirs croupissant dans un présent sans issue, fait de paralysie économique et de misère généralisée.

Au centre de l'Afrique, l'insécurité avait créé un régime contre nature qui ne permettait ni la formation de la richesse, ni l'organisation de la famille sur la base rationnelle de l'autorité maritale et paternelle.

Le Père Renier, de la Mission de Kisantu, qui a étudié de près la société indigène, montre que les peuples nomades et deminomades sont amenés à ravaler à une valeur économique la femme qui, avec le bétail et les esclaves, représente le principal élément de la richesse; il définit comme suit les systèmes patriarcal et matriarcal, qui se partagent la majeure partie de la Colonie, et qui tous deux relèvent de la conception mânique rendant les ancêtres propriétaires du territoire.

« Plus un homme, un chef, a de femmes, plus il est considéré dans le système patriarcal. »

«Plus un homme, un chef, a de sœurs et, par suite, des neveux et des nièces, plus il a d'influence dans le système matriarcal (1).»

Dans le système matriarcal il n'existe pas de famille basée sur l'autorité maritale et paternelle.

Le clan maternel qui absorbe la famille est propriétaire de la femme et de sa descendance; il enlève aux parents les enfants, dès qu'ils représentent une valeur économique, soit comme travailleur libre ou esclave, soit comme épouse à livrer contre une dot; il ramène chez lui, au décès du mari, la mère elle-même, avec le bétail et les esclaves; et il détruit le mobilier sur la tombe du défunt.

Il n'existe donc ni patrimoine, ni droit de succession pour la femme ou les enfants; la société paraît organisée non en vue de la création de la richesse, mais en vue de sa destruction; la richesse constituait un appât au pillage et présentait ainsi moins d'avantages que de dangers.

Pour quoi, dans ces conditions, l'indigène ferait-il un effort de travail dépassant les besoins immédiats de l'existence journalière? Pour l'y amener il faut modifier progressivement le cadre antiéconomique et antifamilial de la société indigène, y introduire une notion plus saine de la dignité humaine, de la famille, du patrimoine transmissible à la femme et aux enfants.

Tout l'avenir de la Colonie repose sur cette évolution, qui doit affecter les conditions économiques, sociales et juridiques.

Nous n'avons plus à parler de la sécurité, qui permet la création de la richesse, ni de la monnaie, qui en facilite la conservation; — ces étapes sont franchies — mais nous avons encore à faciliter sa dévolution par l'adaptation du droit de propriété et de succession à un milieu social qui est en pleine transformation sous la poussée économique et évangélisatrice.

C'est l'objet des études auxquelles se sont livrés le Congrès Colonial belge et le Comité permanent et qui ont rallié autour du but visé l'unanimité des coloniaux éminents, anciens gouverneurs, magistrats, hommes d'affaires, missionnaires.

La discussion a porté plutôt sur le moyen de l'atteindre, et

⁽¹⁾ Revue du Congo, novembre et décembre 1926, TIBBAUT, « L'Assistance sociale au Congo. Evolution de la société indigène ».

elle reflète la crainte de violenter, par des interventions trop brusques, les coutumes millénaires et de provoquer ainsi un recul.

Aussi a-t-on généralement préféré à l'action législative, qui est indispensable dans certains cas, l'action administrative et judiciaire, qui, assure-t-on, prend une allure plus souple tout en donnant des résultats rapides.

On peut invoquer l'exemple de l'Angleterre, qui, à l'instar de l'empire romain, fait construire l'édifice du droit civil moins par la législature que par la jurisprudence.

C'est ce qui explique que, au Congo, le décret du 23 novembre 1931 sur les centres extra-coutumiers admet le régime du droit coutumier au point de vue civil.

Cette conception, à première vue, peut paraître déconcertante, puisque la coutume semble devoir agir d'une façon contradictoire et incohérente dans un milieu composé de races soumises à des coutumes différentes; mais on a répondu que ce régime a été établi à titre transitoire, dans l'espoir qu'une rapide évolution amène l'établissement d'une coutume supérieure, commune à tous les habitants.

L'Administration, en principe, y est également confiée, aux indigènes; mais l'autorité gouvernementale y conserve sa part d'influence, qui est prépondérante et qui, en cas de besoin, devient même exclusive.

Les membres du Congrès ont montré en général, une grande confiance dans l'esprit d'adaptation des tribunaux indigènes; ils leur attribuent l'avantage de mettre les chefs de la population plus en contact avec nos idées représentées par les autorités gouvernementales.

Ces points de vue ont été exposés, avec beaucoup de clarté et avec leurs diverses nuances, par des études approfondies du secrétaire général M. Coppens, de M. Dellicour et de dom Benoît Thoreau; et ils se sont rapprochés au cours des débats auquels ont pris part des coloniaux particulièrement compétents.

C'est donc avant tout au gouvernement, représenté par ses magistrats et ses administrateurs, que revient la haute mission de faire détruire par les indigènes eux-mêmes les obstacles que la coutume oppose au principe civilisateur inscrit, en ces termes, dans l'article 5 de la charte coloniale: « L'amélioration des conditions morales et matérielles d'existence des indigènes implique l'expansion de la liberté individuelle, l'abandon progressif de la polygamie et le développement de la propriété. »

Pour l'accomplissement de cette tâche il faudra redoubler de vigilance. En beaucoup d'endroits on signale des résistances. C'est ainsi que dans la région des Grands Lacs les tribunaux qui sont constitués par des juges relevant de l'Islam, sont tentés de favoriser la polygamie.

Comment réagir? C'est une question de tactique que le gouvernement seul peut résoudre suivant les circonstances de milieu et de temps.

La voie a été ouverte par la circulaire du Gouverneur général du 10 août 1923, relative à l'épargne des noirs, qui, à la Banque du Congo, atteignait au 31 mars 1932 le chiffre de 1,550,000 francs répartis entre 82900 mptes, après avoir atteint le 31 juillet 1930, 1,880,000 francs répartis entre 996 comptes; elle a permis d'attribuer à l'épouse et aux enfants l'épargne d'un défunt, qui, en fait se serait soustrait aux avantages et aux obligations de la coutume.

Mais en matière de propriété immobilière il faudra agir par décret; la transcription ne peut se faire qu'au profit d'indigènes qui ne sont placés au-dessus des droits coutumiers par l'immatriculation, formalité qui n'est guère en usage.

C'est ainsi que se sont créés, sans titres réguliers, les nombreuses habitations des maraîchers autonomes de Madimba et les immeubles d'indigènes de Léopoldville, représentant une valeur de plus de trente millions de francs.

C'est également ainsi que le Comité Spécial du Katanga a été placé dans l'impossibilité d'accorder un droit de propriété ou d'option aux ouvriers qui ont reçu un coin de terre.

Pareille situation paralyse l'évolution agricole qui ne peut se produire que par la fixation des familles au sol (1).

M. Pynaert le signale dans l'intéressante étude qu'il a publiée sur l'Œuvre du Coin de Terre au Congo; il multiplie les exemples qu'il a relevés au cours de l'enquête ordonnée par M. le Directeur général M. Leplae, à la suite des vœux émis par le Congrès National du Coin de Terre de Bruxelles de 1920.

M. Gustave Tibbaut en tire la conclusion que, l'ingénieur agricole rencontre forcément le juriste dans son œuvre civilisatrice; et le R. P. Renier conclut avec M. Paul Leroy-Beaulieu que la liberté individuelle a toujours marché de pair avec la propriété dans l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi il veut transformer le plus possible le salarié en producteur autonome; et, au point de vue agricole, il assigne plutôt au blanc le rôle de commerçant vendant les produits indigènes.

C'est dans cette double direction que s'oriente la transformation actuelle des conditions du travail au Congo.

La nécessité de l'évolution juridique de la société indigène apparaît avec évidence à ceux qui ont connu l'état de la Colonie avant l'introduction de la monnaie et avant les premières transformations sociales.

Aussi avons-nous tenu, au retour de notre voyage d'études, de 1908, à signaler au Congrès catholique de Malines de 1909, les étapes qui doivent marquer l'évolution; nos trois rapports portaient sur le travail et le commerce libres, l'assistance sociale et l'activité agricole. Au sortir des Journées Coloniales de 1912, nous avons créé l'Œuvre sociale d'Assistance sociale au Congo, qui publia une étude pratique de M. Hyacinthe Pirmez sur l'«Organisation de l'épargne (2)», et qui, dans une enquête de 1913, posa la question suivante:

« Est-il possible de créer des groupements ou des villages où les éléments les plus avancés de la population puissent vivre sous un droit européanisé, notamment sous un régime matrimonial et successorial plus rationnel (3)? », et nous avons cru devoir insister sur la nécessité de l'évolution juridique de la société indigène, par des exposés faits dans divers milieux : Jeune Barreau de Bruxelles, Société d'Economie sociale (1927), Parlement, Revue du Congo (1926), Congrès colonial 1930.

On comprend l'indifférence manifestée parfois par les hommes d'affaires qui sont aux prises avec des difficultés angoissantes, surtout en temps de crise. Ils sont absorbés par le souci légitime d'intérêts matériels, compromis par les risques les plus divers.

Mais quand on considère le but élevé de la colonisation civilisatrice, on ne peut méconnaître le rôle important que le droit et l'organisation sociale jouent dans l'existence et dans le progrès des peuples.

Quelle serait la situation économique et sociale de la Belgique, si les familles n'avaient pas disposé du moyen légal de bénéficier de leur travail et d'en faire la base de leur relèvement? Que seraitelle si la législation n'avait pas offert à l'action de l'effort collectif les diverses formes de sociétés—les sociétés commerciales et civiles, les associations sans but lucratif, en attendant les sociétés privées en voie d'élaboration. Supprimez ces instruments légaux du travail,

^{(1) «} Colonisation agricole au Katanga », Tibbaut, Revue agronomique tropicale, août et septembre 1909. Congrès d'agronomie tropicale de Bruxelles 1910. Discours de clôture, Tibbaut. Association belge d'Agronomie tropicale et subropicale. Séance d'inauguration, discours du président Tibbaut.

⁽²⁾ Hayez, Bruxelles, 1913, Œuvre d'Assistance sociale au Congo. Epargne.
(3) Journées coloniales, Bruxelles 1912. TIBBAUT, discours de clôture.
Louvain, 1912, Charpentier.

et la physionomie du pays perdrait de son originalité, de sa santé, de sa vigueur.

On admet aujourd'hui dans tous les milieux l'idée de dévolution juridique de la société indigène. Elle a été développée dans des études remarquables de gouverneurs généraux de Marzorati, Heenen, Ryckmans et de magistrats de grande expérience, Louwers, Sohier, Van der Kerken.

Elle a été reprise par le vœu du Comité de Protection des indigènes. Mais ce sont les missionnaires qui ont été les premiers à la mettre en relief et à en poursuivre la réalisation; car ils ont été les premiers à se heurter à l'obstacle, que la coutume opposait à leur action sociale et civilisatrice.

Ils l'ont réalisée dans les régions de Kisantu, par la réforme législative la plus radicale qui soit connue dans l'histoire de la civilisation. Quarante mille habitants, après avoir subi l'action pénétrante d'un apostolat de quarante ans, ont proclamé, par un vote public, analogue au plaid du moyen âge, qu'ils prenaient les principes de la famille chrétienne comme base de leur vie sociale.

L'évolution peut s'accélérer sous l'influence gouvernementale. Le ministre des Colonies, M. Crokaert, qui est à la fois un homme d'œuvres et un juriste, n'avait pas hésité à inscrire à son programme la réalisation de la réforme juridique; il avait chargé l'ancien procureur général, M. Sohier, d'en faire l'étude et de collaborer à cet effet avec le Comité permanent; et, dans le dernier discours qu'il prononçait à la Chambre des représentants, le 27 avril dernier, il faisait cette fière déclaration, qui est à la fois une proclamation de principe et une profession de foi coloniale :

"Tant que nous n'aurons pas fait au Congo une terre de faire valoir direct, tant que nous n'y verrons pas de vrais villages, avec des paysans noirs, attachés à leurs terres et à leurs cultures, je crois que nous n'aurons pas accompli l'œuvre essentielle au Congo."

Nous ne voulons pas examiner ici les difficultés que doit rencontrer ce programme; nous nous contenterons de saluer cette consolante promesse d'action gouvernementale dans l'ordre économique et juridique.

M. Tschoffen, le successeur de M. Crokaert, qui est, comme lui, un juriste et un caractère généreux, ne peut qu'exécuter le testament de son prédécesseur et hâter, comme le dit M. Crokaert, l'arrivée de « ce jour béni». Il vient de le déclarer dans une interview donné aux journalistes, en ces termes : « Le peuple noir doit être non pas un peuple de nomades mais un peuple de stabilisés » sur la terre. Il faut en faire un peuple d'agriculteurs et non pas un peuple de prolétaires ».

Il importe d'agir avec l'esprit de résolution que comporte l'importance de la réforme. Elle est intimement liée non seulement à l'avenir économique de la Colonie mais aussi à sa sécurité.

Le danger, que nous signalions déjà en 1926, est devenu plus apparent durant ces derniers temps.

A coup sûr, l'indigène est sensible aux services que lui rendent les blancs; mais cela ne suffit pas.

Il résiste difficilement à ces courants d'émotion populaire qui entraînent les peuples primitifs, et son mysticisme est aisément exploité contre l'étranger qui s'est rendu maître du pays, troublant son indolence séculaire.

Il ne pourra se rallier complètement à l'occupation que s'il parvient à s'en approprier le bienfait; et cela ne peut se réaliser que par une évolution juridique de la société indigène qui le rapproche du blanc, de son activité, de ses conceptions sociales. Sinon, c'est la coexistence de deux sociétés qui ne se comprennent pas et qui multiplieront avec les heurts, les dangers de l'insécurité.

> EMILE TIBBAUT, Ministre d'Etat.

Philosophie

mystique

Il n'est jamais trop tard pour parler de Bergson. Un livre comme les Deux sources de la morale et de la religion n'épuise pas l'attention d'un seul coup. Le philosophe, et particulièrement le philosophe catholique, en porte les grandes lignes dans sa pensée et en nourrit sans cesse sa méditation la plus ecrète. Le simple curieux de littérature y trouve également son compte : comment ne pas être frappé par cette pensée ulysséenne qui, sans quitter sa subtile vigueur, cède volontiers à la passion oratoire et à l'éloquence en ce qu'elle a d'insinuant et de magique? On y goûte un esprit qui se rattache à la lignée des moralistes français chez qui l'observation du détail des choses se condense en une maxime, une réflexion, « une pensée » (non peut-être au sens de Pascal, mais au sens de Vauvenargues) qui éveille en nous une immense résonance avant de frapper inoubliablement la mémoire : « On mettrait bien du temps à devenir misanthrope si l'on s'en tenait à l'observation d'autrui; c'est en notant ses propres faiblesses qu'on arrive à plaindre ou à mépriser l'homme. » Et d'autres phrases encore ..:

Il faudrait plusieurs longs articles pour épuiser la substance de ce livre. Nous voudrions développer ici quelques simples idées qui tiendraient toutes en deux points : grandeur et misère de Bergson. La grandeur de Bergson, c'est celle même de Plotin (mais d'un Plotin nourri de biologie) : un admirable effort de l'intelligence pour sauver la philosophie. Son immense misère, c'est d'anéantir l'intelligence et de ruiner la philosophie. Jamais cette opposition n'aura été plus sensible que dans ces pages qui couronnent et achèvent sa carrière. Toutes les ressources d'une dialectique souple et intransigeante sont ici mises en branle. C'est l'emploi sobre et mesuré de métaphores au contenu intelligible flottant et indécis, tissées dans un style où la pensée passe d'une idée à l'autre avec une promptitude qui ne déroute jamais le lecteur. C'est le leitmotiv partout présent, l'intuition profonde et permanente d'une réalité vue à travers une intelligence tout imbibée d'imagination, qui harcèle notre attention passionnée et lui impose, avec une invisible ténacité, en chacune de ses démarches progressives, la vision du but à atteindre : on devine où va Bergson dès sa première phrase et il est remarquable de voir comment ce contempteur du statique est sans cesse en arrêt devant l'idée et comment le dynamisme du développement de sa pensée couve au fond de lui-même une incurable immobilité. En pouvait-il d'ailleurs être autrement dans un système perpétuellement distendu entre les deux pôles contradictoires de l'intelligence dont il use pour décrire l'intuition et de l'intuition irréductible à cette même intelligence? D'où, chez Bergson, ce roulement continuel de la pensée sur elle-même, ce jaillissement conceptuel qui essaie de retrouver l'unité primitive de sa source et cette impuissance à l'atteindre qui s'étale, faute de mieux, en une sorte d'émotivité métaphysique communicative. C'est encore, là où la réalité résiste aux cadres très fluents sans doute, mais aprioriques du système, l'inévitable critique du langage, principe évident d'erreur pour une doctrine affirmant le primat d'une intuition en soi intraduisible. C'est enfin une espèce de sensibilité prodigieuse de la valeur probante, ou mieux convaincante, des idées : Aristote eût défini le bergsonisme une dialectique

Nous ne parlerons pas du premier chapitre consacré à l'obligation morale, souvent admirable de finesse, mais friable à la base, ni du second sur la religion statique, très faible à notre avis parce que trop tributaire de cette pseudo-science qu'est la sociologie durkheimienne, et où la « fonction fabulatrice », pièce essentielle de cette » machine à fabriquer des dieux » qu'est l'univers (quel beau thème de méditation pour un Alain!), nous apparaît comme un deus ex machina, coupable du crime, antiphilosophique par excellence selon Bergson, d'être un concept tout fait, une pure construction logique infiniment inadéquate à la réalité, et le fruit d'un scientisme intellectualiste foncièrement contraire au génie spécifique de Bergson (en ce moment chante en ma mémoire la voix grave et ridicule de mon vieux professeur d'histoire dissertant périodiquement sur les renversements imprévisibles et ironiques de la destinée : « Triste retour des choses d'ici-bas!»)

Nous irons tout droit à ces pages du troisième chapitre consacrées au mysticisme chrétien. D'une pensée aussi digne que celle de Bergson, ignorant le mépris et la haine, on pouvait s'attendre à une large sympathie, non peut-être pour le fait chrétien ou pour le dogme chrétien, mais pour la vie chrétienne en ses états les plus élevés : la constatation passe ici l'espérance. Il réagit avec un bon sens souverain contre ces théories absurdes qui assimilent les grands mystiques aux malades ou prétendent que le mouvement final de leur amour n'étreint qu'un néant logique fatalement dérivé de leur ascétisme et de leur négation obstinée; pour lui comme pour nous, l'expérience mystique est la saisie de quelque chose qui ne se réduit pas à un rien ou à la perception d'un état subjectif (reste à s'entendre sur ce quelque chose, mais il y a déjà beaucoup dans cette attitude négative). Il s'en faut toutefois de beaucoup que Bergson ait compris l'essence du mysticisme chrétien : dans son souci d'éliminer de l'expérience mystique tout contenu intellectuel, il nie qu'elle soit, en son sommet, une contemplation. Si l'on entend par là une contemplation purement intellectuelle (comme celle du géomètre, dirait Aristote), alors Bergson ne se trompe pas; mais, en réalité, pour Bergson le mystique chrétien est essentiellement un antiintellectuel. Or, il suffit de lire les descriptions que les mystiques, et particulièrement saint Jean de la Croix, nous donnent de leur expérience pour comprendre que cette expérience est celle d'une foi vive, informée par l'amour de Charité et les Dons du Saint-Esprit, où l'Amour a certes le premier rang, mais où la Foi, et par conséquent un élément intellectuel, loin d'être disparue, est toujours la vivante collaboratrice du pati divina : le catéchisme nous enseigne que seule la vision faciale abolira la Foi. Tout cela ne serait rien encore si Bergson ne prétendait faire de la mystique « l'auxiliaire puissant de la recherche philosophique ». Science suprême et qui passe rigoureusement tout l'ordre humain, la voilà reléguée dans l'arsenal des instruments métaphysiques : c'est la parente riche dont on attend l'héritage, la valeur sur laquelle le philosophe doit spéculer, le troc dont il espère un avantage. Non, la mystique n'est pas cela : supra-intellectuelle comme supra-antiintellectuelle parce que surnaturelle, la mystique se refuse à servir de base à une expérience métaphysique du divin : la position plotinienne que Bergson retrouve ici est la négation même de la mystique authentique, car elle n'est plus que théosophie. Le syncrétisme de toutes les attitudes mystiques qu'elle tente, où la mystique auti entiquement divine n'a vis-à-vis de ses congénères qu'une différence de degré et non de nature, es, malgré les divergences profondes de détail, icentique à celui que prop sent à notre pauvre humanité désaxée Edouard Schuré, Annie Besant ou Madame Blavatsky. Une telle affirmation implique un panthéisme latent qui ruine la philosophie elle-même et jette l'esprit dans la confusion parce qu'elle brouille toutes les valeurs hiérarchisées du téel et agenouille l'homme devant sa propre idole. La grandeur de Bergson, c'est d'avoir été conduit par les exigences d'une pensée lucide jusqu'au seuil de la Vérité; sa misère, son immense misère, c'est d'être rejeté au delà des confins de l'erreur par la philosophie même qu'il construit.

* *

Comme il est bon, après cette lecture, de concentrer un peu son attention sur le dernier numéro des Etudes carmélitaines mystiques et missionnaires! Un petit article, une simple note de Jacques Maritain sur l'égalité d'amour entre Dieu et l'âme d'après saint Jean de la Croix, mais gonflée d'une substance incomparable, et quelle joie pour l'esprit de voir la pensée se nouer, ferme et précise, autour de cette découverte et de cette analyse de « l'être intentionnel d'amour » analogue à l'être intentionnel de connaissance, auquel les théologiens deviendront toujours désormais pour tenter la transcription idéologique du mystère de l'union, dans les hauts états mystiques, de deux natures, distantes entre elles à l'infini et cependant conjointes, l'humaine aliénée et perdue dans la divine, à travers l'actualité d'un élan d'amour qui passe toute connaissance et où elles demeurent essentiellement et entitativement distinctes, quel que soit le degré de leur identification réelle dans l'ordre unique de la relation de l'âme aimante à l'objet divin aimé. Il se produit là une sorte de dénivellation profonde de tous nos systèmes habituels de prises de vue sur un objet, susceptible néanmoins d'être réduite, mutatis mutandis, pourvu que l'on observe, avec Maritain, que dans la simple union cognitive la chose connue devient-elle aussi nous-mêmes sans perdre son caractère de chose ontologiquement distincte de nous. Signalons également dans ce riche sommaire, à côté de l'article sur le rêve et l'extase mystique dû à la collaboration du professeur Lhermitte et de l'abbé Maquart, et de l'agréable étude de l'abbé Hoornaert sur la liturgie, forme et instrument de la contemplation, le travail extrêmement important du grand arabisant espagnol Miguel Asin Palacios sur le mystique musulman Ibn'Abbâd de Ronda. On ne peut plus nier désormais la dépendance du lexique de saint Jean de la Croix vis-à-vis de la terminologie de la doctrine shâdhilî: d'un côté comme de l'autre, c'est le même appel à un renoncement absolu aux charismes exprimé dans un vocabulaire dont la coïnci dence démontre que la mystique sanjuaniste est chronologiquement tributaire du symbolisme créé par Ibn'Abbâd. D'aucuns pourront s'étonner de voir rechercher dans une mystique étrangère à la spiritualité catholique les linéaments précurseurs de ce qui en fait la force et la rayonnante fécondité; à cela nous répondons avec Asin Palacios que le problème de la transmission littéraire d'expre sions verbales laisse totalement intacte la question du fait mystique lui-même, transcendant et surnaturel; le lexique de Denis l'Aréopagite, le premier des théologiens mystiques chrétiens, n'est-il pas en grande partie néoplatonicien? Au surplus, la mystique musulmane, et la shâdilî en particulier, est largement tributaire elle-même du paulinisme et du néoplatonisme alexandrin. Ces influences littéraires réciproques, c'est la part de l'humain et du social dans la traduction humaine et sociale, elle aussi, d'une expérience qui, pour être divine, ne s'exprime pas moins dans le langage humain et vise à enseigner des hommes. Le cas d'Ibn 'Abbad, précurseur hispano-musulman de saint Jean de la Croix, montre combien Dieu respecte, dans la représentation que le mystique se fait de son expérience, les ressorts les plus cachés de la machine psychologique humaine : Dieu bouleverse son âme de fond en comble, mais laisse saine et sauve son humanité. La grâce n'abolit pas la nature. L'influence d'Ibn 'Abbâd, filtrée par les morisques et les musulmans convertis, arrive chez saint Jean de la Croix déjà purifiée, et le saint lui-même, projetant sur elle la lumière intérieure de sa grâce, la sanctifie et la catholicise. Pure peut-être à sa source, si Ibn 'Abbâd a reçu les grâces mystiques que Dieu accorde parfois hors de l'Eglise, elle est replacée de toute façon dans le courant universel de la Chrétienté, qui lui donne,

pourrait-on dire, sa différence spécifique. Il est heureux qu'une telle découverte ait été faite par un savant catholique; on pressent ce qu'elle serait devenue dans les mains d'un incrovant : saint Jean de la Croix, dépouillé pour lui de toute auréole de sainteté et réduit au rôle d' « homme de lettres », eût été accusé de plagiat.

Un contenu comme celui que nous venons d'analyser trop brièvement donne aux Etudes carmélitaines une physionomie toute particulière : elle n'est pas seulement une revue « mystique », mais une revue « apostolique ». Le bien que sa lecture fait à l'âme est immense. En un temps où moins que jamais il est permis au prêtre de mener sa vie séculière loin de sa vie sacerdotale et à l'écrivain catholique d'avoir une double vie, elle nous invite à être simplement et intensément des hommes de Dieu.

MARCEL DE CORTE.

Vérités et Mensonges

La papesse Jeanne

Les auteurs qui ont mis cette fable en circulation content la chose de diverses manières (1).

Ecrivant vers 1250, le plus ancien d'entre eux rapporte, dans la Chronique de Metz (2), qu'une femme se faisant passer pour homme s'introduisit à la cour de Rome où elle aurait réussi à devenir pape en 1087, après avoir été successivement notaire de la curie et membre du Sacré-Collège. Elle était intelligente, mais peu vertueuse, si bien qu'un jour les douleurs de l'enfantement la prirent, au cours d'une chevauchée. Pour son châtiment, la justice romaine la fit lier par les pieds à la queue d'un cheval qui la traîna à une demi-lieue de distance, pendant que le peuple la lapidait. A l'endroit où elle mourut, on lui érigea un tombeau où l'inscription suivante fut placée : Petre, pater patrum, papisse prodito partum; (Sachez que c'est ici qu'un pape a mis un enfant au monde). Ce serait sous le pontificat de cette dame qu'eût été institué le jeûne des Quatre-Temps, dit jeûne de la Papesse

Martin Polonus, qui mourut en 1279, a laissé un récit quelque peu différent, dans sa « Chronique des pontifes romains (3).

A l'en croire, Jeanne naquit à Mayence. C'est à Athènes où, revêtue d'habits d'homme, elle s'était rendue en compagnie d'un amant, qu'elle fréquenta les écoles et profita dans les sciences humaines et divines. Venue ensuite à Rome, elle s'établit professeur et enseigna avec un tel succès que les maîtres les plus distingués tinrent à honneur de devenir ses disciples. Comme, à son renom de science, elle joignait de grandes apparences de vertu, elle fut élue pape à l'unanimité, quand, en 855, il fallut donner un successeur à Léon IV. Son règne aurait duré deux ans, sept mois et quatre jours. Jeanne serait morte en couches, entre le Colisée et l'église Saint-Clément, un jour qu'elle allait de Saint-Pierre au Latran; et elle fut ensevelie à l'endroit même de sa mort. Comme les papes évitent toujours de passer par là, il est des gens, dit Polonus, qui attribuent le fait à l'horreur qu'ils ont gardée d'un

Ces deux auteurs ne sont pas seuls, parmi les vieux chroniqueurs, à conter l'histoire de Jeanne. Mention en est faite dans neuf autres publications antérieures au XIVe siècle, à savoir : Le Livre pontifical, les œuvres de Marianus Scotus, Sigebert de Gembloux. Othon de Freising, Richard de Poitiers, Godefroy de Viterbe, Gervaisde Tilbury, le franciscain d'Erfurt et Etienne de Bourbon (4). Mais les sept premiers de ces ouvrages n'ont aucune autorité dans l'affaire qui nous occupe, car ils ont été interpolés, et l'histoire de Jeanne y a été introduite par des copistes, soucieux de compléter, en puisant dans Polonus, un texte qui ignorait l'existence de la papesse. Leur témoignage sur cette personne n'a donc pas plus de valeur que n'en aurait, sur Tout-Ank-Amon, un poème de Victor Hugo où quelque éditeur actuel ajouterait de son cru des vers évoquant les découvertes du XXe siècle.

Pour ce qui est, au contraire, d'Etienne de Bourbon et du franciscain d'Erfurt, ils sont contemporains du chroniqueur de Metz et de Polonus; et ce qu'on nous donne comme leur texte est bien à eux. Ils ajoutent, au reste, peu de détails à ce qu'ils ont trouvé dans les sources où ils se sont documentés. Etienne de Bourbon se borne à transcrire la *Chronique de Metz*, puis à noter que Jeanne n'était pas native de Rome et que ce fut grâce au démon qu'elle parvint à se pousser dans les honneurs ecclésiastiques. Quant au franciscain d'Erfurt, qui s'est presque sûrement inspiré du précédent, il connaît trois choses que celui-ci ne mentionnait point il dit que Jeanne était une belle personne, que les Romains du XIIIe siècle croyaient encore à son histoire et que le démon, en plein consistoire, avait révélé sa grossesse en lui jetant ce vers à la tête: Papa, pater patrum, papisse pandito partum.

Tout ce qui a été raconté, depuis sept siècles, de la papesse Jeanne tire donc son origine de quatre auteurs qui écrivaient de 1250 à 1270 : le chroniqueur de Metz (vers 1250), Etienne de Bourbon (vers 1261), le franciscain d'Erfurt (vers 1261), et Martin de Troppau, dit Polonus, qui mourut en 1271. Seulement, chacun d'eux place Jeanne à une époque différente : le premier la fait monter sur le trône en 1087, le second vers 1100, le troisième

vers 915 et le quatrième en 855.

Il faut voir comment les maigres lignes de ces vieux auteurs suffirent à composer et répandre le conte le mieux étoffé du monde

On était alors à une époque où tous croyaient au pape comme à Dieu. Et de même que le mal répandu dans la création n'empêchait personne d'adorer le Créateur, ainsi les abus des papes ne diminuaient point la vénération dont on entourait leur divine fonction. Nos pères ne confondaient point la fonction avec l'organe qui l'exerce, et ce discernement les mettait mieux à l'aise, quand l'occasion se présentait, pour découvrir et brocarder les torts des dignitaires romains. Du reste, l'occasion se présentait si souvent et la crédulité générale était si grande que clercs et laïcs s'empressaient d'ajouter foi aux pires racontars touchant la cour de Rome. L'histoire de la papesse Jeanne offrait ce qu'il fallait pour ne guère étonner les chrétiens de ce temps et repaître du même coup leur goût de scandale. Aussi ne cessa-t-elle de s'orner et d'embellir jusqu'à l'avènement du protestantisme.

Nous ne pouvons songer à consigner ici tous ces ornements pittoresques. Parfois ils se contredisent; le plus souvent ils s'harmonisent de manière à satisfaire une certaine vraisemblance.

Notons-en quelques-uns.

Vers 1200, un frère-mineur (5) assure que bien qu'étant de Mayence, la future papesse avait pris le nom de Jean d'Angleterre. Il ajoute un an au temps que Polonus l'avait fait régner, et un vers à l'apostrophe que le franciscain d'Erfurt avait placé dans la bouche du diable. D'après lui, un jour que notre papesse exorcisant

⁽⁴⁾ Liber pontificalis, édit. L. Duchesne, Paris, 1892, t. II, p. XXVI; MARIANUS SCOTUS, Chronic., liv. III, dans J. PISTORIUS, Scriptorum qui rerum a Germanis gestarum historias reliquerunt, Franciort, 1583, t. I, p. 442; Stegebert De Gemelloux, Chronographia, dans J. PISTORIUS, op. cit., p. 505; Othon de Freising, Chronic., l. VII, dans J. PISTORIUS, Germaniae historicorum illustrium ab Henrico IV ad annum 400, Francfort, 1585, t. I, p. 103; RICHARD DE POITIERS, dans un manuscrit de son catalogue des papes à la suite de sa chronique universelle, cf. Historie litéraire de la France, nouv. édit., Paris 1869, t. XII, p. 479, t. XIII, p. 534; GODERROV DE VITERBE, Panthéon, par. XX, P. L., t. CXCVIII, col. 1017; GERVAIS DE TILBURY, Vers 1211, dans une chronologie pontificale qui se trouve à la fin d'un manuscrit de ses Otia imperialia, cf. Doellingele qui se trouve à la fin d'un manuscrit praedicabilibus ordinais et distinctis in septem partes secundum septem dona Spirilus Sancti, dans Quetti et Echard, Scriptores ordinis Praedicabrum, Paris, 1719, t. I, p. 367; le franciscain d'Effurt, Chronica minor, dans Mon. Germ. hist. Script., t. XXIV, p. 184.

(5) « Flores temporum », dans Mon. Germ. hist. Script., t. XXIV, p. 248.

⁽¹⁾ Le présent chapitre fait partie d'un livre où seront réfutés quelques bobards avec lesquels on essaye souvent d'embarrasser l'Eglise romaine.
(2) « Chronica universalis Mettensis », dans Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, t. XXIV, p. 514.
(3) « Chronica de Romanis pontificibus et imperatoribus », dans Mon. Germ. hist. Script., t. XXII, p. 428.

un possédé demandait au démon quand il se retirerait, celui-ci lui aurait répondu :

> Papa pater patrum papisse pandito partum Et tibi tunc edan de corpore quando recedam.

c'est-à-dire : « Dis-moi d'abord quand une papesse enfantera, et je te dirai quand je sortirai du corps de ce démoniaque.

Au siècle suivant, Boccace tourna l'histoire d'une manière sensiblement différente. Dans son livre des Femmes illustres (6), il envoie Jeanne, qui s'appelait peut-être Gilberte, dit-il, d'Allemagne en Angleterre. Là, elle étudie en compagnie d'un jeune homme, son amant, qui bientôt meurt, ce qui la rend inconsolable. Pour guérir son mal, elle change de pays et vient à Rome où son savoir et sa vertu restaurée la désignent aux suffrages des électeurs qui cherchaient un successeur au pape Léon. Mais Dieu ne permet point que l'Eglise soit longtemps trompée et il autorise le démon à tenter de paillardise cette aventurière. Jeanne cède à la tentation; elle ne prend ensuite aucune précaution pour cacher sa grossesse, et met enfin au monde un enfant pendant la messe. Pour son châtiment, elle se voit condamner à être jetée en un obscur cachot.

Le livre de Bocacce fut illustré d'un dessin représentant l'accouchement, et des vers, dont Bayle (7) transcrit cette traduction

française, commentaient la scène scandaleuse

Jane sçavante en dol, sçavante aux sainctes lettres, Par grand'subtilité fut de nom Pape faicte; Mais ayant enfanté au milieu de ses prestres Montra qu'elle n'estoit femme fine en effaict.

Cependant, les chroniqueurs, qui vinrent ensuite, ne suivirent guère Boccace. Ils s'attachèrent plutôt à répéter Martin Polonus, quitte à retoucher çà et là son récit. C'est ainsi que selon Ranulphe de Higden (8), Jeanne s'appelait d'abord Agnès; selon un autre auteur du XIVe siècle, elle était originaire de la Thessalie et se nommait primitivement Glancia; à en croire un troisième (9), elle aurait composé des préfaces pour la messe, et si elle mourut si tristement, c'est que Dieu lui aurait offert, par le ministère d'un ange, de choisir entre un châtiment temporel et son éternelle damnation. Elle fixa son choix sur les peines d'ici-bas; d'où le scandale et la prison mentionnés plus haut.

Qu'on ne croie point que les propagateurs de la légende se recru-

taient parmi des écrivains hostiles au Saint-Siège.

Sans doute le frère-mineur Guillaume Occam, qui avait été condamné par Rome, l'exploita de son mieux (10). Et l'on vit aussi Jean Gerson s'en prévaloir pour autoriser ses doctrines, dans un sermon qu'en 1403 il prêcha, à Tarascon, devant Benoît XIII (11). Mais, ce qui est frappant, c'est que les auteurs le mieux en cour à Rome la répandirent.

Martin Polonus, qui lui avait donné le principal essor, avait

été, pour sa part, pénitencier de cinq papes.

Amaury d'Augier, de son côté, était chapelain d'Urbain V; et c'est à ce pontife qu'il dédie, vers 1362, un livre où, le premier, il fixe à Jeanne un numéro d'ordre dans la série des successeurs de Pierre. Elle fut, dit-il, le cent-dixième pape (12).

Son exemple est suivi par Platina (13) qui, dans un ouvrage dédié à Sixte IV, faisant rétrograder la papesse au cent-

Jean VIII pour l'appeler Jean IX.

Quand, au début du XVe siècle, les portraits des papes furent placés dans la cathédrale de Sienne, le peintre reçut avis de ne pas oublier Jeanne dans la collection; et les trois archevêques de Sienne qui, plus tard, portèrent la tiare sous le nom de Pie II, Pie III et Marcel II, ne se formalisèrent point de trouver cette dame parmi les Souverains-Pontifes. Ce fut Baronius qui, dans la suite, fit cesser le scandale et obtint que le portrait de Jeanne passerait désormais pour celui du pape Zacharie (14).

Torquemada, si dévoué au Saint-Siège, ne montre aucune répugnance à admettre l'existence de la papesse (15). De même, Adrien d'Utrecht, archidiacre de Liége, qui devait ceindre la tiare sous le nom d'Adrien VI (16).

Les saints eux-mêmes font leur partie dans ce concert d'erreurs. Saint Antonin de Florence n'ose nier l'existence de Jeanne, de peur de manquer à la vérité (17). Dans une visite littéraire aux enfers, le bienheureux Baptiste Spagnoli, dit le Mantouan, arrivant auprès de la papesse suspendue à un gibet, en compagnie de son complice, décrit le spectacle en ces termes :

> Hic pendebat ad huc sexum mentita virilem Fæmina cui triplici phrygiam diademate mitram Extollebat apex, et pontificalis adulter (18).

ce qu'un vieil auteur traduit librement de la sorte :

Ie vy en un gibet ceste fine femelle, Qui travestie en homme, et faignant un sainct-zèle, Jusqu'au siège Papal, par ruse estoit montée : Or avoit sur son chef ceste putte effrontée, Le triple diademe, et son paillard estoit Auprès d'elle pendu, qui son mal détestoit (19).

On ajoute si bien créance à la fable que le livre des Merveilles romaines (20), sorte de Baedeker, imprimé à Rome, dont usaient les pélerins de la Ville Éternelle, la mentionne en ses éditions innombrables. Un certain Equicola d'Alveto s'en sert comme d'une prémisse incontestable, quand il argumente pour démontrer que les femmes ne sont pas inférieures aux hommes (21). Honoré de Sainte-Marie déclare qu'une foule d'écrivains l'ont crue, « parmi lesquels, dit-il, soixante-dix bons catholiques et même des personnages inscrits au catalogue des Saints (22).» Lenfant ne cite pas moins de cent cinquante auteurs qui l'ont admise, et encore restet-il au-dessous de la vérité (23). Comment s'étonner, après cela, qu'au concile de Constance, en 1415, personne, parmi les Pères chargés de relever les erreurs de Jean Hus, ne songe à démentir cet hérétique, quand il affirme que « l'Eglise avait été trompée dans la personne de la papesse »? C'est qu'aussi bien Jean Hus errait en de nombreux points; mais on n'avait garde de l'entreprendre sur l'histoire de Jeanne que tout le monde alors croyait (24).

Avant d'en venir à l'époque du protestantisme, où le personnage de Jeanne ne tarda guère à retomber au néant, nous devons mentionner brièvement une deuxième légende qui naquit de la précédente. C'est un conte infect dont on aimerait mieux ne point parler; « mais paroles ne puent pas », dit le proverbe, et l'apologiste est parfois bien tenu de se salir un peu, quand l'erreur qu'il combat est jointe à la souillure.

Il s'agit de ce qu'on a appelé la chaise stercoraire.

C'était une prétendue chaise percée où, avant d'être proclamé pape, l'élu devait s'asseoir pour montrer qu'il était homme. Cela, afin de rendre l'élection d'une nouvelle papesse impossible et d'éviter un deuxième scandale.

On voit le parti que des polémistes libertins purent tirer de cette gaudriole pour amuser le public et tourner en dérision l'institution pontificale. Le fait est qu'elle ne fut exploitée de façon perfide que par les écrivains protestants. Mais ils ne l'avaient pas inventée, car, du XIIIe au XVIe siècle, elle fut fort répandue, comme en témoignent Geoffroy de Courlon, Robert d'Uzès, Angeli de Scaperia, Martin le Franc, Laonic Chalcondyle, Guillaume Brevin, Jean de Cisinge, Platina, Bernardino Corio, Sabellicus et Bolzani (25).

⁽⁶⁾ De claris mulieribus, chap. XCIX.
(7) Dictionnaire historique et critique, au mot « Papesse », t. III.
(8) Polychronicon, l. V, chap. XXXII, cf. LAUNOI, Opera omnia, Cologne, 31, t. V, p. 569. [9] Cf. Doellinger, Die Papstjabeln des Mittelalters, 2° édit., Stuttgart,

^{1800,} p. 31.
(10) Dialogus inter magistrum et discipulum, liv. V, chap. VII, et Opus 90 dierum, chap. CXXIV.
(11) Opera, Paris, 1606, t. I, col. 253.
(2) Cf. BAYLE, op. cit., t. III, p. 591.
(13) De vitis ac gestis summorum pontificum, Cologne, 1540, p. 119.
(14) Cf. G. GIGLI, Diario senese, Lucques, 1723, t. II, p. 434.

⁽¹⁵⁾ Summa de Ecclesia, p. II, liv. IV, chap. XX, Venise, 1561.
(16) Cf. Doellinger, op. cit., p. 26.
(17) Chronic., p. II, titre XVI, chap. I.

⁽¹⁸⁾ Prima pars operum, 1507, p. 100.

⁽¹⁹⁾ Cf. Bayle, loc. cit.
(20) Mirabilia urbis Romae, 1548 et 1550.
(21) De Muli eribus, 1501, cité par Ravisius Textor dans Officinæ prima pars, Venise, 1541, fol. 147.
(22) Animaduersioness in regulas et usum critices, Venise, 1738, t. II, p. 99.
(23) Histoire de la papesse Jeanne, 3° édit, I.a. Haye, 1736, 2° part., chap. V.
(24) I. von Heffele, Conciliengeschischte, 2° édit., 1874, t. VII, p. 165.
(25) Geoffroy de Courlon, dans l'Histoire littéraire de la France, Paris, 1847, t. XXI, p. 10; le dominicain Robert d'Uzès, dans l'Histoire littéraire de la France, 1842, t. XX, p. 501; JACQUES ANGELI DE SCAPERIA, cf. DOELLINGER, p. 38; MARTIN LE FRANC, Champion des Dames, Paris, 1530, fol. 335; LAONIC CHALCONDYLE, De rebus turcicis, liv. VI; P. G., t. CLIX, col. 300-

Ces chroniqueurs ne prennent pas toujours le racontar à leur compte, ainsi que le feront plus tard certains écrivains protestants, mais ils le donnent comme courant les rues, et plusieurs d'entre

eux même essavent de le réfuter.

On sait du reste fort bien à quoi cette sottise dut de naître et de vivre. Cela tint à la fois à l'histoire de Jeanne qu'on ne mettait pas en doute, à un texte sacré qu'on chantait lors de l'élection du pape et à une chaise de porphyre où s'asseyait le nouveau pontife pendant la cérémonie du sacre.

D'une part, l'histoire de Jeanne pouvait laisser croire aux gens du commun que l'Eglise prenait désormais toutes les précautions

possibles pour ne plus élire une femme.

D'autre part, une fois le pape élu, une procession le conduisait à Saint-Jean de Latran. Arrivé là, il s'asseyait dans une chaire de marbre placée sous le portique de l'église et les deux dovens du Sacré-Collège, le prenant sous le bras, le soulevaient au chant du verset : Suscitans a terra inopem et de stercore erigens pauperem (Dieu a tiré de la terre un indigent pour en faire quelqu'un et il a élevé aux plus hautes charges un pauvre homme qui était dans le fumier)

On comprend que ce rite symbolique fût parfaitement de saison au moment qu'un homme venait d'être choisi pour tenir désormais la place de Dieu sur terre; mais on comprend aussi que le stercore du verset biblique ait servi à qualifier de « stercoraire » la dite chaire de marbre et que le mot de « fumier » ait pu suggérer des

images honteuses sur lesquelles on pouvait gloser.

Cette chaire de marbre n'était du reste pas percée, comme on

se l'imaginait dans le peuple.

Quant à la chaise de porphyre, où le pape s'asseyait pour recevoir les clefs de la basilique, quand la suite de la cérémonie le conduisait au baptistère de Latran, c'était un vieux meuble romain qui avait autrefois servi aux bains de siège et pouvait donner lieu à des commentaires gaillards. On l'avait prise comme on l'avait trouvée, dans les ruines de Rome; et il va sans dire que c'était pour sa grande valeur, et non pour sa forme spéciale, qu'elle était utilisée dans la cérémonie du sacre.

Fut-ce pour couper court aux racontars ou pour quelque autre raison que nous ignorons? Tant y a que ce cérémonial fut abandonné dans le courant du XVIe siècle. Le conte perdit alors sa faveur et les plus crédules durent bien se convaincre qu'il ne se passait rien

de scabreux lors de l'élection pontificale.

Revenons à la légende de Jeanne, qui mit plus de temps à dispa-

Nous sommes au temps de Luther et Calvin où, de toutes parts, en Europe, des écrivains rivalisent à qui combattra le plus efficacement l'institution pontificale. L'histoire de la papesse est naturellement une arme excellente en leurs mains et ils ne se font pas faute d'en user

C'est « un événement, dit un protestant, qu'il importe de rappeler fréquemment au peuple dans la chaire et dans les livres, dans les rimes populaires, et par les images, pour la honte éternelle de la papauté inventée par l'enfer » (26).

Et le conseil est suivi.

Hans Sachs compose, en 1558, une Histoire rimée de la papesse Jeanne (27). Les Centuries de Magdebourg (28) reviennent trois fois sur cette histoire. Il ne se publie, pour ainsi dire, aucun livre de controverse qui ne cherche à l'exploiter. Les prédicateurs de la Réforme prennent Jeanne pour sujet de leurs sermons aux jours de grande fête. Les polémistes l'accommodent à toutes les sauces. Ils s'en servent de terme de comparaison dans les circonstances les plus inattentues. Quand, par exemple, Grégoire XIII veut réformer le calendrier ,il s'entend dire par un certain Luc Osiander (20), qui combat l'innovation : « Le colporteur Grégoire s'est flatté de vendre ses calendriers avec autant de profit qu'autrefois les indulgences. Il est accouché de cela pour ne pas rester stérile, imitant, à sa facon, la papesse Jeanne qui avait mis au monde un beau petit garçon. » Pour que le fait s'imprime dans l'esprit de ceux qui ne savent pas lire, on le leur montre en images, et des gravures circulent, pleines de détails scabreux et anachroniques, qui vont parfaire chez les illettrés, l'enseignement des écrivains et des prédicateurs. Finalement, la vie de Jeanne est tellement bien connue et étudiée qu'il devient impossible de la condenser en un volume et certains auteurs lui consacrent des dissertations en plusieurs tomes (30)

Et les écrivains fidèles au Saint-Siège continuent de se taire. C'est à peine si, en deux siècles et demi, on en trouve quatre ou cinq qui élèvent quelque léger doute au sujet de la légende. Un Aeneas Piccolimini en 1555, un Barthélemy Carranza vers la même époque osent-ils se demander s'il est bien sûr que Jeanne a existé (31)? Vite un Père franciscain, nommé Rioche, les rabroue en leur opposant que c'est là une croyance universelle dans l'Eglise, contre laquelle il est inutile de vouloir s'élever (32).

Mais les discussions ont parfois cela de bon qu'elles obligent les

gens à contrôler leurs convictions les mieux assises.

A force d'entendre les protestants répéter leur rengaine, les controversistes catholiques se demandèrent s'il n'y avait pas moyen de les faire taire, et ils s'avisèrent de mettre la question de Jeanne à l'étude. Leurs recherches devaient être funestes à la papesse.

C'est Jean Thurmaier, surnommé Aventin, un catholique sentant le fagot, « bon luthérien caché », dit Bayle, qui, le premier, avait traité carrément de fable ce qu'on racontait de Jeanne. Le livre où il proclamait d'un mot sa conviction avait d'ailleurs été mis à l'index par l'Eglise, et l'auteur était mort, en 1534, sans convain-

Quelque trente ans plus tard, Onofrio Panvinio (34) reprit l'examen du problème; il conclut à la fausseté de l'historiette et eut le don de rallier Bellarmin (35) et quelques autres historiens à son

cre personne (33)

Mais c'est à Florimond de Remond qu'était réservé le mérite de détruire la légende de fond en comble et de porter la conviction dans les esprits. Conseiller au parlement de Bordeaux et polémiste souvent en lutte avec les protestants, il écrivit sur l'« Erreur populaire de la papesse Jeanne» un ouvrage qui eut de nombreuse éditions dans les dernières années du XVIe siècle et auquel jamais personne n'apporta réputation qui vaille (36). Remond mit de son côté tous les catholiques, trop heureux, naturellement, d'être débarrassés du conte importun, et il convainquit même de nombreux protestants (37), comme Chamier, Dumoulin, Bochard et surtout le célèbre David Blondel. Ce dernier consacra plusieurs dissertations (38) à renforcer la thèse de Remond, ce qui donna lieu, chez ses coreligionnaires, à des réactions en sens divers, les uns se déclarant convaincus, les autres, tels Spanheim et Lenfant (39), s'efforçant de remettre sur pied une histoire qu'il leur déplaisait de laisser tomber. Lorsque, cependant, l'on vit Leibnitz (40) se ranger au parti de Blondel, et Bayle lui-même, en de nombreux passages de son Dictionnaire, tourner le conte en dérision, l'affaire passa pour réglée et aucun esprit sérieux ne douta plus que cette fameuse Jeanne eût jamais existé.

Sans doute, jusqu'à la fin du monde, se trouvera-t-il de bonnes gens pour ressasser un conte que même les historiens non catho-

^{301;} l'Anglais GUILLAUME BREVIN, De septem principalibus ecclesiis urbi-Romae, écrit vers 1470; dans C. OUDIN, Commentarius de scriptoribus Eccle-siae antiquis illorumque scriptis, Leipzig, 1722, t. III, p. 2678; JEAN DE CISINGE, dans J. LENPANT, Histoire de la papesse Jeanne, 3º édit., La Haye, 1736, t. 1, pp. 186-187, et P. BAYLE, Dictionnaire historique et critique, Bâle, 1741, t. III, p. 584; le Milanais BERNARDINO CORIO, cf. DOELLINGER, pp. 38-39, note; MARC-ANTOINE COCCUS, dit SABELLICUS, Secundus tomus oberum continens sex posteriors: Empendes rabsodiae historicae. Bâle, 1560. pp. 30-39, note, Marc-Anjoine Coccuts, ut Sabellicus, Secundus imus operum continens sex posteriores Enneades rapsodiae historicae, Bâle, 1560, col. 625; Bolzani, cf. Doellinger, pp. 39-40.

(20) Cf. Félix Vernet, Dictionnaire apologétique de la Foi catholique (Alès), Paris, t. II, p. 1264.

(27) Edit, von Keller, Tubingue, 1877, t. VIII, pp. 662-655.

(28) Centuria, IX.

 ⁽²⁰⁾ Bedencken ob de rnewe pāpstlische Kalender, Tubingue, 1583, p. 19.
 (30) J. Lenfant, Histoire de la papesse Jeanne jidèlement lirée de la dissertation latine de F. Spanheim, 3º édit., La Haye, 1736.
 (31) Aenras Precolomini, Epistole et varii tractatus Pii secundi, Lyon,

^{1555,} p. 131; CARRANZA, Summa omnium conciliorum et Pontificum, Rome,

^{1555,} p. 131; CARRANZA, Summa omnium conciliorum et Pontificum, Rome, 1555, p. 134.

(32) Chronique, Paris, 1575, fol. 230.

(33) Annales Boiorum, 1554, cf. N. ALEXANDRE, Historia ecclesiasticae, Venise, 1778, t. VI. p. 324.

(34) Cf. Le Vito de Pontifici, Venise, 1663, t. I. p. 208-211.

(35) De Romano Pontifice, liv. III, chap. XXIV.

(36) L'anti-Christ et l'anti-papesse, Paris, 1599.

(37) Cf. BAYLE, op. cit., t. I, p. 576.

(38) Familier éclavicissement de la question si une femme a esté assise au siège de Rome..., Amsterdam, 1647, et De Jeanna papissa..., Amsterdam, 1657.

(39) SPANHEIM. Disquisito historica de papa foemina..., Leyde, 1691, et J. Lenrant, Histoire de la papesse Jeanne, Cologne, 1694.

(40) Flores sparsi in tumulum papissae et Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale, Paris, 1803, t. II, p. 417.

iques jugent absurde (41). Ce sont là, hélas! choses qu'il est impos sible d'empêcher: le papier se laisse noircir et l'homme peut aussi pien se servir de sa langue pour proférer des erreurs que pour dire a vérité

Au cours des cent dernières années, des historiens tels que Doellinger, Funk, Lapôtre, Douais, Michael, Kirsch et Félix Vernet ont repris l'étude de l'histoire de Jeanne du point de vue critique. Tous s'accordent pour tirer, de leurs savantes disserations, la conclusion que donnait à son article l'écrivain librepenseur de la Grande Encyclopédie : « L'inanité de la légende ne aisse plus de doute à personne aujourd'hui; on ne peut guère discuter que son origine (42). »

Au vrai, cette origine a mis les chercheurs sur les dents et provoqué de leur part les explications les plus diverses. Certaines d'entre elles ne sont, d'ailleurs, pas pertinentes.

Leibnitz voyait la chose comme ceci. « Il est possible, disait-il, que quelque aventurière, devenue évêque en l'une ou l'autre ville de la chrétienté, se soit un jour rendue à Rome et v ait accouché pendant une procession à laquelle elle prenait part. Ne serait-ce pas un événement de ce genre qui aurait donné naissance à la légende? » Evidemment, peut-on répondre à Leibnitz, tout est possible. Mais l'histoire ne sait rien de pareille aventurière. Et l'on pourrait imaginer des centaines d'explications tout aussi vraisemblables (43).

Pour Suarès, évêque de Vaison, ce serait la femme de l'antipape Nicolas V qui aurait été cause de toute cette histoire. Avant d'entrer dans les ordres, il faut savoir que ce prélat avait été marié à une certaine Jeanne, qu'on s'amusa à dénommer papesse dès que son époux se fut prétendu pape (44). Le mal est qu'on parlait de l'autre papesse Jeanne bien avant 1328, date où eut lieu l'élection de Nicolas V

De leur côté, Baronius et Hergenroether imaginèrent que Jean VIII s'était vu décerner le sobriquet de « papesse », parce qu'il aurait agi comme une femmelette dans ses démêlés avec Photius, au IXe siècle (45). Mais ici, encore, on rencontre mal, puisqu'au contraire il est prouvé que Jean VIII fit preuve, tout au long de sa carrière, de la plus virile énergie.

Les explications suivantes sont meilleures; et comme elles peuvent se compléter l'une l'autre, on doit avouer qu'elles sont assez

Il existe une lettre adressée, en 1054, par Léon IX à Michel Cérulaire, sur laquelle Bellarmin (46), le premier, attiral'attention. Le pape s'y plaignait qu'on nommât parfois des eunuques au siège patriarcal de Constantinople. « Cela peut, disait le pontife, mener à des fraudes. Ne raconte-t-on pas, d'ailleurs, qu'il vous est arrivé, jadis, d'élire une femme au lieu d'un homme? Je n'attache aucune créance à ce bruit, ajoutait le pape, mais j'y vois une raison supplémentaire de vous rappeler, dans l'Eglise orientale, à l'observance des canons qui interdisent les promotions d'eunuques. »

Sans doute l'histoire de la femme nommée patriarche en Orient n'était-elle pas plus vraie que celle de la demoiselle de Mayence élue pape en Occident. Outre la lettre de Léon IX, il y a cependant un texte du Xe siècle qui déjà la contait et qui, déjà aussi, faisait

honneur au démon d'avoir dévoilé la supercherie (47). La rumeur d'une femme élevée aux plus hauts honneurs ecclésiastiques, et de sa carrière interrompue par le démon, circulait donc. Pour le peuple crédule ce n'était pas une grande affaire de transporter à Rome, capitale de l'Eglise occidentale, ce qui passait pour avoir eu lieu à Constantinople, chef-lieu de l'Eglise orientale.

D'autant plus qu'à Rome, au Xe siècle, il se passait des choses presque aussi extraordinaires et tout aussi peu édifiantes.

La papauté y tomba, si j'ose dire, en quenouille, et ce furent

trois dames romaines, Théodora, épouse de Théophylacte, et ses deux filles, qui, de 900 à 972, eurent la haute main sur les élections et l'administration pontificales. Le dicton : « Nous avons maintenant des femmes pour papes » venait naturellement à la bouche quand on voyait tous ces pontifes aux pieds des dames Théophylacte (48). Or, parmi ces papes enjuponnés, quatre portèrent le nom de Jean : Jean X, Jean XI, Jean XII et Jean XIII. Leur servilité et leurs débauches firent naturellement beaucoup jaser; et quoi de plus naturel au peuple qui, sans cesse, voyait une femme au côté ou au-dessus de tous les Jean qui se succédaient, de s'écrier : « Ce n'est pas Jean qui est pape; mettons une fois pour toutes que c'est Jeanne; et nous serons sûrement dans le vrai!

Et la papesse, venue de Constantinople avec le démon justicier, trouva peut-être son nom en passant par cette boutade, fort bien appliquée, mais prise trop au pied de la lettre.

Désormais, il ne lui manquait plus que d'accoucher dans une rue où les papes n'osaient jamais passer.

Justement, il y avait à Rome un monument fort capable de combler cette lacune. Il disparut, pense-t-on, à l'époque de Sixte-Quint. Mais on sait que c'était une statue représentant un prêtre ou une divinité païenne en compagnie d'un enfant. Il portait une inscription qui était probablement la suivante : P. Pat. P. P. P. P. On aurait dû la lire : P... pater patrum, propria pecunia posuit; un tel, dont le nom commençait par P, m'a fait ériger ici à ses propres frais (49). C'était trop insignifiant. Dans la Rome pontificale, Pater Patrum ne pouvait désigner que le Souverain Pontife, serviteur de tous les serviteurs de Dieu, père de tous les pères de la chrétienté. Et, à grand renfort d'ingéniosité, on déchiffra l'inscription comme suit : Petre, pater patrum, papisse prodito partum.

L'enfant rappelait l'accouchement. L'inscription le dénonçait en toutes lettres. La rue où se dressait la statue faisait encore horreur aux papes, puisque jamais ils ne l'empruntaient dans leurs sorties! On reconnaîtra que cette interprétation valait les précédentes, quand on saura que cette rue menant du Colisée à Saint-Clément était trop étroite pour le déploiement des pompes pontificales et que c'était la vraie raison pour quoi processions et cortèges évitaient de s'y engager (50).

C'est, du reste, une tâche assez vaine de vouloir retrouver l'origine des légendes. Pour une dont il est possible de voir comme elle est née, il y en aura toujours mille dont on ne pourra expliquer la naissance. Mais il n'est pas requis de pouvoir découvrir comment une légende a vu le jour pour être autorisé à n'y pas attacher d'importance.

Est légendaire ce qui contredit l'histoire. Un racontar populaire ne pourra jamais prévaloir contre des certitudes scientifiquement

Or, tel est bien le cas de tout ce qui s'est dit et écrit sur la papesse Teanne

A qui raconterait qu'une femme de Mayence s'est assise sur le trône de France à la mort de Louis XV, il suffirait, pour lui répondre, de citer la chronologie de la vie de Louis XVI. De même s'il voulait installer cette dame à la présidence de la République en 1885, on lui dirait, alors, qui présidait à cette époque aux destinées de la France

Ainsi en va-t-il dans le cas de Jeanne la Papesse. Cette personne n'est jamais montée sur le trône de Pierre, et la preuve c'est qu'il est impossible de lui assigner une place dans la succession des papes. Mettez-la où vous voudrez, elle ne sera bien nulle part. Si, avec Polonus, vous tentez de l'intercaler, en 855, entre Léon IV et Benoît III, les historiens vous prouveront, documents en mains, que Léon IV mourut le 17 juillet 855 et que moins de quinze jours après, Benoît III était déjà glorieusement régnant. Que si, avec la Chronique de Metz, le franciscain d'Erfurt ou Etienne de Bourbon, vous essayez de la transporter plus loin, vous n'aurez pas plus de chance. Les historiens seront toujours là, avec des preuves irréfragables, pour vous montrer que la place est prise et que le siège pontifical est occupé par quelqu'un d'autre.

⁽⁴¹⁾ Voir la protestante Realencyklopädie, 3e édit., Leipzig, 1901, t. IX,

⁽⁴²⁾ T. XXI, p. 100.
(43) Cf. Doellinger, op. cit.
(44) Cf. Th. Raymond, Dissertatio de sobria alterius sexus frequentatione,
(44) Cf. Th. Raymond, Dissertatio de sobria alterius sexus frequentatione,

⁽⁴⁴⁾ Cl. TR. RAYMOND, Dissertation and Lyon, 1663, p. 465.
(45) BARONIUS, Annales ecclés, ad an. 853, nº 71, et ad. an. 879, nº 5.
(46) De Romano Pontífice, liv. III, chap. XXIV.
(47) Chronicon Salermitanum, chap. XVI, dans Mon. Germ. hist. Script., III.
(48) De Romano Pontífice, liv. III, chap. XXIV.
(47) Chronicon Salermitanum, chap. XVI, dans Mon. Germ. hist. Script., III.

^(.8) Cf. Lapôtre, op. cit., pp. 366 et 367; Remond, L'anti-papesse, Paris, 1607, p. 239; Blondel, op. cit., 2° édit., Amsterdam, 1640, p. 88. (49) Cf. J.-B. Lellèvre, Revue des questions historiques, Paris, 1876, t. XX, p. 575. (50) Vernet, l. c.

On a beaucoup raisonné et déraisonné au sujet de cette prétendue papesse. Toutes les sottises possibles semblent avoir été mises à son actif. Il y a pourtant lieu de remarquer qu'on n'a pas été jusqu'à lui endosser des erreurs théologiques ou des enseignements immoraux. Certains crurent qu'elle écrivit des préfaces pour la messe; mais ils ne pensèrent point qu'il y eût rien à reprocher à ces compositions. Au contraire, comme le dit un vieil auteur :

> Encore se peut estre monstrée Mainte préjace que dicta Bien et sainctement accoustrée Où en la foi point n'hésita (51).

Pour conclure, nous dirons que s'il y eut un temps où tout le monde, dans l'Eglise, croyait à la papesse Jeanne, il n'est, par contre, jamais arrivé qu'un auteur ait songé à lui prêter des doctrines ou des agissements contraires à cette Poi dont les papes ont reçu le dépôt et qu'ils ont toujours bien préservée.

OMER ENGLEBERT.

Naissance d'une poésie

C'est presque devenu un lieu commun depuis dix ans que de déplorer la mort de la poésie.

Des voix, comme surgies d'outre-tombe, chantaient encore... Claudel, tel un Rembrandt grisé par la houle des mots, vaticinait dans sa solitude, et le verbe était magnifique, le ton hautain et familier, l'intensité toujours permanente. Claudel, pourtant, c'était déjà une autre époque! On pouvait lire, vers 1927, les lettres ou Fournier et Rivière échangeaient à son propos commentaires et admirations..., elles étaient datées des environs de 1905! Prêté par un ami heureux, on sentait Partage de midi éclater comme un chant de jeunesse dans un cœur fait pour s'y soumettre.

Moi, je comprends, mon bien-aimé

Et je suis comprise, et je suis la raison entre tes bras, et je suis Ysé, ton âme!

Et que nous font les autres? Mais tu es unique et je suis unique, Et j'entends ta voix dans mes entrailles comme un cri qui ne peut être souffert,

Et je me lève vers toi avec difficulté comme une chose énorme et massive et aveugle et désirante et taciturne.

Mais ce que nous désirons, ce n'est point de créer, mais de détruire et que, ah!

Il n'y ait plus rien d'autre que toi et moi, et en toi que moi, et en moi que ta possession, et la rage et la tendresse, et de détruire et de n'être plus gêné

Détestablement par ces vêtements de chair et ces cruelles dents dans mon cœur,

Non point cruelles!

Ah! ce n'est point le bonheur que je l'apporte mais ta mort, et la mienne avec elle.

Mais qu'est-ce que cela me fait à moi que je te fasse mourir, Et moi, et vous et tant pis! pourvu qu'à ce prix qui est toi et moi Donnés, jetés, arrachés, lacérés, consumés

Je sente ton âme, un moment qui est toute l'éternité, toucher Prendre

La mienne comme la chaux astreint le sable en brûlant et en sifflant!

Qu'on imagine l'écho dans une âme de lycéen de ces paroles dévorantes. Il n'en a pas entendu de pareilles. Elles jettent un

(51) MARTIN LE FRANC, Champion des Dames, Paris, 1530, fol. 335.

son nouveau dans son cœur. Il les reprend, les répète, les caresse de toute sa jeunesse, se les redit silencieusement comme des paroles intérieures. Une poésie lui est révélée. Il habite un pays de feu. Il se compose, pour toute sa vie, une figure de cette émotion que d'autres définissent poétique et qu'il ne sait pas définir. Il lit Claudel, s'enivre de son théâtre, laisse couler sur son jeune corps les eaux pures de Corona. Comme ces jeunes aînés magnifiques, qui, naguère, lisaient Tête d'or à Lakanal et souhaitaient déjà dans leur cœur donner à leurs successeurs, avant de mourir à la guerre, l'un, Le Grand Meaulnes et l'autre Aimée, le lycéen de 1923, se crée un besoin de poésie, un rêve, un appétit humain. Claudel passé, il lira Péguy. Ce ne sera plus l'orchestre innombrable, mais le chant fort et régulier d'un paysan qui va au travail par un chemin dé terre dure. Il ouvrira avec frémissement les pages de la Musique intérieure croyant y voir, fixée sur ces pages, la flamme vive du regard de Charles Maurras, une fois ou l'autre rencontré. Dans sa mémoire, plus rigoureuses, plus graves peut-être, avec quelque chose au fond de la gorge comme un regret et un désespoir, les strophes reviendront s'imposer, sages et implorantes :

> Les compagnons deviennent rares Oh! chers témoins du souvenir Qu'est le destin qui nous sépare Et saura-t-il nous réunir

Je ne peux plus, même à voix basse Implorer de ces mots fervents Que sur tout homme de ma race La Charité d'un Dieu vivant

Et nos augustes conseillères Les grandes lois de l'Etre font Immobiles dans leur lumière Un silence qui me confond.

Ainsi bercé par ces chœurs divers, partagé par ces souvenirs qui restaient en lui de la vie, le jeune homme est né à la poésie dans un certain climat très haut qu'il a cru être le climat même des contemporains.

Lorsqu'il longeait les quais de la Seine par les torrides journées d'été, du pont des Arts à la pointe de l'île Saint-Louis, ces fantômes-là le suivaient. Ils lui faisaient un léger cortège. Ils l'invitaient à tendre son âme et ses forces. Ils lui ouvraient, luisant dans les fenêtres du Louvre ou dans les scintillements du fleuve, un pays de gloire, de fortes tendresses et d'amitié. A un, deux confidents élus il faisait part de ses découvertes, tantôt remontant vers les sources et subissant le choc de Rimbaud, tantôt descendant vers les plages où tant de ruisseaux viennent se perdre dans un sable séché de soleil.

Ainsi un jour, passant avec un camarade contre les murs chauds des hautes demeures du quai Saint-Louis, ils découvrirent une plaque à peine visible, quoique récente, celle qui marquait qu'un jeune poète habita cette maison dormante. L'ami lui dit qu'il avait lu Jean de la Ville. Il lui conta même comment sa mère, alors qu'elle montait dans sa chambre, ayant appris qu'il avait été tué à l'ennemi, trouva sur sa table ces quelques vers comme testement.

Accoudé au parapet, les yeux levés vers une fenêtre du troisième étage, les deux lycéens se répétaient les derniers vers de leur aîné trop tôt descendu chez les ombres.

> Cette fois, mon cœur, c'est le grand voyage, Nous ne savons pas quand nous reviendrons, Serons-nous plus fiers, plus fous ou plus sages Qu'importe, mon cœur, puisque nous partons

Avant de partir mets dans ton bagage Les plus beaux désirs que nous offrirons, Ne regrette rien, car d'autres visages Et d'autres amours nous consoleront Cette fois, mon cœur, c'est le grand voyage.

Et d'être sentis, repris, psalmodiés presque, dans cette ambiance, ces vers semblaient au lycien plus nostalgiques et plus amicaux que ceux de Baudelaire et de Laforgue dont ils renferment cependant tant de réminiscences contenues. Un peu de vent semblait couler des plaines d'Ivry avec le fleuve, des chalands passaient sous leurs yeux, il semblait à nos deux jeunes gens que toute la poésie tenait, là, dans cette fragi e et rare rencontre : d'une destinée, d'un paysage et d'une cadence...

* *

On peut se moquer de telles écoles, en trouver trop libres les nuances et juger que cet apprentissage de hasard a fait méconnaître, à ceux qui en furent les victimes, bien des régions plus précieuses et plus retirées. Evidemment, en ce temps-là, M. Valéry leur échappait, M. Max Jacob ne les impressionnait qu'en prose et ils considéraient sans souci M. Fargue et M. Cocteau comme deux agréables fumistes. Qu'importe d'ailleurs, si ces juvéniles ferveurs leur apportaient quelque plaisir!

Et tout d'abord ils y cnt gagné de n'être pas facilement dupes et de tenir la mode pour peu de chose. Jamais ils ne furent de ceux qui prirent M. Reverdy pour Racine ou M. Georges Hugnet pour Gœthe. La poésie n'était, à leurs yeux, prisonnière d'aucun accessoire. Ils voulaient, d'abord, qu'elle leur parlât, et ils ne cédaient qu'à un charme, à un envoûtement. Mains gantées de caoutchouc rouge, jeu de glaces où s'efface la mort, assonances de tables de café, ils avaient un gentil sourire pour considérer tout cela. Je me souviens d'un camarade à qui un admirateur frénétique tendait un poème d'opéra. Il lut, relut, ferma les yeux puis laissa tomber : « Ce « type » ferait un grand critique ou un très bon metteur en scène. » Etait-ce si mal juger M. Jean Cocteau?

De ces contacts pris au hasard avec la poésie qu'un professeur nommerait post-scolaire, les « garçons » de 1925 ont gardé des goûts et des exigences. Goût d'une certaine clarté spirituelle qu'accompagne une certaine musique. Exigence d'une confidence qui frappe à la hauteur du cœur et qu'on sent jaillie d'un homme.

Nous fûmes mauvais élèves à ce point qu'on ne parvint pas à nous faire renier nos plus classiques admirations! Au moment où chacun vilipendait Barrès (de M. de Montherlant à M. Gide!) nous refusâmes de ne point céder à son enchantement et à sa noblesse. Des aînés immédiats se moquaient un peu de ces fidélités démodées. Et maintenant! Qu'est devenue la poésie d'artifice et d'initiation singulière qu'ils nous proposaient? Qui donc même songe encore à rouvrir ces plaquettes luxueuses et mortes qui firent naguère le plaisir des bibliophiles et le désespoir des lecteurs?

Là-dessus, nos poètes patentés ont proclamé « la mort de la poésie ». Le diagnostic n'atteignait qu'eux! Si « leur » poésie était morte, c'est qu'elle n'avait jamais vécu. Elle ne participait en rien à ce caractère de la beauté qu'est l'éclat d'une certaine intelligibilité spirituelle. Sous le nom de « dictée automatique », « d'écriture spontanée », d' « objet poétique », c'est l'incohérence qu'on magnifia. Il n'y a pas de beauté sans ordre, pas d'ordre vrai sans nécessité intérieure. Or, une certaine poésie moderne éludait l'ordre et n'était soumise à aucune rigueur personnelle. On »moquait les néo-classiques qui semblaient prendre le cadre pour le contenu et la forme pour la substance. On répétait exactement l'erreur des néo-classiques en créant des règles arbitraires de désordre et tout un code de l'artifice. De même, en peinture, tel « fauvisme »

coupé des réactions vitales qui l'avaient suscité et légitimé, devenait le plus tyrannique des académismes.

Lorsqu'on écrira, dans quelques années, une histoire de la poésie de 1920 à 1930 (et non point seulement un catalogue de professeur), il faudra noter la singulière courbe d'évolution par laquelle certains poètes dits avancés se sont acheminés lentement vers la critique — et une critique inorganique. Après les poèmes de Plaques de verre qui n'étaient point, çà et là, sans une étincelle, mais que gâchait un abominable parti pris de scandali er, M. Reverdy a écrit le Gant de crin, un essai habile, sinueux, mais sans polarisation profonde, sans engagement intérieur. Depuis, on n'a plus de ses nouvelles... sinon par le catalogue des éditions surréalistes qui conseillent sa lecture comme celle d'un ancêtre! De même, M. Jean Cocteau a glissé des Enjants terribles à un insignifiant et morne Essai de critique indirecte; de même encore, M. René Crevel a cessé d'écrire des romans pour produire un mauvais et âcre pamphlet : le Clavecin de Diderot (« il y a profit, même en art, disait Barrès, à ne pas être un imbécile »... on devrait bien répéter le propos à M. Crevel!)

Si, par un essai d'ailleurs hasardeux de synthèse, on voulait rassembler en un seul les motifs qui ont pu déterminer cette mort apparente de la poésie, il faudrait noter que les œuvres de l'aprèsguerre étaient condamnées par leur caractère même d'abstraction. Poésie abstraite que celle de Cocteau, de Reverdy, des surréalistes... (et si telle page de Max Jacob échappe à la liquidation, c'est parce qu'elle rejoint parfois le charnel ou le spirituel et réussit à n'être pas l'abstrait). Qu'on nous entende bien, il y a une poésie dans les philosophes (la poésie de Pascal, par exemple), mais dans la mesure exacte où ils cessent d'être de purs philosophes. Le tort de la poésie moderne, et qui l'a menée à une impasse, c'est la confusion de l'analyse et de la vision, de l'élémentaire et de l'artificiel. Rimbaud est élémentaire (son cosmisme n'est point sans passion), André Breton est artificiel (rien de ce qui lui est imposé, en l'état de trame poétique, n'échappe à son attitude a priori). La poésie de Jean Cocteau est une poésie d'analyse (au sens physique du prisme qui décompose la lumière), celle de Baudelaire est une poésie de vision, de contemplation synthétique.

Si l'on observe que, par ailleurs, presque toute la poésie moderne a abandonné la notion de rythme, de musique, on voit clairement par quelles voies elle s'est engagée dans l'abstraction. Le chant des vers, en effet, qu'il soit assuré par la cadence ou par la rime, réintroduit dans l'expression un élément sensible, immédiat, une sorte d'âme concrète. Chez la plupart, cet élément appelle une réaction des nerfs, chez les très grands une extase de l'âme. De toute manière, l'harmonie absente, la poésie est en danger.

Cette nécessité du chant dans le poème (non point nécessité de forme, mais nécessité de présence), on peut en faire la contre-épreuve dans l'observation des méthodes de la traduction poétique. Un excellent écrivain français, M. Georges Pelorson, nous avouait récemment qu'ayant à traduire de l'anglais des poèmes d'Emily Bronte, il ne trouvait pas de meilleure forme pour en rendre les subtiles nuances qu'un amalgame du vers libre et de l'alexandrin classique. « A ne pas rendre une certaine musique, ajoutait-il, on supprime radicalement le poème, aussi habile que puisse être la restitution visuelle. » Il semble donc que le chant apparaisse bien, non seulement comme une nécessité de la poésie de langue française, mais comme une nécessité absolue, une composante indispensable de l'atmosphère poétique.

* *

Ces remarques faites, on peut sans doute saisir la raison pour laquelle, non seulement des hommes formés par l'avant-guerres mais de très jeunes hommes sans formation systématique du

goût poétique, répugnaient à la poésie qu'on eût voulu, vers 1925, leur imposer comme celle de l'avenir. Quels que fussent leurs maîtres — Racine ou Baudelaire, Rimbaud ou Péguy, Claudel ou Maurras — ils retrouvaient dans leur ébranlement primitif une double harmonie, intérieure et musicale, un ample et subtil jeu de forces : intelligibilité et chant. Il ne s'agissait pas de technique, mais d'humanité.

Personnellement — et nous l'avouons sans vergogne — ce qui nous a toujours retenu devant certaines œuvres, c'est leur froideur, l'incommensurable distance où elles paraissent se tenir, de nousmêmes, de nos passions et de nos soucis, de nos corps comme de nos âmes. Littéralement, elles ne touchaient pas. Ici ou là, une phrase, un éclair, une rare et fugace sensation allumait un contact. Nous sentions sourdre ce courant secret qu'il faut bien nommer poésie. Très vite, le courant ne passait plus. Où nous pensions trouver des sentiments humains nous trouvions un jeu.

Cette expérience d'une déception a été faite par trop de jeunes hommes pour que nous n'assistions pas quelque jour à une renaissance de la poésie. M. Supervielle, par exemple, qui a suivi plus que bien d'autres les moindres recherches modernes, nous a montré dans *Gravitations* qu'un poète-né retrouvait comme spontanément simplicité et harmonie. Les corrections qu'il a apportées à des poèmes déjà anciens sont toutes faites dans ce sens de la lumière et de la musique. Et sa prose poétique elle-même — celle de *l' Enfant de la haute mer* — s'est dépouillée des faux mystères, apaisée et comme élargie. De tels exemples sont précieux parce qu'ils révèlent une sorte de retour au spontané et au simple, une sorte de revanche de la nature sur les artifices quels qu'ils soient.

Les véritables renouvellements littéraires commencent toujours par la poésie, car aucun genre n'est plus exigeant et ne révèle davantage sur l'homme. Bien plus peut-être que dans le roman, c'est dans la poésie qui naît (et nous l'entendons au sens large) qu'il faut chercher les caractéristiques de la littérature de demain. Or la poésie qui semble venir nous donne confiance. Elle se rapproche du cœur de l'homme, de ses émotions, de sa vie. Elle écarte les procédés pour ne chercher ses sources qu'au plus intense des passions concrètes. Elle découvre, et comme à tâtons, les conditions d'une grandeur nouvelle.

A ce point de vue comme à bien d'autres, il faut saluer comme un bienfait cet apprentissage de la souffrance et de la misère qui semble refaire le monde. Il nous guérira des facilités!

JEAN MAXENCE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Joseph de Maistre

De sa plume alerte et facile, René Johannet vient de publier chez Ernest Flammarion une biographie de Joseph de Maistre qui utilise les derniers documents et qui, sans avoir la prétention d'élever le monument littéraire définitif à la gloire du grand homme, satisfait largement la curiosité. La destinée de Joseph de Maistre, qui fut un rude calvaire, y est déroulée avec précision, le rôle qu'il a joué marqué avec netteté, son itinéraire intellectuel soigneusement relevé, sans aller jusqu'à l'analyse de ses ouvrages. C'est en somme une histoire vulgarisée qui fait bien connaître l'homme, l'homme d'action mieux que son œuvre. Il sera intéressant de glaner ici quelques traits particulièrement suggestifs.

Tout d'abord, quelle magnifique ascension d'une famille qui part du peuple pour s'élever graduellement et sans interruption jusqu'à l'illustration la plus haute! Il y a un Jean Maistre, ou plutôt un Maïstre, à Nice, qui meurt en 1631, fils d'un muletier d'origine provençale. Son fils Michel, mort en 1653, gravit un échelon: il est marchand d'étoffes, comme François, mort en 1674, le bisaïeul de Joseph. Le grand-père de Joseph, André Maistre, toujours marchand drapier, monte de la petite bourgeoisie à la grande, il est second syndic et meurt en 1722. Voici le père de Joseph: François-Xavier; sorti du négoce, avocat, il émigre en Savoie, il est sénateur à Chambéry en 1740. De la bourgeoisie il passe à la noblesse de robe, le comte François-Xavier. L'aristocrate va se couronner du génie : le comte Joseph de Maistre, né à Chambéry en 1753, mort à Turin en 1821. Ah! comme il aurait ri en haussant les épaules, le lointain ancêtre muletier, s'il eût su qu'il aurait, à la cinquième génération, un descendant avocat, anobli par ses fonctions publiques, duquel naîtrait un homme de génie qui immortaliserait son nom! Et naturellement, comme il advient d'ordinaire pour les hommes de valeur, Joseph de Maistre est issu d'un famille nombreuse : son père eut de Christine Demotz quatorze enfants; dix survécurent : cinq garçons, cinq filles.

Autre trait à signaler. Joseph de Maistre est une des plus vastes intelligences qu'ait connues l'histoire, un cerveau formidable disposant d'un clavier prodigieux par son universalité. Sa mémoire

tenait du miracle : il lui suffisait d'avoir appris une fois pour n'oublier jamais; il était capable dans sa vieillesse de réciter par cœur tout un chant de l'Enéide qu'il avait appris dans sa jeunesse et n'avait plus relu depuis lors. Il comparait sa mémoire ordonnée et tenace à un meuble aux tiroirs étiquetés qu'il pouvait ouvrir à sa fantaisie. Il possédait en perfection le français, l'italien, l'anglais, l'espagnol, le latin; il y ajouta, vers quarante ans, le grec et l'allemand; il lisait Platon à livre ouvert à la fin de sa vie, il avait aussi des teintures d'hébreu. A la racine de son splendide épanouissement intellectuel, il y a de fortes humanités. Sa mère le berçait enfant à la cadence des vers harmonieux de Racine qu'il n'oubliera jamais et cette ambroisie le dégoûtera pour toujours « de la piquette ». Il fut l'élève des Jésuites à Chambéry, et resta leur ami, à ce point qu'il fut en Russie leur puissant protecteur. Ce sont ces maîtres humanistes qui l'ont nourri de la forte culture classique, de cette culture qu'aucune autre ne peut remplacer. Il importe de rappeler que le génie ne dispense pas du travail Maistre fut dévoré de la passion des livres. Il a promené avec lui, à travers les agitations de sa carrière ballottée, d'immenses registres, de plus de six cents pages, où il n'a cessé de consigner ses lectures, les passages qui l'avaient frappé et les observations qu'elles lui suggéraient. À Pétersbourg, pour ne pas laisser échapper une minute, il n'avait qu'à pivoter sur son siège roulant pour passer de son bureau au coin de table où on lui servait sa maigre pitance

A travers toutes les péripéties de sa destinée, il est en quête de savoir, car son avidité intellectuelle est insatiable. Théologie, philosophie, histoire, sciences naturelles, occultisme : il veut tout connaître et il n'y a pas de malheur, il n'y a pas de catastrophe qui puisse l'arracher à l'étude. La veille de sa mort il dictera encore des lettres et les signera. Ce qu'il a lu est inoui et de tout ce qu'il amassait dans les larges réservoirs de sa mémoire sans défaut il n'oubliait rien. C'est notamment par le travail qu'il s'est forgé ce style incomparable, de distinction patricienne, de lumineuse transparence qu'on pourrait comparer à un marbre étincelant de poli et de solidité. Quelle robuste plénitude avec l'éclair à la cime de la phrase! Et tout cela, avec le naturel exquis d'une savoureuse conversation originale. Savoyard, il est devenu-l'un des tout premiers prosateurs français.

*

C'est, je crois, cette curiosité ardente de l'esprit cherchaut à tout connaître, à percer le mystère des hommes et des choses qui l'a jeté dans la franc-maçonnerie. Car, ce fait a été mis en pleine lumière : de Maistre fut initié aux plus hauts grades dans la loge des Trois Mortiers, puis dans celle de la Sincérité, d'origine écossaise, qu'il a fondée lui-même, lorsque la première tomba en sommeil. Il s'affilia à la maçonnerie, tout en restant orthodoxe, croyant et pratiquant, malgré la condamnation du Saint-Siège. Il fut anti-barruéliste, défendant les Loges que le jésuite Barruel attaquait. Il les défendit dans un Mémoire adressé au gouvernement de la Sardaigne. Ne trouvant pas chez les fils d'Hiram les lumières qu'il recherchait, il passe à l'illuminisme et devient l'adepte de Saint-Martin. Il se plongea dans l'occultisme, les secrets de la Kabbale et s'intéressa aux opérations magiques. Il a fini par reconnaître qu'il y avait perdu son temps et sa peine. Il n'adhéra jamais aux dogmes révolutionnaires des Loges, il voulait v chercher la révélation de la Révélation, l'annonce d'un règne de l'Esprit et il considérait la maçonnerie et surtout l'illuminisme où se seraient transmises d'antiques traditions secrètes tout à la fois comme un prolongement et une introduction du christianisme. Il a été décu et l'a dit, après sa rupture, en termes sévères qui ne ménageaient rien ni personne. Le fin mot de cette longue aventure c'est que de Maistre était aiguillonné par le mystère, il ne cherchait pas à l'éliminer par la science, il cherchait plutôt à expliquer la science par le mystère.

Ce que René Johannet nous a très bien montré, c'est l'évolution des idées maistriennes. Il fut d'abord parlementaire et libéral. Endoctriné par Burke, il applaudit certes à une Révolution qui abolirait les abus restants de l'ancien régime. Il a dit quelque part qu'il fallait parler beaucoup aux peuples de l'autorité des rois et aux rois de la liberté des peuples. Ses Lettres d'un Savoisien, qu'il a déchirées, témoignaient de sa confiance dans le mouvement révolutionnaire qui s'étendait à la Savoie. Mais après l'invasion du pays par la France, il ouvrit les yeux, il jugea la Révolution sans plus partager l'optimisme de son ami Costa de Beauregard. Il n'a pas attendu le recul des années pour prendre la juste mesure des faits. Avec une clairvoyance sans égale il a d'emblée compris que la Révolution était avant tout religieuse, qu'elle sortait des sociétés de pensée pour s'attaquer au fondement divin de l'ordre social. S'élevant d'un coup d'aile de son génie à la hauteur des Bossuet, des Bellarmin, des Augustin, il a pénétré le jeu de la Providence dans cette Révolution qui n'est pas un événement mais une époque. C'est à la lumière de ce Providencialisme qu'il a vu que Dieu effaçait pour écrire, qu'il châtiait la France pour l'épurer, qu'un grand rôle lui était assigné, une grande mission : elle devait être l'animatrice de l'Europe. Il a plongé ses regards dans le redoutable problème de la souffrance et il en a traité la solution providentielle dans la réversibilité des mérites. C'est le fond de ces deux œuvres immortelles : Considérations sur la France et les Soirées de Saint-Pétersbourg.

Et sans doute, ces idées ne sont pas nouvelles, elles sont cependant originales chez de Maistre, parce qu'il leur a restitué vie, force et poids. Il les a exhumées des livres, il les a produites dans le tumulte, la douleur et la passion. « Par une opération hardie, ajoute René Johannet, il les a mêlées à Robespierre et à Napoléon.»

Il est le père de la politique moderne, de la politique expérimentale, car ce vigoureux penseur, ce puissant idéaliste est en même temps un perspicace et profond réaliste. Burke lui a suggéré cette idée maîtresse que rien ne s'improvise en haute politique, qu'une Constitution n'est pas viable si elle est bâclée en un jour, qu'elle doit sortir de la tradition, des mœurs, qu'elle doit être avant tout l'œuvre de la nature. S'appuyant sur cette conviction, il prophétisa à coup sûr la chute de Napoléon, son impuissance à créer une dynastie, le retour des Bourbons qu'il prépare

Le franc-maçon désabusé, qui du reste n'avait jamais trahi dans les Loges la cause de la hiérarchie, mais qui s'est révolté contre le geste de Pie VII sacrant l'usurpateur à Notre-Dame et s'est exprimé là-dessus avec une piquante vivacité, ce même de Maistre a conçu le premier comme clef de voûte de l'ordre international la suprématie du Pape. Son livre : Du Pape, qui ne fut imprimé qu'en 1819, est un livre précurseur. De Maistre a été frappé de ce fait : les ténèbres envahissent l'Europe, Jorsque la France s'éloigne du Saint-Siège, s'émancipe de sa haute et bienfaisante discipline spiritue le. Il part de là, comme l'a très bien montré Mgr Germain Breton dans un ouvrage récent, pour aboutir, grâce à la raison et à l'expérience historique, à une sorte de définition anticipée de l'infaillibilité pontificale. C'est dans ce livre que de Maistre, en'se gardant des considérations théologiques apparaît comme un des plus puissants artisans de la contrerévolution et le premier architecte de la Société des Nations.

Si l'on veut dégager l'idée capitale de la philosophie religieuse et politique maistrienne, il faut, je crois, l'envisager sous le concept de l'ordre. Pas d'ordre sans ordonnateur. Dieu est le pôle de l'universelle gravitation des mondes et des sociétés. C'est l'éternel honneur de Joseph de Maistre d'avoir restitué à Dieu la place qui lui revient dans la politique, à l'origine de la souveraineté, à l'établissement des Constitutions. Au nom de la raison et de l'expérience, il s'est dressé contre l'athéisme social, contre les idoles et les faux dogmes du libéralisme, et c'est parce qu'elles renaissent toujours de leurs centres, que de Maistre est toujours « à la page », toujours opportun.

quité n'a pas conçue. Biffer Dieu, c'est supprimer l'autorité qui fait la vôtre. Renversez l'irremplaçable fondement, il faut que tout s'écroule : respect et obéissance, conscience et obligation, justice et fidélité, droit et devoir. Le droit de commander est divin ou il n'est pas. Droit divin est un pléonasme, ou l'épithète n'est qu'une épithète de nature. Depuis le plus haut détenteur du pouvoir jusqu'au dernier garde champêtre, quiconque commande, détient une parcelle d'autorité, commande finalement de par Dieu ou n'a pas de titre à commander. Dieu aboli, l'autorité n'est plus qu'une force et qui peut être brisée par une force supé-

Ah! que le maistrianisme est opportun!

Hier on s'insurgeait contre la misère, aujourd'hui on s'insurge contre la sujétion. Hier on demandait : « Pourquoi des riches et des pauvres? » Aujourd'hui, on demande : « Pourquoi des chefs et des commandés? » Le travail revendique la direction, le matelot veut le gouvernail, les pieds veulent être la tête

Comme de Maistre est toujours jeune! Il n'a pas plus vieilli

que la vérité.

René Johannet, enfin, a raconté par le menu les tribulations, les humiliations dont l'ambassadeur du roi de Sardaigne, roi sans terre ni avoir, fut abreuvé à Saint-Pétersbourg, dans quelles affres de la pauvreté il s'y est débattu pendant plus de dix ans sur la terre d'exil, séparé des siens, à l'exception de Rodolphe, son fils, et de Xavier, son frère. Je ne puis comprendre comment celui-ci, qui épousa une Russe et fit une grosse fortune, ne vint pas en aide à son illustre frère. Et cependant, jusqu'à la disgrâce finale, mal expliquée, du sein de sa royale misère, comme rayonne le génie sur toute la société, sur la cour du tsar lui-même. Grâce à son prestige, de Maistre a sauvé la couronne de son Roi; grâce à sa correspondance qui passait par le cabinet noir, il a exercé une profonde influence sur le tsar Alexandre, préparé la revanche des Alliés sur Napoléon. De tous les services rendus aux souverains il fut payé par une monstrueuse ingratitude, abreuvé d'avanies, il ne fut pas même invité à représenter son Roi au Congrès de Vienne. Son génie offusquait la médiocrité. Son catholicisme le rendait hostile. A tous ces coups de la mauvaise fortune, aux séparations déchirantes, à la détresse des siens, à ses privations personnelles qui furent souvent crucifiantes dans le milieu de somptueuses profusions où il devait faire honneur à son Roi, il a opposé une confiance invincible en la Providence, la passion de l'étude, l'imperturbable bonne humeur d'un esprit toujours en selle et que rien ne peut désarçonner.

Il avait une santé de fer, une santé insolente qu'il a mise aux plus redoutables épreuves. Il est mort à soixante-huit ans, à la suite d'une paralysie qui gagna successivement tous ses membres. « Vous verrez, disait-il en riant, un de ces jours on ne trouvera plus qu'un esprit dans mon lit. » Il mourut en détail. L'intelligence garda jusqu'à la fin toute sa lucidité: « Je meurs avec l'Europe. La peste est partout, le lazaret nulle part. » Il s'éteignit le

26 février 1821.

Grand serviteur méconnu de la maison de Savoie, grand écrivain, restaurateur des trônes, maître de la contre-révolution,

grand chrétien, vraiment grand homme.

Il serait inouï que notre jeunesse belge, à quelque culture particulière qu'elle s'adonne, désapprît Maistre ou ne connût de lui que la page romantique sur la guerre divine. Il faut se mettre à l'école de ce penseur pour déchiffrer l'action providentielle, pour recevoir de lui les grandes leçons de la politique. Le charmant volume de René Johannet peut servir d'utile introduction, frayer la voie à J. SCHYRGENS. l'approfondissement des idées maistriennes.





Tailleur - 1º Ordre

DUPAIX

TÉLÉPHONE 12.76.93

47, RUE DUCALE, 47, BRUXELLES

A. DE MIDDELAER

Reg. du Comm. de Bruxelles, nº 177.44 Téléph.: 11.67.84

C. C. P.: 158.90

94, rue Haute, BRUXELLES

Spécialité d'articles de bâtiments Crosses, Crémones, Poignées de portes, Plaques à lettres, Ameublement, Serrurerie, Cuivreries, Menottes.

86^A, rue Haute, BRUXELLES

Quincaillerie, Cuivreries, Fournitures pour tapissiers Outillage complet pour menuisiers, ébénistes, carrossiers, serruriers, maçons, ardoisiers, plafonneurs, etc.

CAISSE GENERALE de REPORTS et de DÉPOTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - - Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres (tanz variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier:

Rue du Midi 8, Bruxelles Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht; Parvis St-Gilles, St-Gilles; Square Sainctelette, 17, Bruxelles; Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek; Place Liedts, 18, Schaerbeek; Rue du Bailly, 79, Ixelles.